

Université de Montréal

Les partis politiques de droite sont-ils favorisés par le suffrage féminin au Canada et au Québec

*Par*

Virginie Vandewalle

Département de science politique, Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de Maîtrise ès science (M. Sc.) en science  
politique, option mémoire

Août 2023

© Virginie Vandewalle, 2023

Université de Montréal

Département de science politique, Faculté des arts et des sciences

---

*Ce mémoire intitulé*

**Les partis politiques de droite sont-ils favorisés par le suffrage féminin au Canada et au Québec**

*Présenté par*

**Virginie Vandewalle**

*A été évalué(e) par un jury composé des personnes suivantes*

**Richard Nadeau**

Président-rapporteur

**Ruth Dassonneville**

Directrice de recherche

**Jean-François Godbout**

Membre du jury

## Résumé

Pendant la période de la Première Guerre mondiale, les démocraties ont commencé à accorder le droit de vote aux femmes. Bien qu'il existe certaines exceptions ayant permis aux femmes de voter partiellement ou provisoirement avant 1893, les femmes n'étaient pas officiellement autorisées à voter avant cette date. Au Québec, ce droit n'a été accordé qu'en 1940, ce qui en a fait la dernière province canadienne à accorder le droit de vote aux femmes. Cela soulève des interrogations concernant l'impact de ce retard sur les résultats électoraux en faveur des partis politiques de droite. Ce mémoire entreprend d'évaluer l'impact de l'obtention du droit de vote des femmes sur les résultats électoraux, avec une attention particulière portée sur la province du Québec. Ce mémoire se base sur l'hypothèse postulant que l'obtention du suffrage féminin augmente le soutien aux partis politiques de droite. Cette hypothèse découle d'un cadre théorique plus large envisageant d'autres possibilités, telles que le fait que les femmes pourraient soutenir les partis progressistes ou adopter un comportement politique similaire à celui des hommes engendrant aucune différence dans les résultats du vote. La préférence pour s'attarder aux partis de droite est justifiée par les valeurs et l'influence de la religion catholique au Québec. Deux types d'analyses sont présentées dans ce mémoire, l'une visant à établir si le droit de vote des femmes a eu un impact sur le soutien aux partis de droite à travers les provinces canadiennes, alors que l'autre porte sur le Québec uniquement. L'analyse portant sur les provinces canadiennes utilise des données couvrant la période de 1897 à 1960 alors que la deuxième analyse se concentre sur le Québec en examinant les circonscriptions entre 1927 et 1960. À l'échelle des provinces canadiennes, l'élargissement du droit de vote des femmes semble lié à un déclin du soutien envers les partis de droite. Toutefois, les résultats de l'analyse effectuée au Québec révèlent une tendance opposée au niveau des circonscriptions : les élections qui ont suivi l'obtention du droit de vote ont engendré un soutien accru envers les partis de droite, principalement l'Union nationale. Ainsi, l'hypothèse ne se confirme que dans le contexte spécifique du Québec.

**Mots-clés :** Québec, Canada, provinces canadiennes, élections, femmes, droit de vote, suffrage féminin, comportement électoral, Genre et politique.

## Abstract

During the period of World War I, democracies began to grant women the right to vote. Although there were some exceptions that allowed women to vote before partially or provisionally 1893, women were not officially allowed to vote before that date. In Quebec, this right was not granted until 1940, making it the last Canadian province to grant women the right to vote. This raises questions about the impact of this delay on the electoral results in favor of right-wing political parties. This dissertation undertakes to evaluate the impact of obtaining the right to vote for women on electoral results, with particular attention paid to the province of Quebec. This thesis is based on the hypothesis postulating that obtaining female suffrage increases support for right-wing political parties. This hypothesis arises from a broader theoretical framework considering other possibilities, such as that women might support progressive parties or engage in similar political behavior to men resulting in no difference in voting outcomes. The preference to focus on right-wing parties is justified by the values and influence of the Catholic religion in Quebec. Two types of analyzes are presented in this dissertation, one aimed at establishing whether women's right to vote had an impact on support for right-wing parties across the Canadian provinces, while the other focuses on Quebec. uniquely. The analysis relating to the Canadian provinces uses data covering the period from 1897 to 1960 while the second analysis focuses on Quebec by examining the constituencies between 1927 and 1960. At the level of the Canadian provinces, the expansion of the right women's voting rate appears linked to a decline in support for right-wing parties. However, the results of the analysis carried out in Quebec reveal an opposite trend at the constituency level: the elections which followed obtaining the right to vote generated increased support for right-wing parties, mainly the Union Nationale. Thus, the hypothesis is only confirmed in the specific context of Quebec.

**Keywords** : Quebec, Canada, Canadian provinces, elections, women, right to vote, women's suffrage, electoral behavior, Gender and politics.

# Table des matières

Résumé .....	3
Abstract .....	4
Table des matières .....	5
Liste des tableaux .....	7
Liste des abréviations .....	8
Remerciements .....	10
Introduction .....	11
Chapitre 1 – Définir le droit de vote des femmes au Québec .....	14
1.1 Le droit de vote depuis 1791 .....	14
1.2 L’acquisition du droit de vote par les femmes .....	19
Chapitre 2 – Cadre théorique .....	30
2.1 Le suffrage féminin ne favorise aucun partis politiques .....	30
2.2 Le suffrage féminin favorise les partis politiques de gauche .....	33
2.3 Le suffrage féminin favorise les partis politiques de droite .....	36
2.4 L’hypothèse .....	39
Chapitre 3 – Approche méthodologique .....	41
3.1 Les données utilisées .....	41
3.2 Définir les variables .....	45
3.3 L’analyse des données .....	52
Chapitre 4 – Résultats et discussions .....	56
4.1 L’analyse descriptive .....	56
4.2 L’analyse de régression .....	60
Conclusion .....	67
Critique méthodologique et théorique .....	69

Contribution et recherches futures .....	71
Références bibliographiques .....	73
Annexes .....	79
Annexe 1 : Classification des partis politiques par provinces.....	79
Annexe 2 : Répartition des voix en pourcentage lors des élections provinciales .....	108

## Liste des tableaux

Tableau 1. – Chronologie de l’obtention du droit de vote des femmes au Canada .....	18
Tableau 2. – L’adoption du suffrage féminin dans le monde .....	20
Tableau 3. – Députés ayant parrainé les projets de loi proposant l’élargissement du droit de vote aux femmes et le résultat des votes, 1927-1940.....	28
Tableau 4. – Le choix des élections par provinces canadiennes .....	42
Tableau 5. – Nombre de circonscriptions électorales au Québec entre 1927 et 1960 .....	43
Tableau 6. – Répartition des voix en pourcentage lors des élections provinciales québécoises.....	59
Tableau 7. – Modèle de régression linéaire lors des élections provinciales entre 1898 à 1960 .....	60
Tableau 8. – Modèle de régression lors des élections québécoises entre 1927 à 1960.....	62
Tableau 9. – Modèle de régression complémentaire sur les élections québécoises entre 1927 à 1960 .....	64

## Liste des abréviations

Partis politiques :

PLC : Parti libéral du Canada

PCC : Parti conservateur du Canada

PLQ : Parti libéral du Québec

PCQ : Parti conservateur du Québec

UN : Union nationale

ALN : Action libérale nationale

Organisations :

SDN : Société des Nations

ONU : Organisation des Nations Unis

Base de données :

CIPO: Canadian Institute of Public Opinion

*« La liberté et la justice consistent à rendre tout ce qui appartient à autrui ; ainsi l'exercice des droits naturels de la femme n'a de bornes que la tyrannie perpétuelle que l'homme lui oppose ; ces bornes doivent être réformées par les lois de la nature et de la raison. »*

- Olympe de Gouges, 1791

## Remerciements

Je souhaite d'abord remercier ma directrice de recherche, Mme. Ruth Dassonneville. Votre expertise, vos commentaires éclairés et votre engagement ont contribué significativement à l'avancement de ce mémoire. Vous avez su être une directrice de recherche exceptionnelle, alliant exigence et bienveillance. Je suis honorée d'avoir pu bénéficier de vos enseignements et de votre mentorat exceptionnel. Votre passion pour la recherche et votre engagement envers vos étudiants sont une source d'inspiration pour moi, et je suis profondément reconnaissante de vous avoir comme directrice de recherche. Je tiens à vous exprimer toute ma gratitude pour votre contribution indispensable dans la réalisation de ce mémoire. Je suis reconnaissante d'avoir pu bénéficier de vos conseils avisés.

À mes camarades de la Chaire de recherche du Canada en démocratie électorale, je vous remercie pour votre patience à mon égard concernant les nombreuses questions que j'ai pu avoir. Les moments d'études, les discussions animées et les projets collaboratifs resteront gravés dans ma mémoire. La motivation de chacun a égayé mes journées. Je vous remercie pour le plaisir que nous avons eu. Chacun d'entre vous m'a aidé à me dépasser et à acquérir de nouvelles connaissances scientifiques. Les séances de badminton sont des moments de pur bonheur que je chéris. Merci à tous.

Finalement, je tiens à exprimer ma profonde gratitude envers ma famille pour leur soutien tout au long de mon parcours académique. Vos encouragements constants, vos paroles réconfortantes et votre soutien inconditionnel m'ont permis de persévérer. Sans vous, il ne m'aurait pas été possible d'être la personne que je suis aujourd'hui. C'est grâce à votre aide que j'ai pu obtenir les ressources nécessaires pour réussir malgré ma dyslexie et dysorthographe. Ces difficultés ont représenté des obstacles majeurs dans mon cheminement académique que je n'ai pu surmonter sans vous. Chaque accomplissement que j'ai pu atteindre est le reflet de leur dévouement et de votre amour, et je suis profondément reconnaissante d'avoir une famille qui croit en moi et me pousse à donner le meilleur de moi-même. Je suis honorée de vous avoir comme une famille et de toujours pouvoir compter sur eux. Merci mille fois, je ne pourrai jamais exprimer ma gratitude. Vous êtes pour moi une source d'inspiration.

## Introduction

De nos jours, le droit de vote est considéré comme un pilier central de la démocratie moderne. Cependant, cela n'a pas toujours été le cas. Auparavant, ce droit était réservé exclusivement aux hommes, puisque les femmes étaient considérées comme des êtres inférieurs n'ayant pas les capacités nécessaires pour la prise de décision politique et pour l'exercice des droits démocratiques (Adams 2016; Baillargeon 2015, 2019; Greer 1991; Teele 2020). Les femmes étaient donc exclues de la sphère politique. Cette exclusion a entraîné une remise en question de l'égalité des droits civiques conduisant à la formation de mouvements de femmes dans le monde pour l'obtention du suffrage féminin. Ce faisant, l'élargissement du suffrage aux femmes est l'une des transformations sociétales les plus importantes du 20<sup>e</sup> siècle.

Dans plusieurs pays, l'exclusion des femmes du droit de vote reposait sur la conception traditionnelle des genres (Adams 2016; Baillargeon 2015; Beauvoir 2011; DuBois 1975; Goldstein 1974; Norris 1985; Okin 1989; Randall 1993; Skocpol 1992; Teele 2020; Tingsten 1975). En effet, les stéréotypes étaient profondément ancrés dans la société perpétuant des relations d'inégalité sociale. Les femmes considérées comme inaptes à la participation citoyenne étaient confinées à la sphère privée (Adams 2016; Baillargeon 2015, 2019; Greer 1991; Teele 2020). Il était défini qu'elles participaient indirectement à la politique en s'occupant du foyer et en éduquant les enfants (Adams 2016; Baillargeon 2015, 2019; Darsigny et al. 1990; Dumont et al. 1992; Teele 2020). Autrement, l'exclusion des femmes du processus politique empêche la construction d'une société plus juste et équitable, puisqu'elles ne participent pas aux débats les concernant.

Le premier pays à accorder le droit de vote aux femmes est la Nouvelle-Zélande en 1893 (Morgan-Collins 2016; Przeworski 2009; Ramirez, Soysal, et Shanahan 1997; Teele 2020; Towns 2013). Cette décision d'élargir le vote aux femmes marque un tournant historique dans la lutte pour les droits des femmes. Les autres pays modifient progressivement leur loi électorale afin de permettre aux femmes de participer à la politique (Morgan-Collins 2016; Przeworski 2009; Ramirez, Soysal, et Shanahan 1997; Teele 2020; Towns 2013). Cependant, comparativement à certains pays et provinces canadiennes, le Québec a pris du retard dans l'octroi du suffrage féminin. Les raisons de ce retard sont multiples. Elles incluent le conservatisme, la religion catholique, la misogynie et le manque d'accès à l'éducation pour les femmes (Adams 2016). Le Québec se voit

confronté à une plus grande résistance politique et religieuse contrairement aux autres provinces canadiennes. Comprendre les raisons ayant provoqué ce retard ainsi que celles ayant permis l'élargissement du suffrage féminin au Québec est essentiel pour appréhender l'histoire de ce droit dans cette province.

Ce mémoire cherche à examiner l'impact de l'obtention du droit de vote sur les résultats électoraux, se focalisant sur la question cruciale de savoir si l'extension du suffrage féminin favorise certains partis politiques. L'objectif du mémoire est de déterminer si les partis de droite bénéficient d'un soutien accru après l'obtention du droit de vote par les femmes. En utilisant différentes analyses de régression, il est possible d'évaluer si l'obtention du suffrage féminin, représentée par la variable de traitement, est significativement associée à une augmentation ou une diminution du pourcentage de vote reçu par les partis politiques de droite. Ce mémoire vise donc à déterminer si l'obtention du droit de vote des femmes exerce une influence significative sur les résultats électoraux en favorisant les partis politiques de droite.

Ce mémoire contribue ainsi à la compréhension des effets de la réforme électorale ayant permis aux femmes de voter sur le soutien aux partis politiques de droite. Les résultats obtenus dans le cadre de cette recherche enrichissent les connaissances concernant l'histoire politique du Québec. Les résultats apportent également une contribution à la recherche en science politique en mettant en évidence l'importance de l'inclusion des femmes dans le processus politique.

Afin d'étudier l'impact de l'obtention du suffrage féminin sur le soutien des partis politiques de droite, ce mémoire est structuré en plusieurs chapitres. Le premier chapitre est descriptif et cherche à contextualiser l'évolution du suffrage depuis l'Acte constitutionnel de 1791 et comprendre les critères d'admissibilité. Ce chapitre vise à offrir une compréhension approfondie du contexte historique, créant ainsi une base solide pour les analyses ultérieures. En explorant les raisons derrière l'élargissement du suffrage féminin, comme les normes internationales, la modernisation, la guerre, le travail féminin, les mouvements suffragistes, et les incitatifs des élites, ce chapitre permet une meilleure compréhension des facteurs qui ont conduit à cette réforme ayant permis aux femmes de voter. En somme, ce chapitre sur l'histoire politique du Québec ayant mené à l'élargissement du suffrage aux femmes permettra d'interpréter correctement les résultats de l'analyse empirique qui suit.

Le chapitre 2 présente une revue de la littérature. Ce chapitre débute par présenter les études qui soutiennent que l'obtention du suffrage féminin n'a pas d'effet significatif sur les résultats du vote. Puis, ce chapitre aborde les études qui suggèrent que l'obtention du suffrage féminin favorise les partis politiques de gauche. Finalement, ce chapitre se penche sur les études considérant que l'obtention du suffrage féminin favorise les partis politiques de droite. Ce mémoire soutient que, dans le contexte québécois, les partis politiques de droite seront favorisés après l'obtention du suffrage féminin.

Le chapitre 3 est consacré à la méthodologie. La première section de ce chapitre s'attarde aux données utilisées. Il s'agit de données électorales de chaque province canadienne entre 1897 à 1960 et les recensements de cette même période. La seconde section décrit les variables utilisées dans ce mémoire. La troisième section présente la méthode utilisée pour déterminer l'impact de l'obtention du suffrage féminin sur le pourcentage de vote reçu par les partis politiques de droite. La méthode choisie repose sur une régression linéaire.

Le chapitre 4 présente les résultats de l'étude et la discussion. Une analyse descriptive concernant uniquement les résultats électoraux du Québec est présentée. Cette analyse décrit le contexte politique dans lequel les partis politiques ont évolué. Ensuite, les analyses de régression sont effectuées. Ces analyses s'attardent, dans un premier temps, à l'ensemble des provinces canadiennes. Puis, dans un second temps, elles s'attardent uniquement aux analyses de régression concernant la province du Québec dans laquelle les circonscriptions électorales sont utilisées comme unité d'analyse. L'ensemble des résultats obtenus sont interprétés afin d'offrir une réflexion critique en tenant compte du contexte historique et des théories existantes.

Finalement, le mémoire termine avec le chapitre de conclusion. Ce chapitre passe en revue l'ensemble du mémoire. Il met également en évidence les limites méthodologiques et théoriques, soulignant les aspects à améliorer dans les futures recherches. Il aborde également la contribution concernant l'impact de l'obtention du droit de vote des femmes sur les partis politiques de droite. Enfin, des perspectives pour des recherches futures sont présentées.

# Chapitre 1 – Définir le droit de vote des femmes au Québec

Qu'est-ce que le droit de vote? Le droit de vote est un concept ayant pris différentes formes au courant des siècles dans le contexte canadien (Baillargeon 2019; Darsigny et al. 1990; Lamoureux 1989; Lavergne 1990). Il est d'abord basé sur la propriété à partir de l'Acte constitutionnel de 1791 jusqu'à sa modification en 1849. Suivant cette date, le droit de vote est restreint à la population masculine remplissant certains critères d'éligibilité. Il demeure un droit masculin jusqu'à l'obtention du suffrage par l'électorat féminin. Autrement, l'exercice du droit de vote connaît différentes limites à travers l'histoire entre autres associée à la fortune, au sexe, à l'âge, à la race et au statut social (Lavergne 1990). Au Canada, l'élargissement du droit de vote aux femmes s'est déroulé sur une période de plusieurs années (Baillargeon 2019; Cleverdon 1974; Darsigny et al. 1990; Lamoureux 1989; Lavergne 1990). Chacune des provinces était responsable d'étendre le suffrage à l'électorat féminin. Ce faisant, elles leur ont accordé à des moments distincts dans le temps. Le Québec est quant à elle la dernière province canadienne à avoir élargi le suffrage aux femmes. Le chapitre 1 présente l'historique de ce concept depuis l'Acte constitutionnel de 1791 jusqu'à l'obtention du suffrage féminin au Québec en 1940 et fournit une analyse sur les différentes raisons d'octroyer le droit de vote aux femmes.

## 1.1 Le droit de vote depuis 1791

L'Acte constitutionnel de 1791 est une loi adoptée par le Parlement britannique qui affecte la *Province of Quebec*. Cette loi divise en deux entités politiques la *Province of Quebec* devenant le Haut-Canada et le Bas-Canada.<sup>1</sup> Dans ce contexte de réforme institutionnelle, un nouveau régime parlementaire est établi dotant le Haut et le Bas-Canada d'une Assemblée législative respective. (Baillargeon 2019, 25; Darsigny et al. 1990, 2; Dumont et al. 1992, 142; Lavergne 1990, 9)

Comme dans la plupart des premières démocraties parlementaires, le droit de vote n'est pas universel. Il est plutôt basé sur le principe de la propriété (Baillargeon 2019, 25; Darsigny et al. 1990, 2; Dumont et al. 1992, 142; Lavergne 1990, 9). À l'époque, la propriété permettait de distinguer les citoyens ayant les capacités intellectuelles et économiques essentielles pour

---

<sup>1</sup> *La Province of Quebec* devient le Haut-Canada et le Bas-Canada lors de la passation de l'Acte constitutionnel en 1791. Ces deux provinces seront connues plus tard comme l'Ontario et le Québec respectivement. (Baillargeon 2019; Dumont et al. 1992)

accomplir les devoirs citoyens (Baillargeon 2019, 26). Il était attendu que les détenteurs d'une propriété possédaient les qualités requises pour prendre part à la vie politique (Baillargeon 2019, 26). Ceux n'étant pas autonomes économiquement, du fait qu'ils ne possèdent pas de propriété, étaient considérés comme plus à risque d'être manipulés dans leurs décisions politiques (Baillargeon 2019, 26).<sup>2</sup> Les non-propriétaires étaient ainsi exclus de la prise de décision politique. Par conséquent, l'Acte constitutionnel de 1791 accorde le droit de vote aux « personnes » répondant à des critères particuliers basés principalement sur la propriété (Baillargeon 2015, 165, 2019, 25; Darsigny et al. 1990, 2; Dumont et al. 1992, 142; Lavergne 1990, 9).<sup>3</sup> Cette loi qui ne fait aucune distinction entre les sexes permet donc à plusieurs femmes propriétaires du Bas-Canada de voter pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle (Baillargeon 2019, 25; Darsigny et al. 1990, 2; Dumont et al. 1992, 142; Lavergne 1990, 9).<sup>4</sup>

Bien que la loi de l'Acte constitutionnel de 1791 soit appliquée autant dans le Haut que dans le Bas-Canada, elle aurait été plus favorable à l'égard des femmes du Bas-Canada en raison de l'influence de la Coutume de Paris qui régit le droit civil depuis la conquête française (Baillargeon 2019, 26-27; Dumont et al. 1992, 142; Lavergne 1990, 9). En effet, les droits que la Coutume de Paris reconnaît aux femmes du Bas-Canada leur garantissent une meilleure protection sur le plan économique que les femmes étant régies par la *Commun Law* (Baillargeon 2019, 26-27; Dumont et al. 1992, 142; Lavergne 1990, 9). La Coutume de Paris accorde ainsi le droit aux femmes de posséder des biens fonciers, permettant aux veuves, aux femmes célibataires majeures et aux femmes mariées de devenir propriétaires et par ce fait même de voter (Baillargeon 2019, 25-27; Darsigny et al. 1990, 2; Dumont et al. 1992, 142; Lavergne 1990, 9).

L'inclusion des femmes dans la sphère politique ne fait pas l'unanimité de tous. L'opposition à cette nouvelle réalité politique se fait particulièrement ressentir par l'utilisation d'un dispositif légal permettant aux candidats de rejeter le vote des électeurs féminins et par l'introduction d'une série de pétitions présentées entre 1828 à 1830 (Baillargeon 2015, 166-67,

---

<sup>2</sup> La propriété était basée sur les capacités financières de l'individu. Ainsi, les qualifications pour voter divergeaient de la ville et de la campagne. Autant les propriétaires d'une demeure que les locataires pouvaient voter s'ils remplissaient les critères de sélection pour voter lors des scrutins (Lamoureux 1989; Lavergne 1990).

<sup>3</sup> L'Acte constitutionnel de 1791 confère le droit de voter aux sujets britanniques âgés de 21 ans et plus, propriétaires d'une terre ou d'un immeuble d'une certaine valeur et aux locataires payant un loyer annuel minimal (Baillargeon 2019, 26).

<sup>4</sup> Contrairement au Haut-Canada, la loi électorale ne prend pas en compte les particularités des régimes matrimoniaux en vigueur dans le Bas-Canada en raison de la Coutume de Paris (Baillargeon 2019, 25).

2019, 28). D'une part, ce dispositif légal permet aux candidats présents de rejeter unanimement le vote d'un électeur qu'ils ne considèrent pas légitime (Baillargeon 2015, 166, 2019, 28).<sup>5</sup> Plusieurs femmes propriétaires se voient donc refuser le droit de voter sur le principe qu'elles sont des femmes. D'autre part, ces pétitions réclament l'annulation de l'élection de certains candidats dont la victoire est attribuable à la participation des femmes (Baillargeon 2015, 166-67, 2019, 32). Il est d'ailleurs reproché à ces candidats d'instrumentaliser le vote des femmes (Baillargeon 2015, 166, 2019, 32).

Le désir d'exclure les femmes à cette époque repose sur le principe que le vote les conduirait à négliger leurs obligations domestiques et qu'elles n'auraient pas les capacités intellectuelles pour voter (Baillargeon 2015, 168, 2019, 33). La politique était donc de plus en plus perçue comme un lieu inapproprié pour les femmes (Greer 1991). Pour cette raison, les hommes considèrent que l'exercice de la citoyenneté doit leur être réservé et que les femmes doivent se consacrer à leur devoir envers la nation, soit d'enfanter et d'éduquer les enfants afin d'y former les citoyens de demain (Baillargeon 2015, 167, 2019, 33; Darsigny et al. 1990, 20; Dumont et al. 1992, 144-45). Le rôle des femmes étant complémentaire à celui des hommes est considéré comme essentiel à la vie politique, puisque la société repose sur la famille plutôt que sur l'individu (Baillargeon 2015, 167, 2019, 33; Darsigny et al. 1990, 20; Dumont et al. 1992, 144-45; Lavergne 1990, 10). Dans d'autres mots, le point de vue à cette époque était que les femmes pouvaient participer pleinement à la vie politique au travers de la famille sans avoir à voter.

En 1834, la Chambre d'assemblée adopte une loi retirant le suffrage féminin qui stipule qu'« aucune fille, femme ou veuve ne pourra voter à aucune élection dans aucun comté, Cité ou Bourg de cette province » (Baillargeon 2019, 39). Bien que cette loi sera abrogée deux ans plus tard, très peu de femmes se sont prévaluées de ce droit après cette date (Baillargeon 2019, 40; Cleverdon 1974, 216). Il est dénoté que seulement une douzaine de femmes ont voté entre 1836 et 1849 avant que ce droit ne leur soit retiré en 1849 pour près d'un siècle (Baillargeon 2019, 40; Dumont et al. 1992, 164; Lavergne 1990, 10). L'historienne Catherine L. Cleverdon (1974) avance l'hypothèse que les parlementaires du Bas-Canada ont eu vent de la conférence féministe tenue à

---

<sup>5</sup> À l'époque le vote s'effectue à voix haute. En raison de ce processus, il est possible pour les candidats présents de s'opposer aux votes en remettant la légitimité de l'électeur. S'ils sont unanimes concernant la légitimité d'un électeur à voter, ils peuvent décider d'exclure ledit électeur. L'électeur qui voit sa légitimité remise en question doit prêter serment devant l'officier rapporteur. L'élection ne prend fin que lorsqu'il s'est écoulé une heure sans qu'aucun n'électeur ne s'est présenté au bureau de vote (Baillargeon 2019, 28).

Seneca Falls aux États-Unis en 1848 qui réclame le droit de vote pour les femmes (Dumont et al. 1992, 164). Craignant que les femmes du Bas-Canada recommencent à utiliser massivement ce droit, les hommes politiques n'ont eu d'autres choix que d'exclure définitivement les femmes de la politique (Baillargeon 2019; Cleverdon 1974; Dumont et al. 1992). En adoptant cette loi électorale, le Bas-Canada corrige non seulement cette anomalie historique, mais uniformise aussi sa loi électorale avec celle du reste du Canada-Uni et de la Grande-Bretagne (Baillargeon 2019, 53-54; Darsigny et al. 1990, 2).<sup>6</sup> Le nouveau texte de loi prive donc l'ensemble de ces femmes de leurs droits politiques en précisant que seuls les hommes répondants à des critères spécifiques en termes de propriété peuvent désormais voter. Après cette rectification, le droit de vote n'était plus seulement basé sur la propriété, mais bien aussi sur le genre.

Le sujet du droit de vote féminin refait surface en 1885 lorsque le Premier Ministre Macdonald tente de modifier la loi électorale (Dumont et al. 1992, 164; Lamoureux 1989, 17). En effet, au moment de la Confédération en 1867, aucune loi électorale fédérale n'existe. Puisque la définition du droit de vote est laissée à la discrétion des provinces, le projet de loi présenté par ce dernier vise à uniformiser le cens électoral. Ce projet de loi aurait permis à tous les propriétaires de voter sans distinction entre les genres (Dumont et al. 1992, 164; Lamoureux 1989, 17; Lavergne 1990, 12). Cependant, étant conscient du choc qu'une telle proposition pouvait avoir à cette époque, Macdonald était prêt à abandonner cette idée afin de ne pas mettre en péril son projet de loi (Lamoureux 1989, 20). Le projet de loi finira par être adopté sans cette disposition, faisant en sorte que le vote demeure une affaire d'hommes tout en conservant le critère de la propriété. Il faudra attendre jusqu'en 1898 avant qu'aient lieu les prochains débats concernant l'exercice de la citoyenneté pour les femmes et bien plus encore pour l'octroi de ce droit.

Bien que le gouvernement de Macdonald ait adopté une loi donnant au Parlement canadien le contrôle du droit de vote en 1885, celui-ci sera rétrocedé aux provinces treize ans plus tard par le gouvernement de Wilfrid Laurier (Lamoureux 1989, 21). En effet, fidèle à sa politique de décentralisation, Wilfrid Laurier propose un projet de loi laissant aux provinces le soin de déterminer les qualifications électorales autant au niveau fédéral que provincial (Lamoureux 1989, 21; Lavergne 1990, 12). Cette loi sera en vigueur jusqu'en 1917.

---

<sup>6</sup> La Grande-Bretagne modifie sa loi électorale en 1832 afin d'exclure définitivement les femmes de la politique (Baillargeon 2019).

L'élargissement du suffrage féminin s'effectue par étape et sur une longue période à travers le Canada. Le droit de vote ayant déjà été accordé dans certaines provinces amène le Parlement fédéral à octroyer, en 1917, le droit de vote aux infirmières et aux parents de militaires, soit aux femmes dont un membre de leur famille sert dans l'armée canadienne ou britannique, par l'implantation de la *Loi des élections en temps de guerre* et de la *Loi des électeurs militaires* (Darsigny et al. 1990, 3; English 2006; Janovicek et Thomas 2019, 174; Strong-Boag 1994, 1). Le Tableau 1 présente la chronologie de l'obtention du suffrage féminin au Canada.

Tableau 1. – Chronologie de l'obtention du droit de vote des femmes au Canada

Juridiction	Année d'adoption
Canada – Fédéral <sup>1</sup>	1917
Canada – Fédéral	1918
Manitoba	1916
Saskatchewan	1916
Alberta	1916
Colombie-Britannique	1917
Ontario	1917
Nouvelle-Écosse	1918
Nouveau-Brunswick	1919
Yukon	1919
Île-du-Prince-Édouard	1922
Terre-Neuve-et-Labrador	1925
Québec	1940

<sup>1</sup> L'adoption de la loi de 1917 accorde le suffrage à une partie de la population féminine, soit seulement aux infirmières ainsi qu'aux femmes dont un membre de leur famille enrôlé dans l'armée canadienne ou britannique. (Cleverdon 1974; Janovicek et Thomas 2019; Lamoureux 1989; Lavergne 1990)

Un an plus tard, l'ensemble des femmes obtiennent le droit de vote aux élections fédéral. De ce fait, le suffrage est étendu à toutes les femmes âgées de 21 ans ou plus, nées au Canada et répondant aux critères d'admissibilité (Darsigny et al. 1990, 3; Jackel 2019; Lavergne 1990, 12-13). Toutefois, certaines exclusions prévalent toujours. Les femmes asiatiques et autochtones ne peuvent pas encore exercer leurs droits politiques (Jackel 2019; Strong-Boag 1994). C'est en 1948 et 1960 respectivement que ces groupes l'obtiendront (Jackel 2019; Strong-Boag 1994).

Comme il est possible d'observer dans le Tableau 1, au niveau provincial, le Manitoba est la première province à accorder le droit de vote aux femmes en 1916. Elle est suivie par la Saskatchewan et l'Alberta aussi en 1916. La Colombie-Britannique et l'Ontario ont accordé le droit de vote aux femmes en 1917. Les femmes de la Nouvelle-Écosse l'obtiennent en 1918. Un an plus tard, soit en 1919, le Nouveau-Brunswick et le Yukon donnent le droit de vote aux femmes dans sa province. L'Île-du-Prince-Édouard modifie, quant à elle, sa loi électorale en 1922 permettant désormais aux femmes de voter. En 1925, Terre-Neuve accorde le vote aux femmes de 25 ans et plus, mais corrigera sa loi électorale en abaissant la limite d'âge à 21 ans en 1946. Le Québec est la dernière province à étendre le suffrage à sa population. Ce faisant, les Québécoises obtiendront ce droit en 1940 (Jackel 2019; Lamoureux 1989, 32-37; Lavergne 1990, 12-28; Strong-Boag 1994, 1).

L'élargissement du suffrage féminin n'est pas seulement un phénomène se produisant au Canada, mais un phénomène mondial. Il existe différentes raisons permettant d'expliquer la mise en place de cette réforme électorale permettant aux femmes de voter. Ces raisons seront abordées dans la section suivante, tout en considération le contexte spécifique du Canada.

## **1.2 L'acquisition du droit de vote par les femmes**

L'élargissement du suffrage aux femmes est l'une des transformations sociales et politiques les plus importantes du dernier siècle. Contrairement à l'élargissement du suffrage universel aux hommes, cette transformation s'est effectuée sur une courte période considérant le nombre de siècles dont les femmes en ont été privées (Morgan-Collins 2016, 11; Teele 2020, 1-2). En effet, très peu de pays avaient accordé le suffrage féminin avant le XXe siècle (Morgan-Collins 2016, 11; Teele 2020, 1-2). Pourtant, seulement cent ans plus tard, l'ensemble des pays avait élargi ce droit à l'électorat féminin (Morgan-Collins 2016, 9-10). Il semble que la majorité des réformes permettant aux femmes de voter se produisent après 1920, soit après la Première Guerre mondiale

(Morgan-Collins 2016, 9-10; Teele 2020). Le Canada ainsi que plusieurs provinces canadiennes concèdent le suffrage féminin pendant et après la Première Guerre mondiale. Seul le Québec accorde le droit de vote aux femmes en 1940. Cette décision d'élargir le suffrage est le résultat de plusieurs facteurs tels que des normes internationales, de la modernisation économique et sociale, de la guerre, du travail féminin, des mouvements suffragistes et des incitations des élites politiques (Teele 2020). Cette section vise à fournir une analyse approfondie des raisons de l'élargissement du suffrage féminin au Québec.

À la suite de l'octroi du suffrage aux femmes par la Nouvelle-Zélande, premier pays à étendre le vote aux femmes, en 1893, les pays dont le Canada commencent progressivement à modifier leur loi électorale en faveur du suffrage féminin (Morgan-Collins 2016, 9-10; Teele 2020). Seule la Nouvelle-Zélande, 1893, l'Australie, 1901, la Finlande, 1906 et la Norvège, 1913 accordent le droit de vote aux femmes avant la Première Guerre mondiale (Morgan-Collins 2016, 9-10; Przeworski 2009; Ramirez, Soysal, et Shanahan 1997; Teele 2020; Towns 2013). Le Tableau 2 présente la chronologie de l'adoption du droit de vote à l'électorat féminin dans l'ensemble des pays.

Tableau 2. – L'adoption du suffrage féminin dans le monde

<b>Année</b>	<b>Pays</b>	<b>Année</b>	<b>Pays</b>	<b>Année</b>	<b>Pays</b>
1893	Nouvelle-Zélande	1918	Royaume-Uni	1919	Biélorussie
1902	Australie	1918	Fédération de Russie	1919	Ukraine
1906	Finlande	1918	Estonie	1920	Tchécoslovaquie
1913	Norvège	1918	Géorgie	1920	États-Unis
1915	Danemark	1918	Lettonie	1920	Albanie
1915	Islande	1918	Lituanie	1921	Arménie
1917	Canada	1918	Pologne	1921	Azerbaïdjan
1918	Autriche	1919	Belgique	1924	Kazakhstan
1918	Allemagne	1919	Luxembourg	1924	Mongolie
1918	Hongrie	1919	Pays-Bas	1924	Tadjikistan
1918	Irlande	1919	Suède	1924	Sainte-Lucie (R-U)

Tableau 2. – (Suite) L'adoption du suffrage féminin dans le monde

Année	Pays	Année	Pays	Année	Pays
1927	Turkménistan	1946	Roumanie	1951	Grenade
1929	Roumanie	1946	Yougoslavie	1951	Saint-Christophe-et-Niévès
1929	Équateur	1946	République populaire démocratique de Corée	1952	Côte d'Ivoire
1930	Afrique du Sud	1946	Guatemala	1952	Liban
1931	Portugal	1946	Venezuela	1953	Grèce
1931	Espagne	1946	Vietnam	1953	Bhoutan
1931	Chili	1946	Djibouti	1953	Guyana
1932	Brésil	1946	Cameroun	1954	Colombie
1932	Uruguay	1946	Libéria	1954	Ghana
1932	Thaïlande (Siam)	1946	Trinité-et-Tobago	1954	Belize
1934	Cuba	1947	Chine	1955	Honduras
1934	Turquie	1947	Argentine	1955	Nicaragua
1935	Myanmar (R-U)	1947	Mexique	1955	Pérou
1937	Philippines	1947	Pakistan	1955	Érythrée
1938	Ouzbékistan	1947	Singapour	1955	Éthiopie
1938	Bolivie	1948	Israël	1955	Cambodge
1939	Salvador	1948	Niger	1956	Bénin
1941	Panama	1948	Seychelles	1956	Gabon
1942	République dominicaine	1948	Surinam	1956	Comores
1944	Bulgarie	1948	République de Corée	1956	Égypte
1944	France	1949	Bosnie-Herzégovine	1956	Mali
1944	Jamaïque (R-U)	1949	Costa Rica	1956	Maurice
1945	Croatie	1949	Syrie	1956	Somalie
1945	Slovénie	1950	Inde	1957	Malaisie
1945	Italie	1950	Haïti	1958	Laos
1945	Indonésie	1950	Barbade	1958	Nigéria
1945	Sénégal (FR)	1950	Antigua-et-Barbuda	1958	Burkina Faso
1945	Togo (FR)	1951	Népal	1958	Tchad
1945	Japon	1951	Dominique	1958	Guinée

Tableau 2. – (Suite) L’adoption du suffrage féminin dans le monde

Année	Pays	Année	Pays	Année	Pays
1959	Saint-Marin	1962	Ouganda	1972	Bangladesh
1959	Madagascar	1962	Zambie	1973	Bahreïn
1959	Tunisie	1963	Kenya	1974	Jordanie
1959	Tanzanie	1963	Fidji	1975	Angola
1960	Chypre	1963	Congo	1975	Cap-Vert
1960	Tonga	1963	Maroc	1975	Mozambique
1960	Gambie	1963	Afghanistan	1977	Guyane française
1961	Salvador	1963	Iran	1978	Moldavie
1961	Paraguay	1964	Soudan	1979	Zimbabwe
1961	Malawi	1964	Libye	1980	Irak
1961	Burundi	1965	Botswana	1984	Liechtenstein
1961	Rwanda	1965	Lesotho	1986	République centrafricaine
1961	Mauritanie	1967	Afrique du Sud	1989	Namibie
1961	Sierra Leone	1968	Swaziland	1998	Qatar
1961	Bahamas	1970	Andorre	2003	Oman
1962	Monaco	1970	Yémen	2005	Koweït
1962	Algérie	1971	Suisse	2006	Émirats arabes unis

Sources : Lavergne 1990; Morgan-Collins 2016; Ramirez, Soysal, et Shanahan 1997; Towns 2019

Autant dans le contexte mondial qu’au Canada, la Première Guerre mondiale a grandement accéléré le processus de l’élargissement du droit de vote aux femmes (Adams 2016; Cohen 2012, 14; Dumont et al. 1992, 269-71; Duverger 1955; Teele 2020, 22-23). De ce fait, l’augmentation du nombre de femmes sur le marché du travail ne cesse de croître à l’occasion de cette première guerre (Darsigny et al. 1990, 270; Teele 2020, 20-22). Les femmes occupent principalement des postes masculins remplaçant sur le marché du travail les hommes partis défendre la nation. Le suffrage serait donc offert à l’électorat féminin afin de les récompenser pour le service rendu pendant la guerre (Cohen 2012, 14).

Les mouvements suffragistes ayant été très présents sur la scène politique afin de lutter pour l’avancement des droits des femmes se sont faits plus discrets pendant la guerre (Lamoureux 1989, 32). En effet, la majorité des femmes membres des mouvements suffragistes cessent leurs activités afin de participer à l’effort de guerre. Par ces mouvements, le suffrage féminin est un sujet de plus en plus saillant sur la scène politique. Il semble pourtant que le droit de vote aux femmes n’a été

élargi que quand les circonstances politiques furent propices. Autrement, l'effort des mouvements suffragistes n'a été récompensé que quand les partis politiques ont perçu le suffrage comme un avantage stratégique, principalement en temps de guerre (Teele 2020).

Au Canada, le Parti unioniste de Borden ayant remporté les élections fédérales en 1911 se retrouve confronté aux circonstances de la Première Guerre mondiale qui éclate en 1914 (Baillargeon 2015, 169, 2019, 98-99; Cohen 2012; Warren et Mongeon 2018, 105). Le Premier ministre conservateur Robert Borden avait fait la promesse qu'aucun homme ne serait obligé de se battre pendant la guerre. Cependant, en 1916, le taux élevé de pertes humaines au combat et la diminution d'enrôlement volontaire obligent le gouvernement à revenir sur sa décision (Baillargeon 2015, 169, 2019, 98-99; Cohen 2012; Warren et Mongeon 2018, 105). La conscription était un sujet de discorde au Canada. En effet, les Canadiens-anglais y étaient largement favorables alors que les Canadiens-français s'y opposaient (English 2006). Au Québec, très peu de Canadiens-français se portent volontaires pendant la guerre, puisqu'ils ne ressentent aucune loyauté envers le Royaume-Uni ni le Canada contrairement aux Canadiens-anglais (English 2006). Ainsi, la conscription était vue par les Canadiens-français comme un moyen pour les Britanniques de revendiquer leurs intérêts impérialistes (English 2006). Le gouvernement unioniste passe deux lois en 1917. La première est la *Loi des électeurs militaires* qui accorde le suffrage partiel aux femmes servant comme infirmières à l'étranger ou ayant un parent masculin servant dans l'armée canadienne ou britannique. La seconde est la *Loi des élections en temps de guerre* qui permet aux soldats en mission à l'étranger de choisir dans quelle circonscription ils souhaitent que leur vote soit comptabilisé. En d'autres mots, l'implantation de la *Loi des électeurs militaires* et la *Loi des élections en temps de guerre* de 1917 visent à obtenir davantage d'électeurs soutenant la conscription et à privés ceux qui s'y seraient opposés (English 2006). La conscription, sujet polarisant, sera donc utilisée par le Parti unioniste de Borden pour s'assurer la victoire lors des élections fédérales canadiennes en 1917.

Dans les provinces canadiennes, les partis politiques semblent octroyer le droit de vote aux femmes pour des raisons partisans (Baillargeon 2019; Darsigny et al. 1990 Lamoureux 1989; Lavergne 1990;). Partout à l'exception du Québec, le vote est accordé à l'électorat féminin. Cela isole davantage le Québec du reste du Canada. Avant que les provinces canadiennes élargissent le suffrage aux femmes, il existait une organisation regroupant l'ensemble des mouvements sociaux

de femmes à travers le Canada (Baillargeon 2015; 2019; Dumont et al. 1992; Dumas 2016; Lamoureux 1989; Lavergne 1990). Cependant, lorsque la formation de ces mouvements de femmes est devenue plus présente dans la société canadienne, le gouvernement libéral du Canada, dirigé par sir Wilfrid Laurier, prend la décision de rétrograder le contrôle du droit de vote aux provinces en 1898 (Lamoureux 1989). Ce faisant, les mouvements féminins se retrouvent à devoir mener une lutte sur les deux paliers de gouvernement, soit au fédéral et au provincial.

L'élargissement du suffrage s'effectue différemment dans chacune des provinces canadiennes. Dans l'ensemble des provinces des Prairies, il semble y avoir une absence d'opposition au suffrage féminin (Dumont et al. 1992; Lamoureux 1989; Lavergne 1990). L'Alberta et la Saskatchewan rencontrent peu d'obstacle, puisque leurs entrées dans la constitution canadienne sont plutôt récentes. Toutes deux sont devenues des provinces canadiennes en 1905. Afin d'obtenir le droit de vote, les suffragistes doivent démontrer le désir des femmes de participer à la citoyenneté (Lamoureux 1989). En faisant circuler plusieurs pétitions, celles-ci obtiennent un nombre considérable de signatures ce qui leur permet d'obtenir le droit de vote. Au Manitoba, le Premier ministre Roblin du Parti conservateur s'oppose à l'élargissement du droit des femmes (Lamoureux 1989). Les femmes soutiennent alors davantage l'opposition, le Parti libéral, qui est plus ouvert à l'émancipation des femmes (Lamoureux 1989). Le changement de gouvernement en 1915 permet aux Manitobaines d'obtenir gain de cause.

En Colombie-Britannique, en Ontario, au Québec et dans les provinces maritimes, soit la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince Édouard, le suffrage féminin fait face à un refus ferme des partis politiques (Dumont et al. 1992; Lamoureux 1989; Lavergne 1990). L'ensemble de ses provinces, à l'exception du Québec, réussit tout de même à acquérir le droit de vote à la fin de la Première Guerre mondiale et à démontrer, comme les provinces des Prairies, que les femmes souhaitent obtenir ce droit (Dumont et al. 1992; Lamoureux 1989; Lavergne 1990). Le Québec fait face à une plus grande résistance que les autres provinces.

Au Québec, le contexte de l'élargissement du suffrage féminin est bien différent que dans le reste du Canada. La Première Guerre mondiale n'a pas eu le même effet escompté dans la province québécoise. Bien que la guerre entraîne de nouveaux rôles pour les femmes, ceux-ci ne sont que temporaires (Adams 2016; Anderson 1981; Auger et Lamothe 1981; Hartmann 1982; Pierson 1986). Pendant cette période, le travail des femmes est considéré comme essentiel pour le

bon fonctionnement de la société. Celles-ci étaient responsables de préserver la famille, de surveiller les prix afin d'éviter l'inflation, de respecter le rationnement, de récupérer les matériaux pour l'effort de guerre, d'assurer l'alimentation des membres de la famille, de prendre des pensionnaires, de combler les postes masculins dans les usines et manufactures, et de s'enrôler si nécessaire dans l'armée (Anderson 1981; Auger et Lamothe 1981; Baillargeon 2015; 2019; Dumont et al. 1992; Hartmann 1982; Pierson 1986; Lamoureux 1989). Toutefois, il était attendu que les femmes retournent à leur occupation première une fois la guerre terminée, puisque la participation des femmes au marché du travail était considérée comme un devoir et non un droit.

La situation économique du Québec a également ralenti le processus d'émancipation des femmes. En effet, le Québec a connu un développement économique relativement plus lent par rapport au reste du Canada (Dickinson, Young, et Filion 2014; Dumont et al. 1992). Pendant longtemps, le Québec était principalement une société agricole et conservatrice (Cliche 1961; Dickinson, Young, et Filion 2014; Dumont et al. 1992). Ce n'est qu'après la crise de 1929 que cette province connaît une période de modernisation (Dumont et al. 1992). Passant ainsi d'une économie agricole à une économie industrielle, la modernisation entraîne des changements sociaux et culturels dans la société québécoise.

Le conservatisme social et religieux qui prévalait au Québec a contribué au maintien des rapports de subordination chez les femmes (Baillargeon 2015, 2019; Dumont et al. 1992; Lamoureux 1989). Le suffrage était considéré comme non conforme à l'ordre naturel des choses, soit la séparation des sphères entre les hommes et les femmes (Baillargeon 2019; Lamoureux 1989). Bien que le vote irait à l'encontre du rôle traditionnel des femmes, la participation des Québécoises au vote fédéral est vue comme un moyen de contourner les effets pervers du vote féminin des autres provinces non catholiques (Maillé 1990, 86). Les Québécoises ont ainsi la mission d'assurer la propagation et la survivance des valeurs, soit la langue française et la foi catholique, et de la race québécoise (Darsigny 1990, 20). Ce faisant, le suffrage au fédéral est encouragé dans la province contrairement au provincial, puisqu'il s'agit d'une invention anglo-saxonne contraire aux traditions canadiennes-françaises (Dumas 2016, 142).

De plus, la modernisation a entraîné plusieurs changements dans la société québécoise. L'industrialisation a ouvert de nouvelles opportunités d'emplois pour les femmes alors que l'influence grandissante des mouvements des droits des femmes a remis en question les normes

sociales (Teele 2020). Les valeurs traditionnelles patriarcales ont laissé place à des idées plus égalitaires entre les genres (Lamoureux 1989). Par conséquent, le développement économique du Québec transforme la société et joue un rôle dans l'élargissement du suffrage féminin dans la province. L'octroi du suffrage aux femmes coïncide avec la période d'industrialisation et d'urbanisation (Maillé 1990, 86).

Également, l'organisation du mouvement suffragiste au Québec était dissociée des autres mouvements suffragistes formés par les femmes anglo-saxonnes (Darsigny 1990; Darsigny et al. 1990; Dumont et al. 1992; Lamoureux 1989; Lavergne 1990). Cette séparation au sein des mouvements n'est pas seulement causée par les barrières linguistiques, mais aussi par les perceptions qu'ont les anglophones sur les francophones. Ceux-ci considéraient les Québécois comme étant une nation colonisée et une race inférieure aux Canadiens non québécois (Forestell and Moynagh 2014; Siegfried 1907). Les mouvements suffragistes francophones étaient marqués par cette séparation tant sur le plan national que provincial.

Bien que l'organisation du mouvement suffragiste fût lente au Québec, les femmes ont tout de même revendiqué le droit de vote pendant une longue période (Baillargeon 2015, 2019; Cohen 2012; Dumont et al. 1992; Lamoureux 1989). Malgré leurs nombreuses tentatives, elles font face à plusieurs blocages. Les refus proviennent principalement des politiciens, des hommes de l'élite et du clergé. Ceux-ci accordent une importance particulière à la religion, à la famille, au patriarcat et au mode de vie rural qu'ils jugent comme des valeurs indispensables pour le bon fonctionnement de la société (Lamoureux 1989). Ce faisant, la priorité de l'État était de protéger les valeurs traditionnelles et de maintenir l'ordre au niveau politique, économique et social, soit de maintenir le statu quo (Gagnon 1974; Lamoureux 1989). L'État s'opposait par conséquent à toutes formes de changement. Néanmoins, la société en pleine transformation perturbe la relation entre les rôles traditionnels et redéfinit par le fait même la conception du droit de vote basé sur le genre.

L'ensemble des débats concernant le suffrage féminin au Québec s'effectuèrent majoritairement sous le gouvernement Taschereau, chef du Parti libéral du Québec, qui fut en poste de 1920 à 1936 (Baillargeon 2019). Le Premier ministre Taschereau se montre hostile à l'élargissement de ce droit aux femmes. Bien qu'il conçoive que le suffrage féminin est inévitable au Québec, il ne serait pas celui à l'octroyer (Lamoureux 1989, 42). Au total, les suffragistes se rendent quatorze fois au Parlement de Québec entre 1927 à 1940 afin d'obtenir le droit de vote

(Baillargeon 2019; Dumas 2016). Il faudra pourtant attendre le dixième débat avant qu'il n'y ait une réelle discussion entre les parlementaires pour modifier la loi électorale et y inclure les femmes (Baillargeon 2019; Dumas 2016). Le Tableau 3 fait la recension des différents projets de loi présentés par les députés afin de proposer l'adoption d'un projet de loi en faveur du suffrage féminin.

Ayant déjà la capacité de participer aux élections sur différents paliers gouvernementaux, tels que le palier scolaire, municipal et fédéral, et l'élargissement grandissant du suffrage féminin à l'échelle mondiale, il semble que le suffrage féminin soit inévitable au Québec (Darsigny et al. 1990; Dumont et al. 1992; Lamoureux 1989; Lavergne 1990). En effet, l'introduction du suffrage féminin transforme la conception de la citoyenneté. L'exclusion des femmes dans les sociétés a longtemps fait partie des normes internationales et constituait l'un des critères permettant d'évaluer le niveau de civilisation d'un État (Townes 2013). Ce faisant, les normes internationales ont grandement influencé les gouvernements dans leurs décisions d'élargir le suffrage à l'électorat féminin. Les mouvements en faveur du suffrage féminin, les organisations internationales telles que la Société des Nations (SDN) et plus tard l'Organisation des Nations Unies (ONU) ainsi que les conventions et traités internationaux participent à la transmission et à l'adoption de ces normes (Przeworski 2009). En d'autres termes, l'augmentation du nombre de pays modifiant leur loi électorale en faveur du suffrage féminin fait pression sur les pays restants à se conformer aux normes internationales (Przeworski 2009; Townes 2013). Cette pression internationale en faveur du suffrage féminin se fait donc de plus en plus ressentir dans la province québécoise également.

Puisque le Parti libéral (PLQ) a été au pouvoir pendant plus de quatre décennies au pouvoir, le parti ne semblait pas nécessiter davantage de votes pour demeurer au pouvoir. Bien qu'Adélard Godbout ait été longtemps un fervent opposé du suffrage féminin, puisqu'il considérait que les femmes favoriseraient le Parti conservateur (PCQ), celui-ci revient sur ses positions après la défaite du Parti libéral en 1936 (Baillargeon 2015, 2019; Dumas 2016). Ce faisant, les libéraux entreprirent de s'allier aux mouvements suffragistes et de mettre le suffrage féminin à leur programme politique (Baillargeon 2015, 2019; Dumas 2016; Warren et Mongeon 2018). Le droit de vote est donc utilisé par le Parti libéral comme une fin stratégique afin de remporter l'élection de 1939.

Tableau 3. – Députés ayant parrainé les projets de loi proposant l’élargissement du droit de vote aux femmes et le résultat des votes, 1927-1940

Année	Député parrain	Parti politique du parrain	Parti politique au pouvoir	Pour	Contre	Vote négatif
1927	Marchand, Victor	Libéral	Libéral	13	51	80%
1928	Tremblay, William	Ouvrier	Libéral	11	39	78%
1929	Tremblay, William	Ouvrier	Libéral	16	50	75%
1930	Vautrin, Irénée	Libéral	Libéral	24	44	65%
1931	Vautrin, Irénée	Libéral	Libéral	21	47	69%
1932	Plante, Anatole	Libéral	Libéral	33	52	70%
1933	Plante, Anatole	Libéral	Libéral	20	53	72%
1934	Fauteux, Gaspard	Libéral	Libéral	25	52	68%
1935	Rochette, Edgar	Libéral	Libéral	19	43	69%
1936	Monk, Frederick Arthur	Action libérale nationale	Libéral	24	43	61%
1937	Pouliot, Camille	Union nationale	Union nationale	21	49	70%
1938	Bélanger, Grégoire	Union nationale	Union nationale	16	48	74%
1939	Lafleur, P.A.	Union nationale	Union nationale	---	---	---
1940	Godbout, Adélar	Libéral	Libéral	67	9	11%

Sources : Baillargeon (2015) et Darsigny et al. (1990)

Il est à se demander pourquoi le Parti conservateur (PCQ), une fois au pouvoir, n'a pas étendu le suffrage aux femmes. Cette question suscite des interrogations sur les raisons pour lesquelles les conservateurs n'ont pas soutenu activement l'extension du suffrage féminin, qui aurait pu être avantage par cet électorat féminin. Ce phénomène peut être comparé à des cas similaires, comme celui observé en France, où des partis de gauche, malgré leur progressisme revendiqué, ont longtemps résisté au suffrage féminin (Chenut 2012). Il est possible que d'autres considérations, telles que des préoccupations idéologiques, des dynamiques internes au parti, ou des calculs politiques plus larges, aient prévalu.

Ainsi, après plusieurs années à débattre sur la question du suffrage féminin, l'élargissement du droit de vote aux femmes est finalement adopté par l'Assemblée législative à 67 voix contre 9 (Dumas 2016; Dumont et al. 1992; Lamoureux 1989, 53). En date du 11 avril 1940, la loi électorale est adoptée sous le gouvernement libéral dirigé par Godbout et redéfinit la conception de l'électeur légitime, conception basée sur le genre depuis 1849 (Baillargeon 2019; Dumas 2016; Dumont et al. 1992; Lamoureux 1989, 53). Le droit de vote n'est plus une question de genre, mais bien un droit universel acquis par les hommes et les femmes. Il existe tout de même certaines exceptions concernant les femmes issues de groupes ethniques. Les Québécoises s'acquitteront finalement de ce droit lors des élections de 1944.

Ce chapitre a retracé l'évolution historique du droit de vote au Québec, soulignant les moments importants de l'histoire où les femmes ont eu et perdu le droit de vote, ainsi que les luttes et les mouvements ayant conduit à l'octroi définitif du droit de vote en 1940, faisant du Québec la dernière province canadienne à l'accorder. Cette chronologie a mis en évidence la complexité des enjeux politiques et sociaux qui ont marqué la trajectoire des droits électoraux des femmes au Québec. Ayant présenté le contexte dans lequel les femmes ont obtenu le droit de suffrage, le chapitre suivant fait un bilan des écrits qui ont étudié la façon dont l'élargissement du suffrage féminin a pu influencer les résultats électoraux au Québec. Cette revue de la littérature permettra de formuler une hypothèse concernant les effets politiques de l'expansion du suffrage féminin.

## **Chapitre 2 – Cadre théorique**

L'élargissement du suffrage à l'électorat féminin marque un tournant important dans l'histoire démocratique des sociétés. Cet événement soulève des questions essentielles auprès des partis politiques concernant son impact sur les résultats électoraux. Certains partis politiques considèrent que le vote féminin aurait une incidence sur les résultats électoraux, tandis que d'autres pensent le contraire. Les partis politiques qui estiment que l'élargissement du suffrage aux femmes profiterait à leur parti chercheraient à bénéficier du vote féminin (Norris 1985). Toutefois, il était difficile de déterminer si le vote des hommes et des femmes allait être différent ou identique au moment d'octroyer le droit de vote aux femmes, puisque très peu d'études sur le comportement électoral des femmes ont été réalisées avant les années 1950 (Shorrocks 2021, 14). Afin de comprendre comment les résultats électoraux ont pu être influencés par l'arrivée des femmes en politique, le chapitre 2 s'attarde aux trois théories qui examinent les différences de vote entre les genres. Ce chapitre conclut par la présentation de l'hypothèse qui sera testée dans ce mémoire.

### **2.1 Le suffrage féminin ne favorise aucun parti politique**

La première théorie considère que le comportement électoral des femmes ne serait pas fondamentalement différent de celui des hommes. Dans cette perspective, les femmes voteraient de la même manière que leurs homologues masculins ce qui signifierait que l'émancipation des femmes n'aurait pas d'incidence sur les résultats électoraux. Cette conception du vote féminin est partagée par certaines études qui se sont attardées au retard dans l'obtention du droit de vote des femmes. Ces études sont d'avis que les gouvernements qui tardent à octroyer ce droit aux femmes considéraient que le suffrage féminin reproduirait celui des hommes ce qui n'aurait aucune incidence sur les résultats électoraux (Acemoglu et Robinson 2000; Krادitor 1981; McConaughy 2013; Rueschemeyer, Huber, et Stephens 1992). Dans cette section, les similitudes dans le comportement électoral entre les hommes et les femmes sont abordées à la fois au sein de la population, mais également au sein des couples.

Historiquement, les femmes ont été confinées à des rôles déterminés par les normes sociales et les contraintes culturelles (Adams 2016; Baillargeon 2015; Beauvoir 2011; DuBois 1975; Goldstein 1974; Norris 1985; Okin 1989; Randall 1993; Teele 2020; Tingsten 1975; Skocpol 1992). Elles étaient reléguées à la sphère privée alors que les hommes dominaient la sphère

publique. Ceux-ci étaient chargés de prendre les décisions politiques, puisqu'ils étaient considérés comme les seuls à posséder les capacités intellectuelles nécessaires pour la prise de telles décisions. Les femmes quant à elles étaient considérées comme des êtres fragiles et purs devant à tout prix être protégés des vices de la politique (Adams 2016; Campbell et al. 1980; DuBois 1975; Dumont et al. 1992; Lamoureux 1989; McConaughy 2013; Teele 2020). Plus particulièrement, il était estimé que les femmes n'étaient pas équipées mentalement pour appréhender les subtilités de la politique et que la participation des femmes à la politique les priverait de leur féminité ayant pour conséquence de détruire les foyers et les familles (Baillargeon 2019; Broca 1861; Gould, Chabert, et Blanc 1997; Krador 1981). La division traditionnelle des rôles a eu pour conséquence de soumettre les femmes à l'autorité patriarcale. Ce faisant, les femmes ayant été exclues des décisions politiques pendant une grande partie de l'histoire s'en remettent au choix électoral de leurs époux après avoir obtenu le droit de vote. Cela signifie que le vote entre conjoints serait similaire et que par conséquent l'arrivée des femmes en politique n'aurait pas d'incidence sur les résultats électoraux.

Bien que l'une des explications de la similarité des votes au sein des couples mariés peut être attribuable au faible niveau de connaissance politique des femmes en raison de leur rôle traditionnel dans la société, d'autres études arrivent à des conclusions différentes. Selon ces études, les individus favoriseraient des partenaires possédant les mêmes caractéristiques socio-économiques telles que la race, l'âge, la religion, la classe sociale, l'éducation, la profession et l'appartenance à un parti politique (Duverger 1955; Campbell et al. 1980; De Graaf et Heath 1992; Lipset 1981). Cette tendance des gens à se marier à l'intérieur du même groupe social est appelée l'homogamie conjugale. Les individus sélectionneraient des partenaires ayant les mêmes opinions et préférences politiques ce qui contribuerait à l'alignement du vote au sein du couple (Duverger 1955; Campbell et al. 1980; Lipset 1981; De Graaf et Heath 1992). Ces opinions et préférences politiques ont été renforcées par l'environnement social et politique dans lequel les individus ont évolué (Coffé et Need 2010; De Graaf et Heath 1992; Jennings et Stoker 2001; Lampard 1997). En grandissant dans des environnements similaires, les couples seraient ainsi sujets à des informations politiques comparables ce qui aurait façonné leurs opinions et préférences politiques. La plupart des études sur l'influence politique ont constaté que la socialisation politique provenant de l'influence parentale affectait le comportement électoral et le choix électoral (Campbell et al. 1980; Coffé et Need 2010; Jennings et Stoker 2001; Lampard 1997). Autrement, en partageant les mêmes

opinions politiques, les individus seraient susceptibles de se rencontrer et de développer des relations menant à leur union. Au sein du mariage, les conjoints prendraient part à des discussions politiques (Duverger 1955; Campbell et al. 1980; De Graaf et Heath 1992; Lipset 1981). Ces interactions pourraient conduire à une influence mutuelle ainsi qu'à un alignement des attitudes politiques. Il faut également souligner que vivre dans le même ménage exposerait les couples mariés aux mêmes conditions socio-économiques ce qui contribuerait également au renforcement de perspectives politiques similaires (Duverger 1955; Chafe 1974; Campbell et al. 1980; De Graaf et Heath 1992; Lipset 1981). Les couples mariés auraient donc tendance à voter semblablement.

Dans une étude réalisée pour U.N.E.S.C.O, Duverger (1955) met en évidence l'existence d'un vote similaire au sein des couples mariées. À partir de données de sondages, l'auteur démontre que les femmes adoptent les choix électoraux de leur époux de façon significative. Les résultats de cette étude révèlent que 88,9% des femmes votent comme leur époux en Norvège alors que ce taux est de 89% en France et de 92% aux Pays-Bas. Dans l'ensemble, le comportement électoral entre conjoints serait similaire à 90% (Duverger 1955). Ces résultats renforcent l'idée que les femmes n'affecteraient pas les résultats des élections après avoir obtenu le vote, puisque les individus unis par les liens du mariage auraient des comportements électoraux semblables.

Diverses recherches se sont penchées sur la question visant à déterminer si les couples mariés ont tendance à voter de façon homogène. En se concentrant sur la période directement après l'élargissement du suffrage féminin, les études antérieures ont tenté d'établir si cet événement a entraîné des répercussions sur les résultats électoraux. Selon ces études, la participation des femmes mariées n'aurait aucune incidence sur les élections.

Les études qui se sont attardées aux similitudes dans le choix électoral ont contribué à enrichir la littérature sur le comportement électoral entre les genres. Ces études ont remarqué qu'aucun parti politique ne serait favorisé par l'obtention du droit de vote par les femmes. Au sein de la population, il n'existerait pas de différence significative dans le comportement électoral des hommes et des femmes après que les femmes ont obtenu le droit de vote (Chafe 1974; McConaughy 2013). Les femmes se retrouvent dans chacune des strates de la société. Tout comme les hommes, elles sont différentes par leur ethnicité, par leur classe sociale, par leur éducation, par leur profession, par leur religion et par leur statut légal (McConaughy 2013). Il n'y aurait donc pas de distinction entre les préférences politiques des femmes et des hommes, puisque

ces individus se trouvent proportionnellement dans tous les groupes de la société (McConnaughy 2013; Przeworki 2009). Selon cette théorie, la croyance que les femmes votent en bloc serait erronée.

Dans cette même perspective, les partis politiques ont commencé à être moins préoccupés par le vote des femmes lorsqu'ils ont réalisé que celui-ci était trop fragmenté pour avoir un réel impact sur les résultats électoraux (Chafe 1974). L'ouvrage *The American Voter* précise que seules les opinions concernant la prohibition auraient eu une incidence sur les résultats électoraux (Campbell et al. 1980). En ce sens, il n'y aurait pas de raison de croire que les femmes seraient attirées par un parti politique en particulier (Campbell et al. 1980). Il n'y aurait pas de différence substantielle dans le comportement électoral entre les genres à l'exception d'enjeux politiques féminins, tels que l'éducation et la santé, de la prohibition ou de la guerre (Pomper 1978). Ces différences sont considérées comme circonstancielles (Pomper 1978).

Finalement, la différence entre les genres indique que les femmes affichent historiquement des taux de participation plus bas que les hommes (Duverger 1955). Ces différences pourraient avoir des retombées sur les élections. Le fait que les femmes aient eu tendance à moins participer aux élections pourrait suggérer que leur absence de la politique n'aurait pas d'incidence sur les résultats électoraux (Chafe 1974; Duverger 1955). En d'autres termes, les partis politiques n'auraient pu être avantagés ou désavantagés par l'arrivée des femmes en politique.

## **2.2 Le suffrage féminin favorise les partis politiques de gauche**

L'étude de la différence dans le vote entre les genres est essentielle afin de comprendre l'impact de l'élargissement du droit de vote aux femmes sur les résultats électoraux. L'introduction du suffrage féminin entraîne des changements importants dans la constitution de l'électorat. Ce nouvel électorat serait plus favorable à l'égard des partis politiques de gauche. Ce faisant, selon la deuxième théorie, l'élargissement du droit de vote à l'électorat féminin aurait une incidence favorable pour les partis politiques de gauche.

À partir de la Première Guerre mondiale, la présence grandissante des femmes sur le marché du travail, principalement dans des emplois masculins, provoque des changements dans les normes sociales (Bertocchi 2011; Huber et Stephens 2000; Przeworski 2009). Celles-ci occupent des postes dans les industries laissés vacants par les hommes partis se battre pour leur nation. La main d'œuvre

féminine permettait de maintenir le bon fonctionnement de la société pendant la guerre. L'occupation de postes traditionnellement masculins influence les préférences politiques des femmes. Ces emplois masculins sont associés à des conditions de travail difficiles et sont considérés comme physiquement exigeants (Bertocchi 2011; Huber et Stephens 2000; Przeworski 2009). Ce faisant, plusieurs femmes prônent de meilleures conditions de travail en s'alignant avec la gauche politique (Bertocchi 2011; Huber et Stephens 2000; Przeworski 2009). Le soutien pour les partis politiques de gauche peut être attribuable aux politiques mis de l'avant par ces partis, soit des politiques de redistribution des richesses, des politiques de sécurité au travail, des politiques de réductions des heures de travail et des politiques d'égalité salariale.

Les femmes sont généralement plus vulnérables économiquement que les hommes (Bertocchi 2011; Edlund et Pande 2002; Folbre 1982; Iversen et Rosenbluth 2006; Lott et Kenny 1999). Différentes explications existent afin de justifier le besoin des femmes d'avoir cette sécurité économique. Les femmes qui travaillaient à cette époque étaient confrontées à des salaires inférieurs aux hommes (Goldin 1995). Cette infériorité salariale découlerait de la prédisposition des genres à leurs rôles traditionnels (Anderson 1981; Huber, Rueschemeyer, et Stephens 1993; Huber et Stephens 2000). Les emplois associés à la maternité, aux tâches domestiques et à des professions telles que l'enseignement ou la santé étaient perçus comme mieux adaptés pour les femmes. Étant considéré comme des emplois secondaires, il était normal que la rémunération de ces emplois soit inférieure aux emplois masculins (Bertocchi 2011; Edlund et Pande 2002; Folbre 1982; Iversen et Rosenbluth 2006; Lott et Kenny 1999). Il faut dire qu'à cette époque les femmes n'avaient pas non plus les mêmes opportunités d'éducation que leurs homologues masculins ce qui renforçait les attitudes à l'égard des rôles traditionnels dans la société et par le fait même les divisions salariales. Au Québec, les écoles de ménagères étaient des institutions visant à former les femmes à la gestion du foyer et aux tâches quotidiennes domestiques telles que la cuisine, le ménage, la couture et les soins des enfants (Dumont et al. 1992). Ces institutions avaient pour objectif de préparer les jeunes femmes à leur rôle d'épouses et de femmes au foyer. Elles étaient fortement découragées à poursuivre des études ou des carrières allant à l'opposé des normes sociales (Anderson 1981; Huber, Rueschemeyer, et Stephens 1993; Huber et Stephens 2000). Les emplois dominés par les femmes, tels que la santé, de l'éducation et de l'aide sociale, sont souvent plus sensibles aux politiques de l'État providence. Les budgets alloués à ces domaines ont un impact direct sur la qualité de l'emploi des femmes (Miller 1958; 1992; Morgan-Collins 2016).

Les femmes ont un intérêt plus important à voter pour les partis politiques de gauche, puisque, puisque ces secteurs d'emploi sont plus susceptibles d'être influencés par les dépenses gouvernementales. Les partis politiques de gauche font la promotion de politiques budgétaires égalitaires. En votant pour les partis politiques de gauche, les femmes cherchent à s'assurer une sécurité économique par la préservation de leur emploi (Anderson 1981).

L'infériorité salariale des femmes était également le résultat des attentes du travail féminin. Les femmes étaient perçues comme des travailleuses temporaires destinées à quitter leur emploi une fois mariées ou lors du retour des hommes de la guerre (Bertocchi 2011; Edlund et Pande 2002; Folbre 1982; Iversen et Rosenbluth 2006; Lott et Kenny 1999). Elles se retrouvaient dans des situations économiques plus vulnérables en raison de leur absence prolongée du marché du travail. Cette absence découle principalement de leur rôle dans la société, soit leurs rôles d'épouses et de mères. Le choix de s'absenter du travail pour assumer leurs responsabilités peut entraîner des conséquences sur leur indépendance financière et leur sécurité économique (Skocpol 1992; Lott et Kenny 1999; Tilly et Scott 2016). En effet, une fois mariées, elles seraient dépendantes de leurs époux. Ceux-ci devenaient les détenteurs et les administrateurs de la propriété et des revenus (Lott et Kenny 1999; Skocpol 1992; Tilly et Scott 2016). La relation de domination existante entre les époux provoquerait des inquiétudes chez les femmes soumises à l'autorité du mari (Lott et Kenny 1999). Craignant de devoir subvenir seules aux besoins de leurs familles en cas du décès du mari ou de divorce, les femmes seraient à risque économiquement (Lott et Kenny 1999). Cette réalité souligne l'importance pour les femmes de soutenir des partis politiques plus progressistes et sociaux, soit des partis associés à la gauche politique (Edlund and Pande 2002; Iversen and Rosenbluth 2006; Lott and Kenny 1999).

Les événements majeurs comme le Krach boursier de 1929 et la Grande Dépression influenceraient le comportement électoral (Corder et Wolbrecht 2006; Morgan-Collins 2016). La situation précaire résultant de l'augmentation du chômage et de la diminution des conditions de vie amène les partis politiques de gauche à proposer des mesures visant à réformer le marché financier (Anderson 1981; Corder et Wolbrecht 2006; Morgan-Collins 2016). Dans ce contexte de crise économique, les femmes seraient portées à soutenir les partis politiques de gauche en raison des politiques de protection sociale et de réduction des inégalités qu'ils proposent. Les élections américaines suivantes l'élargissement du vote aux femmes montrent que le Parti démocrate

obtiendrait le suffrage féminin. Plus particulièrement, les propositions politiques du Parti démocrate étaient orientées afin de mettre un terme à la crise économique ce qui lui a valu un soutien important des femmes. Les femmes ont quitté en plus grand nombre le Parti républicain afin de soutenir le Parti démocrate entre 1928 et 1932 et elles se sont mobilisées en plus grand nombre que les hommes lors des élections présidentielles américaines de 1936 (Corder et Wolbrecht 2016). Plus particulièrement, le nombre de femmes votant pour les démocrates est passé de 1,7 million en 1928 à 3.3 millions en 1936, soit une augmentation de presque 95%. Il est à noter que le vote des femmes varie en fonction du contexte et de la situation (Corder et Wolbrecht 2016).

L'élargissement du droit de vote aux femmes influence les résultats électoraux en faveur des partis politiques de gauche. Cette théorie a été confirmée pour le Canada. Morgan-Collins (2016) soutient que, lors de l'élection fédérale de 1921, les femmes votent pour le Parti libéral du Canada. Selon l'auteure, les Canadiennes allaient avoir un comportement électoral similaire aux Américaines, puisque les mouvements en faveur du suffrage accordaient une importance aux mouvements progressistes et sur la tempérance. À cette époque, le Parti conservateur du Canada était le parti le plus réceptif aux politiques de prohibition (Cleverdon 1974). Ce parti est d'ailleurs celui qui a permis aux Canadiennes de voter en adoptant la loi sur les élections fédérales (Cleverdon 1974). Le Parti libéral était quant à lui plus réceptif aux demandes émises par les femmes et a accordé le droit de vote au provincial dans sept des neuf provinces (Cleverdon 1974). Il a d'ailleurs proposé de mettre en place des réformes sur le travail concernant l'assurance maladie, le chômage et les indemnisations en cas d'accident. Ce faisant, les partis politiques de gauche bénéficieraient du suffrage féminin. Dans une seconde analyse, Morgan-Collins (2016) se focalise sur les résultats distincts des deux grandes provinces, à savoir l'Ontario et le Québec. Malgré l'absence de signification statistique, l'auteure met en lumière des tendances liées aux préférences des femmes. En Ontario, les femmes ont montré une préférence pour le Parti libéral, tandis que les Québécoises semblent avoir un penchant pour le Parti travailliste. Ces résultats suggèrent une orientation politique progressive chez les femmes de ces deux provinces (Morgan-Collins 2016).

### **2.3 Le suffrage féminin favorise les partis politiques de droite**

L'élargissement du droit de vote à l'électorat féminin entraînerait des répercussions sur les résultats électoraux en favorisant les partis politiques de droite. De ce fait, la troisième théorie postule que les femmes auraient tendance à voter de manière plus conservatrice que leurs homologues

masculins. Cette théorie occupe une position centrale au sein de ce mémoire, puisqu'elle a été confirmée par une plus grande quantité d'études. Surnommée la différence traditionnelle entre les genres (*The traditional gender gap*), cette théorie suggère que depuis l'obtention du suffrage féminin favoriserait les partis politiques de droite et cette tendance se maintiendrait jusqu'aux années 1970 (Inglehart et Norris 2000).

L'alignement des femmes vers des positions plus conservatrices et religieuses après avoir obtenu le droit de vote peut être associé aux rôles traditionnels attribués aux femmes. Ces rôles sont profondément ancrés dans les mœurs de la société (Adams 2016; Baillargeon 2015; Beauvoir 2011; DuBois 1975; Goldstein 1974; Norris 1985; Okin 1989; Randall 1993; Skocpol 1992; Teele 2020; Tingsten 1975). Historiquement, les femmes étaient restreintes à la sphère privée. Elles avaient comme responsabilités d'être des bonnes épouses, de s'occuper du ménage et d'élever les enfants. Ce faisant, ces rôles sociaux viennent renforcer les distinctions entre les hommes et les femmes ce qui entraînerait des répercussions sur les résultats électoraux (DuBois 1975; Goldstein 1974; Norris 1985; Randall 1993; Skocpol 1992; Tingsten 1975).

Les institutions religieuses ont également joué un rôle dans la formation des attitudes politiques des femmes. Ces institutions religieuses agissaient à titre de lieu de rassemblement pour la communauté. Les femmes auraient fréquenté plus régulièrement ces lieux que leurs homologues masculines. En effet, selon Campbell Converse, Miller, et Stokes (1980) et Butler et Stokes (1974), il existerait une différence entre les genres de 7% concernant la fréquentation des lieux religieux. En prônant des valeurs familiales et en mettant l'accent sur le maintien des rôles traditionnels séparés, l'Église endoctrinait davantage les femmes à adopter des comportements conservateurs et religieux (Tingsten 1975). L'influence de l'Église et des valeurs qu'elle promouvait contribue au soutien des partis politiques de droite. Il faut souligner que les pays catholiques, souvent en retard dans l'élargissement politique des femmes, favorisent généralement les partis politiques se positionnant plus à droite de l'échiquier politique (Adams 2016; Duverger 1955; Inglehart et Norris 2000; Przeworski 2009).

En fonction des valeurs traditionnelles et des normes sociales, certaines femmes se seraient opposées aux réformes progressistes après avoir obtenu le droit de vote. Elles étaient davantage opposées à l'adoption d'une réglementation visant à instaurer des journées de travail d'une durée de huit heures et à la création d'un ministère visant à aider les chômeurs contrairement aux électeurs

masculins (Ogburn et Goltra 1919). Elles étaient donc moins portées à favoriser des politiques visant à la protection des travailleurs et travailleuses, en raison du faible taux de main d'œuvre féminine sur le marché du travail (Inglehart et Norris 2000). En effet, l'expérience limitée des femmes sur le marché du travail peut rendre difficile leur compréhension des expériences vécues par les travailleurs ce qui expliquerait la réticence de celles-ci à soutenir des réformes progressistes visant à l'amélioration des conditions de travail (Inglehart et Norris 2000). Elles auraient ainsi tendance à soutenir les partis politiques s'alignant avec leurs valeurs plus conservatrices.

Selon cette perspective, les femmes seraient sujettes à supporter l'adoption de la prohibition comparativement aux hommes (Ogburn et Goltra 1919). Plusieurs d'entre elles étaient membres du mouvement de tempérance, puisqu'elles s'inquiétaient des effets négatifs de l'alcool sur la famille et la société. Après avoir obtenu le droit de vote, les femmes transposeraient leurs inquiétudes au travers de leur choix électoral. Ce faisant, les femmes impliquées dans le mouvement de tempérance considéraient les partis politiques de droite comme les mieux placés pour représenter leurs causes et leurs valeurs (Ogburn et Goltra 1919). Les valeurs familiales, conservatrices et traditionnelles qui étaient associées à ces partis seraient les mêmes valeurs mises de l'avant par le mouvement de tempérance (Inglehart et Norris 2000; Ogburn et Goltra 1919b). Par conséquent, certaines femmes impliquées dans le mouvement voteraient pour les partis politiques de droite.

Au Québec, Warren et Mongeon (2018) ont apporté certaines réponses à la question étudiée dans ce mémoire. Bien que ce mémoire se concentre sur les élections suivant directement l'obtention du suffrage féminin, ils offrent une piste d'analyse sur le vote féminin québécois dans les années 1950 et 1960 (Warren et Mongeon 2018). Leur note de recherche est l'une des plus complètes concernant le comportement électoral des Québécoises suivant l'adoption du suffrage (Warren et Mongeon 2018). En utilisant les sondages Gallup réalisés en 1950 à 1970 par le Canadian Institute of Public Opinion (CIPO) et deux autres sondages réalisés par l'Inter-University Consortium for Political and Social Research dans les années 1960, les auteurs tentent de déterminer si la différence entre les genres (*gender gap*) a un impact sur les partis politiques du Québec (Warren et Mongeon 2018). Ils se basent sur le consensus dans la littérature en science politique voulant que les femmes soient plus conservatrices que les hommes et que l'élargissement du suffrage féminin soit associé à l'ascension des partis conservateurs au pouvoir (Dogan 1985). En fonction des résultats obtenus pour l'intention de vote des Québécoises aux élections

provinciales de 1951 à 1960, Warren et Mongeon (2018) indiquent que les Québécoises appuient moins l'Union nationale que les hommes. Les partis provinciaux de droite semblent avoir légèrement profité du vote des femmes québécoises après les années 1950 (Warren et Mongeon 2018). Le vote des femmes n'a pas changé fondamentalement le portrait partisan de la province et la différence entre les genres (*gender gap*) n'a pas eu d'influence sur les résultats électoraux comme dans d'autres contextes (Warren et Mongeon 2018). Ce mémoire contribue à poursuivre ce que Warren et Mongeon (2018) avaient entamé, mais à un niveau agrégé.

## 2.4 L'hypothèse

Dans cette recherche, l'obtention du droit de suffrage féminin a une incidence sur les résultats électoraux.

*Hypothèse 1 : L'élargissement du suffrage aux femmes augmente le soutien aux partis politiques de droite.*

En se basant sur la théorie de la différence traditionnelle entre les genres (*Traditional gender gap*), les femmes sont plus conservatrices que les hommes (DuBois 1975; Goldstein 1973; Inglehart et Norris 2000 ; Norris 1988 ; Randall 1981 ; Skocpol 1992 ; Tingsten 1937). Plusieurs études ont confirmé la tendance voulant que les femmes appuient les partis se situant à droite de l'échiquier. Ce faisant, le conservatisme des femmes dans l'après-guerre est devenu un sens commun dans la littérature savante en science politique (Warren et Mongeon 2018). Cela aurait été l'une des premières conséquences du suffrage féminin (Dogan 1985). Ces préférences politiques conservatrices proviendraient donc de la conception traditionnelle des rôles. Au Québec, les rôles sociaux attribués à chacun des genres sont très marqués. Le gouvernement québécois était très éloquent quant à la place des femmes dans la société. Il est soutenu que le rôle de celles-ci était de s'occuper de sa maison et de sa famille signifiant que le suffrage féminin allait à l'encontre de l'unité et de la hiérarchie familiale (Baillargeon 2015, 170 ; Darsigny 1990, 20). Cette conception de la femme dans la société québécoise les aurait influencés dans leur choix électoral en favorisant les partis de droite (Warren et Mongeon 2018).

Les préférences politiques sont aussi influencées par la religion pratiquée par les femmes. Étant plus pratiquantes, les partis politiques de droite auraient été favorisés par le suffrage féminin. Comme mentionné par Duverger (1955), les pays catholiques offrent un soutien plus important aux

partis religieux ou conservateur. Dans le même ordre d'idées, Tingsten (1937) souligne que les partis politiques associés à l'Église vont recevoir l'appui des femmes. Les croyances et les pratiques religieuses agiraient sur le comportement électoral (Butler et Stokes 1974, Duverger 1955, Norris 1996, Tingsten 1937). Celles-ci étant considérées comme ayant de plus fortes croyances et étant plus actives religieusement que leur homologue masculin avantagerait les partis politiques partagent leur même foi (Butler et Stokes 1974, Duverger 1955, Norris 1996, Tingsten 1937). Les femmes nouvellement émancipées voteraient donc en faveur des partis conservateurs et religieux (Butler et Stokes 1974, Duverger 1955, Norris 1996, Tingsten 1937).

## **Chapitre 3 – Approche méthodologique**

Le présent chapitre présente l’approche méthodologique qui sera utilisée pour mesurer l’effet du suffrage féminin au Canada et au Québec. Ce chapitre présente les données utilisées, les variables et explique comment l’analyse sera effectuée.

### **3.1 Les données utilisées**

Cette étude est divisée en deux parties distinctes et chaque partie a son propre objectif de recherche. La première partie portant sur les provinces canadiennes permet d’identifier les tendances générales de l’élargissement du droit de vote sur les résultats électoraux au Canada. L’analyse au niveau des provinces vise à capturer l’effet général de l’obtention du droit de vote des femmes sur les partis politiques de droite. Bien que les conclusions tirées de cette analyse puissent fournir des indications utiles pour anticiper les résultats attendus au Québec, il est impossible d’en tirer des conclusions concernant le cas spécifique du Québec.

En raison des particularités de cette province en termes de politique, de culture et de langue, une analyse séparée est nécessaire pour le Québec. Cette approche plus ciblée permet de mieux comprendre l’effet de l’obtention du droit de vote des femmes dans le contexte spécifique des élections québécoises.

La première partie de ce mémoire s’appuie sur une base de données originale, composée des résultats électoraux provinciaux de 1897 à 1960 et des recensements canadiens publiés pendant la même période. Neuf provinces canadiennes, dont le Québec, l’Ontario, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, le Manitoba, la Colombie-Britannique, l’Alberta, la Saskatchewan et l’Île-du-Prince-Édouard, sont incluses dans cette banque de données, tandis que les territoires canadiens et Terre-Neuve-et-Labrador sont exclus en raison du manque de données disponibles. L’exclusion de Terre-Neuve-et-Labrador découle également de son intégration au reste du Canada en 1949.

En ce qui concerne les données électorales, il convient de noter que les élections dans chaque province ont eu lieu à des moments variés, entraînant un nombre d’élections différent pour chaque province. Par exemple, il y a dix-sept élections au Québec, dix-huit en Ontario, quinze au Nouveau-Brunswick, seize en Nouvelle-Écosse, dix-sept au Manitoba, dix-huit en Colombie-Britannique, quatorze en Alberta, quatorze en Saskatchewan et quinze à l’Île-du-Prince-Édouard.

Le nombre d'observations est plus faible en Alberta et en Saskatchewan en raison de leur date de création en 1905, ce qui rend impossible l'analyse avant cette date pour ces deux provinces. Le Tableau 4 synthétise les élections utilisées dans cette étude.

Tableau 4. – Le choix des élections par provinces canadiennes

<b>Provinces canadiennes</b>	<b>Années des élections provinciales</b>	<b>Total d'élections</b>
Québec	1900, 1904, 1908, 1912, 1916, 1919, 1923, 1927, 1931, 1935, 1939, 1944, 1948, 1952, 1956, 1960	17
Ontario	1898, 1902, 1905, 1908, 1911, 1914, 1919, 1923, 1926, 1929, 1934, 1937, 1943, 1945, 1948, 1951, 1955, 1959	18
Nouveau-Brunswick	1899, 1903, 1908, 1912, 1917, 1920, 1925, 1930, 1935, 1939, 1944, 1948, 1952, 1956, 1960	15
Nouvelle-Écosse	1897, 1901, 1906, 1911, 1916, 1920, 1925, 1928, 1933, 1937, 1941, 1945, 1949, 1953, 1956, 1960	16
Manitoba	1899, 1903, 1907, 1910, 1914, 1915, 1920, 1922, 1927, 1932, 1936, 1941, 1945, 1949, 1953, 1958, 1959	17
Colombie-Britannique	1900, 1904, 1908, 1912, 1916, 1920, 1924, 1928, 1933, 1937, 1941, 1945, 1949, 1952, 1953, 1956, 1960	18
Alberta	1905, 1909, 1913, 1917, 1921, 1926, 1930, 1935, 1940, 1944, 1948, 1952, 1955, 1959	14
Saskatchewan	1905, 1908, 1912, 1917, 1921, 1925, 1929, 1934, 1938, 1944, 1948, 1952, 1956, 1960	14
Île-du-Prince-Édouard	1900, 1904, 1908, 1912, 1915, 1919, 1923, 1927, 1931, 1939, 1943, 1947, 1951, 1955, 1959	15

Source : Sayers (2017)

La seconde partie de ce mémoire se concentre sur le Québec, puisque cette province est le point central de cette étude. En utilisant les données électorales québécoises au niveau des circonscriptions, provenant du jeu de données compilé par Pierre Drouilly et les données démographiques provenant des recensements fédéraux, il est possible de déterminer s’il y a un changement dans les résultats électoraux à partir du moment où les femmes obtiennent le droit de vote.

Contrairement à l'analyse nationale, cette partie se concentre sur la période de 1927 à 1960, en raison des changements de la carte électorale. La stabilité de la carte électorale jusqu'en 1960 facilite l'analyse des variations entre les circonscriptions, permettant de saisir l'impact de l'élargissement du suffrage féminin sur les partis politiques de droite. Les modifications de la carte électorale en 1965, avec un changement significatif dans le nombre de circonscriptions passant de 95 à 108, et dans la configuration des circonscriptions, justifient la limitation de l'étude à la période antérieure. Le Tableau 5 présente le nombre de circonscriptions électorales par année pour la période allant de 1927 à 1960.

Tableau 5. – Nombre de circonscriptions électorales au Québec entre 1927 et 1960

<b>Année</b>	<b>Nombre de circonscriptions</b>
1927	86 circonscriptions
1931	91 circonscriptions
1935	91 circonscriptions
1936	91 circonscriptions
1939	87 circonscriptions
1944	92 circonscriptions
1948	92 circonscriptions
1952	92 circonscriptions
1956	93 circonscriptions
1960	95 circonscriptions

Source : (Sayers 2017)

Même si la carte électorale était largement stable entre 1927 et 1960, il y a eu certains changements. L'étude de Blais-Lacombe et Bodet (2017, 730) décident d'exclure les circonscriptions ayant été affectées par les modifications de la carte électorale. Au lieu d'exclure ces circonscriptions, la banque de données créée dans le cadre de ce mémoire conserve l'intégralité des circonscriptions. Plus précisément, je prends en compte les modifications de la carte électorale en regroupant certaines circonscriptions en une seule entité. Cette décision permet de préserver la cohérence temporelle et l'intégrité des données. Ceci est possible parce que la plupart des circonscriptions ont conservé leurs frontières d'origine. Ce faisant, les circonscriptions qui ont été modifiées ont pu être réassociées à leurs circonscriptions d'origine. Il est important de souligner que certaines circonscriptions ont connu des changements plus marqués de leurs frontières rendant leur association moins parfaite. Dans l'ensemble, le processus de regrouper les circonscriptions modifiées a tout de même permis de préserver l'intégrité des frontières d'origine. La réorganisation des circonscriptions contribue au maintien de la continuité spatiale et facilite l'analyse de l'impact de l'élargissement du suffrage féminin sur les partis politiques de droite au sein des circonscriptions.

En utilisant les informations disponibles à partir du site de l'Assemblée nationale du Québec (2015) et il a été possible de combiner les circonscriptions suivantes pour les fins de cette recherche. Une des circonscriptions à avoir été transformé est celle de l'Abitibi qui devient en 1944 l'Abitibi-Est et l'Abitibi-Ouest. Tout comme l'Abitibi, en 1931, la région de la Gaspé se divise en deux entités distinctes en 1931, la Gaspé-Nord et la Gaspé-Sud. La carte électorale en 1939 combine la circonscription de Kamouraska et celle de Rivière-du-Loup en la circonscription de Kamouraska-Rivière-du-Loup. Cette modification de la carte a aussi lieu dans la circonscription de Richelieu et de Verchères qui devient en 1939 Richelieu-Verchères et dans la circonscription de Soulanges et Vaudreuil qui devient la même année Vaudreuil-Soulanges. La circonscription de Saint-Laurent devient en 1939 la circonscription de Sainte-Anne et de Saint-Jacques. Ces circonscriptions modifiées seront analysées comme étant une seule circonscription. L'analyse de Laval et Bourget est effectuée conjointement tout comme celle de Champlain et Laviolette. La circonscription de Gatineau est formée à partir de la circonscription de Hull. Ce faisant, les données de ces deux circonscriptions sont analysées ensemble. La circonscription de Jonquière-Kénogami créée en 1956 est formée de la circonscription de Chicoutimi et du Lac-Saint-Jean. La circonscription du Lac-Saint-Jean s'est quant à elle transformée dans le temps pour créer la circonscription de

Roberval. Ainsi, les circonscriptions de Jonquière-Kénogami, de Chicoutimi, du Lac-Saint-Jean et de Roberval sont étudiées ensemble. D'autres circonscriptions telles que Rouyn-Noranda et Témiscamingue sont combinées dans cette étude. L'association de certaines circonscriptions est plus complexe que d'autres. En effet, la circonscription de Charlevoix, de Charlevoix-Saguenay, de Saguenay et de Duplessis sont fusionnées ensemble. Pareillement, la circonscription de Châteauguay, Châteauguay-Laprairie, Napierville-Laprairie, Saint-Jean-Napierville et Saint-Jean sont aussi étudiées comme un tout. La circonscription de Westmount et de Saint-Georges se transforment en la circonscription d'Outremont, de Notre-Dame-de-Grâce et de Westmount-Saint-George. Les dernières circonscriptions à être combinées ensemble sont celles de Dorion, Maisonneuve, Mercier, Laurier et Jeanne-Mance. Au total, cette recherche utilise 73 circonscriptions pour la période de 1927 à 1960.

La deuxième partie de ce mémoire comprend également une analyse qui exclut délibérément les circonscriptions ayant subi des modifications dans le temps. Cette démarche est entreprise dans le but de renforcer la robustesse et la validité des résultats tirés de la recherche. En écartant les circonscriptions sujettes à des changements de délimitation au fil des années, l'objectif est de simplifier les données et de réduire les risques de biais liés à des ajustements administratifs. En se concentrant spécifiquement sur les circonscriptions dont les caractéristiques démographiques et politiques demeurent stables au fil du temps, cette approche permet d'isoler de manière plus précise l'impact potentiel du droit de vote des femmes sur les partis politiques de droite. En outre, elle facilite une comparaison plus directe des dynamiques politiques en éliminant les variations induites par des facteurs externes liés aux changements territoriaux.

### **3.2 Définir les variables**

À l'aide de ces données, il est possible de déterminer si l'arrivée de ce nouvel électorat affectera le soutien aux différents partis politiques. Ce faisant, la variable dépendante (VD) se trouve être le pourcentage de vote obtenu par les partis politiques de droite. Le choix de cette variable s'inscrit dans le but de cette recherche, soit que les partis politiques de droite auraient bénéficié du vote des femmes.

La classification des partis politiques en fonction de leur idéologie est nécessaire pour la recherche de ce mémoire. En classifiant les partis politiques comme étant de droite ou de gauche, il est possible de comprendre comment l'élargissement du droit de vote à l'électorat féminin a

influencé le soutien aux partis politiques s'alignant avec une de ces deux idéologies. Cette classification des partis politiques cherche à faciliter l'analyse concernant les provinces canadiennes, puisque chacune d'entre elles possède des partis politiques qui leur sont propres. En effet, la comparaison des partis politiques entre les provinces aurait été très complexe et aurait présenté possiblement des résultats peu significatifs. Ce mémoire offre une classification originale des partis politiques selon leur idéologie, puisqu'aucune autre étude n'a classifié l'idéologie des partis politiques provinciaux sur la période étudiée dans ce mémoire.

L'utilisation d'une classification idéologique des partis politiques est pertinente en raison de la théorie indiquant que les femmes auraient tendance à soutenir davantage les partis politiques de droite. Historiquement, les femmes adhéraient à des valeurs plus conservatrices que les hommes ce qui aurait pu les influencer à soutenir les partis politiques de droite. En classifiant les partis politiques en fonction de leur idéologie, il sera possible de confirmer ou d'infirmer cette théorie. Dans ce mémoire, uniquement la classification pour les partis politiques de droite est présentée en détail, puisque ce mémoire soutient la théorie voulant que les partis politiques de droite aient été favorisés après l'élargissement du suffrage féminin. La classification complète des partis politiques et leur idéologie se trouve à l'Annexe 1.

La droite regroupe l'ensemble des partis politiques allant de l'extrême droite au centre droit. Comme la droite, la gauche regroupe l'ensemble des partis politiques allant de l'extrême gauche au centre gauche. Les partis politiques qui n'adhèrent à aucune de ces idéologies ou dont l'information concernant leur idéologie n'est pas disponible sont regroupés sous la catégorie de partis politiques divers et indépendants.

Bien que cette étude porte son attention sur les partis politiques de droite, il est tout de même nécessaire de présenter les caractéristiques de la gauche et de la droite afin d'établir les différences entre les deux idéologies. La droite est caractérisée par le conservatisme, l'individualisme, le libéralisme économique, la non-intervention étatique dans l'économie et la préservation des traditions (Bobbio et Cameron 1996; Courtney et Smith 2010). Les partis politiques ayant comme positionnement la droite préconisent des politiques qui favorisent la croissance économique, la réduction de taxe ainsi que la préservation des valeurs traditionnelles (Bobbio et Cameron 1996; Courtney et Smith 2010). Contrairement à la droite, la gauche prône le progressisme, la transformation sociétale, l'égalitarisme, la justice et la redistribution économique

(Bobbio et Cameron 1996; Courtney et Smith 2010). Les partis politiques de gauche adopteraient des politiques qui cherchent à réduire les inégalités sociales, à redistribuer la richesse et à protéger les droits des travailleurs (Bobbio et Cameron 1996; Courtney et Smith 2010). Ces caractéristiques permettent d'identifier les partis politiques de droite.

Inspiré par les descriptions de différents auteurs, il est possible de classer les positions des partis politiques. Il est important de souligner que ces classifications sont générales et qu'il n'existe pas de classification parfaite des idéologies des partis politiques au Canada couvrant la période étudiée dans ce mémoire. De plus, les idéologies politiques peuvent varier dans le temps tout comme les positions des partis politiques. Cette approche originale propose donc une classification gauche-droite des partis politiques effectuée avec la plus grande des rigueurs. Les partis politiques plus difficiles à catégoriser tels que les partis politiques éphémères, souvent formés en réponse à des enjeux spécifiques, représentent un défi pour la classification. Ce faisant, le manque d'information pour ce type de parti politique ainsi que pour les candidats indépendants font en sorte qu'ils sont codés comme divers et indépendants. Ces partis politiques ne seront pas présentés dans ce mémoire.

Généralement, les partis politiques de droite pour l'ensemble des provinces canadiennes regroupent les partis conservateurs, les partis nationalistes et les partis prohibitionnistes alors que les partis politiques de gauche comprennent les partis libéraux, les partis communistes, les partis socialistes, les partis ouvriers et les partis de la fédération du Commonwealth coopératif (FCC) (Bobbio et Cameron 1996; Courtney et Smith 2010; Gagnon et Tanguay 2017).

Au Québec, le Parti conservateur (PCQ) a longtemps été le principal parti politique représentant la droite. Ce parti a adopté des politiques économiques favorables aux entreprises et aux élites (Boily 2010; Imatz 2016). Refusant tout changement qui aurait pu perturber l'ordre naturel, ce parti adopte également des politiques contribuant à renforcer les valeurs traditionnelles. Lors des élections de 1904 à 1912, un second parti politique s'ajoute au Parti conservateur (PCQ) comme parti de droite. Il s'agit de la Ligue nationaliste. Son existence n'est que de courte durée (Bélanger 2006). Il faut attendre 1934 avant la formation d'un nouveau parti politique au positionnement de droite. L'Action libérale nationale (ALN) est formée d'anciens membres du Parti libéral du Québec (PLQ) insatisfait par la gestion de ce parti de la crise économique (Dumas 2021; Van Der Donckt 1968). Prônant un conservatisme fiscal et un libéralisme économique, ce

parti est considéré comme étant de droite politiquement (Dumas 2021; Van Der Donckt 1968). Son manifeste publié en 1934 et ayant servi comme programme électoral propose de protéger la culture et l'économie québécoise de l'influence extérieure. En 1936, l'Union nationale (UN) remplace le Parti conservateur du Québec (PCQ) et s'allie à l'Action libérale nationale (ALN) (Boily 2010; Imatz 2016). Sous le régime de Maurice Duplessis, le Québec connaît une des plus sombres périodes concernant l'avancement sociétal (Rumilly 1973). Cette résistance au changement renforce la conception idéologique de ce parti comme parti de droite (Rumilly 1973). Durant la période étudiée, d'autres partis politiques se sont joints à la liste des partis politiques de droite. Il s'agit de petits partis politiques, tels que l'Union des électeurs ainsi que le Parti national (Boily 2010; Imatz 2016).

En Ontario, la distinction entre les partis de droite et ceux de gauche est moins complexe que celle de la province du Québec. Le premier parti considéré comme appartenant à la droite politique est le Parti conservateur (PCO). Ce parti politique représente la droite entre 1900 à 1937 (Manthorpe 1974). Après cette date, le parti change de nom et devient le Parti progressiste-conservateur de l'Ontario (PCO) tout en conservant la même idéologie que le Parti conservateur (Boyer 2015). D'autres partis politiques s'ajoutent à la catégorie de la droite politique au cours de la période étudiée. Parmi ces partis politiques, le parti prohibitionniste ayant participé aux élections de 1902, 1905, 1914, 1926, 1929 correspond à l'idéologie de droite. Étant un parti politique qui tentait d'interdire la vente et la consommation d'alcool, il est associé à des positions politiques conservatrices. Il est donc classé à droite (Marquis 2004; White 1985). Le Parti de la tempérance ainsi que le Parti conservateur-tempérance partagent les mêmes orientations idéologiques que le parti prohibitionniste, puisqu'il s'agit également d'un parti politique luttant contre les activités liées à la consommation d'alcool (Marquis 2004). Bien que le nom du Parti libéral-conservateur laisse sous-entendre qu'il s'agirait d'un parti politique de gauche, ce parti est pourtant associé à l'idéologie de droite. En effet, le Parti libéral-conservateur favorise des politiques pour la protection des intérêts agricoles et la réduction fiscale, soit des politiques alignés avec l'idéologie de droite. Le dernier parti politique qui s'ajoute à la liste des partis politiques de droite en Ontario est le crédit social (Finkel 1989; White 1985).

Au Nouveau-Brunswick, le Parti libéral-conservateur, le Parti progressiste conservateur et le Parti conservateur sont tous des désignations qui s'appliquent aux candidats conservateurs

(Garland et Machum 1979). L'ensemble de ces partis partage des caractéristiques propres à la droite politique. Ils mettent de l'avant, comme l'ensemble des partis politiques s'apparentant à la droite, la protection de l'économie des entreprises, la réduction des impôts et le maintien des valeurs traditionnelles (Garland et Machum 1979). Dans cette province, le Parti crédit social constitue également un parti de droite.

L'établissement de la droite en Nouvelle-Écosse demeure la même sur l'ensemble de la période étudiée. En effet, entre 1900 à 1933, le Parti libéral-conservateur est le seul parti représentant la droite (Steele 2021). Suivant cette date, le Parti progressiste conservateur remplace le Parti libéral-conservateur comme parti politique de droite (Reid et Conroy 2009; Steele 2021). En d'autres termes, seulement deux partis politiques sont considérés comme de droite au cours de la période étudiée, soit de 1897 à 1960.

Tout comme la Nouvelle-Écosse, la division gauche-droite est relativement simple concernant l'Île-du-Prince-Édouard. En effet, entre 1900 à 1939, le Parti conservateur est le seul parti politique représentant la droite idéologique (MacKinnon 2020). Durant cette période, le Parti conservateur se bat contre le Parti libéral afin d'obtenir le plus grand nombre de voix possible. À partir de 1943, le Parti conservateur change de nom et devient le Parti progressiste conservateur (MacKinnon 2020). La Nouvelle-Écosse ne connaît en son sein donc qu'un seul parti politique de droite entre 1900 à 1959.

Au cours de la période de 1899 à 1941, la droite est majoritairement représentée par le Parti conservateur du Manitoba. Après 1941, le Parti conservateur se transforme et devient le Parti progressiste conservateur (Adams 2008). D'autres partis politiques s'ajoutent au Parti conservateur, bien que ceux-ci obtiennent peu de votes comparativement au Parti conservateur. D'abord, il y a le Parti libéral-conservateur, lors des élections de 1899 à 1903, qui possède toutes les attributions pour être catégorisé comme un parti politique de droite (Adams 2008). Ensuite, le *Party sound money economics* figure également sur la liste des partis de droite lors de l'élection de 1941 (Adams 2008). Finalement, le Parti du crédit social s'ajoute aux partis politiques de droite durant les élections ayant eu lieu entre 1936 à 1958 (Adams 2008).

En Alberta, cinq partis politiques ont une orientation de droite au cours de la période étudiée. Tout comme les autres provinces canadiennes, le Parti conservateur se trouve être le premier parti de droite (Rayside et Farney 2013; Thomas 2019). En 1935, le Parti crédit social

devient le principal parti politique de droite bien que le Parti conservateur soit toujours existant (Finkel 1989; Macpherson 2013; Irving 2019). En 1952, d'autres partis de droite font leur apparition. Il y a le Parti progressiste conservateur, les *Farmers candidate* et le *Non Partisan Farmer* (Rayside et Farney 2013). L'ensemble de ces partis se rejoignent en termes de politiques économique et sociale.

Le contexte de la droite politique autant en Saskatchewan qu'en Colombie-Britannique est plus complexe que dans les autres provinces canadiennes. En Saskatchewan, le premier parti politique à être caractérisé comme un parti de droite est le *Provincial rights* (Eisler 2022). Ce parti politique dirigé par Frederick W. A. G. Haultain en 1905 existera jusqu'à ce que le chef du parti soit nommé à la Cour d'appel de la Saskatchewan en 1912 (Eisler 2022). Le *Provincial rights* devient le Parti conservateur de la Saskatchewan (Eisler 2022). Ce parti change une seconde fois de nom en devenant le Parti progressiste conservateur de la Saskatchewan (Eisler 2022). Durant les élections en Saskatchewan, un autre parti se retrouve à être un parti politique de droite. Il s'agit du Parti crédit social qui participe à sa première élection générale en 1938. Ce parti promouvait des éléments traditionnels de la droite idéologique tels que la réduction de l'intervention de l'État dans l'économie et des impôts (Eisler 2022). Finalement, bien que le Parti libéral ait été originalement un parti de la gauche politique, le parti change progressivement de position à partir des élections de 1938. Durant cette élection, le parti demeure catégorisé comme un parti politique de gauche, malgré un déplacement progressif vers la droite (Eisler 2022). C'est à partir de l'élection suivante, soit celle de 1944, que le Parti libéral est associé à la droite politique.

Entre 1900 et 1960, plusieurs partis politiques de droite ont émergé en Colombie-Britannique. Le Parti conservateur était un de ces partis politiques, puisqu'il était habituellement associé à des politiques économiques favorables aux entreprises visant à encourager la croissance économique (Blake, Carty, et Erickson 1991; Carty 1996). Ce parti politique soutenant également des politiques favorisant les valeurs traditionnelles notamment en ce qui concerne les questions morales et familiales (Blake, Carty, et Erickson 1991; Carty 1996). Un autre parti politique de droite est le Parti libéral de la Colombie-Britannique. Ce parti contrairement aux autres provinces canadiennes est caractérisé par des politiques économiques de droite (Blake, Carty, et Erickson 1991; Carty 1996). Leurs politiques économiques accordent une importance à la discipline fiscale. Il faut préciser que le Parti conservateur et le Parti libéral forment une coalition entre 1941 à 1952

afin de lutter au Parti de la Fédération du Commonwealth coopératif (Blake, Carty, et Erickson 1991; Carty 1996). Le Parti du crédit social gagne en popularité dans les années 1950 et sera élu au pouvoir à quatre reprises entre 1952 à 1960. Ce parti est également considéré comme un parti politique de droite, puisqu'il prône autant des politiques économiques que des valeurs conservatrices (Blake, Carty, et Erickson 1991; Carty 1996).

Une présentation détaillée des divisions gauche-droite des partis politiques par provinces au cours de la période étudiée allant de 1897 à 1960 est offerte dans l'Annexe 1. Cette annexe fournit un aperçu des positions idéologiques des partis politiques au sein de chaque province canadienne pendant cette période.

Quant à la variable indépendante (VI), il s'agit d'une variable binaire qui indique si les femmes ont le droit de vote ou non. Cette variable est le « traitement » dont ce mémoire cherche à évaluer l'effet. Pour faciliter la compréhension de cette variable, celle-ci sera renommée le suffrage pour les femmes. Ainsi, les élections ayant eu lieu avant la réforme politique élargissant le vote aux femmes sont codées 0 alors qu'elles sont codées 1 après la réforme. Chacune des provinces modifie leur loi électorale à des moments distincts. La période étudiée avant et après la réforme n'est donc pas la même observée dans l'ensemble des provinces.

Tel que mentionné précédemment, les deux approches méthodologiques répondent à des objectifs de recherche spécifiques. La première analyse qui s'attarde aux provinces canadiennes se penche sur l'effet général de l'obtention du suffrage féminin sur les partis politiques de droite. L'ajout de variables de contrôle comme les femmes, le milieu rural et la religion pratiquée pourrait compliquer l'interprétation des résultats. Contrairement à la première analyse, il est pertinent d'inclure ces variables de contrôle dans l'analyse spécifique sur les circonscriptions québécoises. Le contexte particulier du Québec pourrait affecter la relation entre l'obtention du droit de vote par les femmes et le soutien aux partis politiques de droite. Ce faisant, les variables contrôles permettent de tenir compte du contexte unique du Québec.

La première variable de contrôle est définie comme « femme ». Cette variable fait référence au pourcentage de femmes dans chaque circonscription. Elle permet d'explorer si la présence d'un grand nombre de femmes dans une circonscription a un impact sur les résultats électoraux, plus spécifiquement sur les partis politiques de droite. L'utilisation de cette variable de contrôle sous-entend que les femmes pourraient avoir des préférences politiques distinctes qui pourraient

influencer les résultats des élections. Si cette variable est significative, cela pourrait signifier que les femmes jouent un rôle dans le soutien des partis politiques de droite. En d'autres mots, cette variable est utilisée afin de déterminer si le nombre de femmes dans une circonscription a un impact sur les partis politiques de droite indépendamment à l'élargissement du suffrage féminin.

La seconde variable contrôle ajoutée est la variable « rural ». Cette variable reflète le pourcentage de personne vivant en ruralité dans chaque circonscription électorale du Québec. Plus particulièrement, cette variable permet de comprendre si le caractère rural d'une circonscription affecte le résultat des élections. Les circonscriptions rurales pourraient être plus enclines à soutenir des politiques conservatrices en raison des différences socio-économiques et culturelles existantes entre les circonscriptions rurales et urbaines. La variable « rural » est donc utilisée dans cette étude à des fins de recherche et d'analyse afin d'évaluer l'influence du milieu rural sur les résultats électoraux au Québec entre 1927 et 1960.

La dernière variable de contrôle ajoutée est la variable « religion ». La religion sélectionnée est la religion la plus pratiquée au Québec, soit la religion catholique roman. Cette variable fait référence au pourcentage de personnes pratiquant la religion catholique roman dans chaque circonscription. Son rôle est d'explorer si les affiliations religieuses influencent le soutien aux partis politiques de droite. La religion catholique a souvent été associée avec le conservatisme, puisqu'elle promeut les valeurs traditionnelles comme la famille et le mariage. Les partis politiques de droite sont souvent associés à la défense de ces valeurs traditionnelles. Ce faisant, la religion pourrait expliquer le soutien aux partis politiques de droite indépendamment à l'obtention du droit de vote des femmes.

### **3.3 L'analyse des données**

Ce mémoire comprend différents modèles d'analyse permettant de répondre à la question de recherche, soit si les partis politiques de droite sont avantagés après l'obtention du suffrage féminin. Au total, dix modèles sont déployés pour approfondir la compréhension de cette dynamique. La recherche est structurée en deux parties distinctes, chacune avec son objectif propre. La première se concentre sur les provinces canadiennes alors que la deuxième partie se concentre sur les circonscriptions québécoises.

Dans la première partie, une régression linéaire est utilisée pour les quatre modèles distincts afin d'explorer si les partis politiques de droite, au niveau provincial, sont avantagés par l'élargissement du suffrage féminin. Le modèle 1 un consiste en une régression linéaire simple. Ce modèle vise à évaluer de manière initiale l'effet global de l'extension du droit de vote des femmes sur le soutien électoral des partis politiques de droite sans intégrer d'effets fixes ou de variables temporelles, offrant ainsi une perspective initiale de la question de recherche.

Le modèle 2 intègre des effets fixes pour les provinces à la régression linéaire de base. L'introduction d'effets fixes permet de contrôler et de prendre en compte les spécificités propres à chaque province. Les provinces peuvent différer significativement les unes des autres en termes de culture politique, de dynamiques socio-économiques, et d'autres facteurs qui pourraient influencer les résultats électoraux. En incorporant des effets fixes, on s'assure de neutraliser ces différences provinciales constantes qui ne varient pas au fil du temps. Ainsi, toute variation dans les résultats électoraux peut être plus directement attribuée à des facteurs autres que les caractéristiques stables de chaque province.

Le modèle 3, introduisant une variable temporelle, vise à examiner les tendances et l'évolution des résultats électoraux au fil du temps. Ce modèle permet de capturer d'éventuelles variations qui pourraient être associées à des changements historiques, des évolutions socio-économiques ou d'autres facteurs temporels. En incorporant une variable temporelle, le modèle peut évaluer si l'impact de l'obtention du suffrage féminin sur les partis politiques de droite varie au cours des différentes périodes temporelles. Cela offre la possibilité d'identifier des changements significatifs dans le soutien électoral aux partis de droite après l'extension du droit de vote des femmes.

Finalement, le modèle 4, qui combine à la fois les effets fixes provinciaux et une variable temporelle, vise à fournir une analyse plus approfondie et nuancée de l'impact de l'obtention du suffrage féminin sur les partis politiques de droite. En combinant ces deux éléments, le modèle cherche à capturer simultanément les spécificités provinciales et les variations temporelles, offrant ainsi une vision plus complète de l'évolution du soutien électoral.

La deuxième partie se concentre spécifiquement sur les élections au Québec, en effectuant une analyse au niveau des circonscriptions. Tout comme dans la première partie, cette analyse québécoise est divisée en quatre modèles distincts. Le premier modèle constitue une régression

linéaire simple, permettant d'observer l'impact global de l'élargissement du suffrage féminin sur le soutien des partis politiques de droite dans les circonscriptions québécoises. Le deuxième modèle introduit des effets fixes pour les circonscriptions, visant à capturer les particularités régionales. Le troisième modèle élargit l'analyse en incorporant des variables de contrôle telles que la proportion de femmes, la composition religieuse et la ruralité. Enfin, le modèle 4, combine des effets fixes des circonscriptions et les trois variables de contrôle afin de déterminer si le soutien aux partis de droite au Québec a été affecté après l'obtention du droit de vote des femmes.

Ces différents modèles reposent sur l'application de la régression linéaire comme outil fondamental d'analyse. La régression linéaire permet de déterminer si les partis politiques de droite sont soutenus après l'obtention du droit de vote des femmes. Chaque modèle est construit à partir de la régression linéaire simple suivante :

$$Y = \beta_0 + \beta_1 X + \beta_2 Z + \alpha + \varepsilon$$

Dans cette régression linéaire, les variables utilisées sont celles présentées dans la section antérieure. La variable dépendante (Y) est le pourcentage de vote que les partis politiques de droite obtiennent lors des élections, soit au niveau provincial pour les premières analyses, soit au niveau de la circonscription pour les analyses qui se concentrent sur le Québec. La constante ( $\beta_0$ ) est la valeur que prend la variable dépendante lorsque la variable indépendante est égale à zéro. Le coefficient de régression ( $\beta_1$ ) permet de mesurer la pente de la droite de prédiction du modèle. La variable indépendante (X) est la variable de traitement. Cette variable binaire est codée 0 pour les élections avant la réforme permettant aux femmes de voter et 1 pour les élections après la réforme. Le symbole ( $\varepsilon$ ) quant à lui représente la différence entre les prédictions du modèle et les valeurs observées de la variable dépendante (Y). Il faut souligner que certains modèles ajoutent également des effets fixes ( $\alpha$ ), soit les provinces canadiennes pour la première partie, soit les circonscriptions québécoises pour la seconde partie. Les variables de contrôle (Z) sont également ajoutées pour le modèle 3 et 4 de la seconde partie.

Le coefficient  $\beta_1$  détermine si la variable indépendante, le traitement, a un impact sur la variable dépendante, le pourcentage de vote obtenu par les partis politiques de droite. C'est en observant l'association statistique qu'il est possible d'établir s'il existe une relation entre ces deux variables. La régression linéaire procure également la valeur p qui est une mesure permettant d'évaluer la signification statistique du coefficient. Cette valeur permet de vérifier l'hypothèse

nulle, soit qu'il n'existe aucune relation entre la variable dépendante et la variable indépendante. La décision de rejeter l'hypothèse nulle est prise lorsque la valeur  $p$  est égale ou inférieure à 0,05 signifiant qu'il y a 95% de chances que l'hypothèse nulle soit fausse. Autrement, le rejet de l'hypothèse nulle révèle que la variable indépendante a un effet significatif sur la variable dépendante.

Les analyses précédemment effectuées présentent des limites inhérentes qui nécessitent une exploration plus approfondie à travers deux modèles complémentaires. Ces modèles sont complémentaires à l'analyse sur les circonscriptions québécoises. Ces deux modèles utilisent un échantillon plus limité. En effet, les circonscriptions ayant connu des changements de leur frontière électorale ont été délibérément exclues de ces analyses.

Le premier modèle complémentaire à l'analyse sur les circonscriptions québécoises est un modèle d'estimation de panel. Ce modèle est exécuté grâce à la commande « xtreg » dans stata qui est spécifiquement conçu pour contrôler l'autocorrélation temporelle. Le contrôle pour l'autocorrélation temporelle revêt une importance cruciale dans l'analyse de données longitudinales, où les observations successives peuvent souvent être corrélées. L'autocorrélation temporelle, si elle n'est pas prise en compte, peut conduire à des estimations biaisées et peu fiables des paramètres.

Le deuxième modèle complémentaire à l'analyse sur le Québec est un modèle d'estimation des effets curvilinéaires temporels. Ce modèle s'appuie sur l'idée que l'effet de l'obtention du suffrage féminin sur les résultats électoraux peut évoluer de manière non linéaire au fil du temps. Plutôt que de supposer une relation constante entre l'obtention du suffrage féminin et le soutien aux partis politiques de droite, ce modèle permet d'explorer des variations subtiles dans cette relation au cours des différentes périodes électorales. Par exemple, cela pourrait révéler si le soutien aux partis politiques de droite a connu des fluctuations distinctes lors de l'introduction du suffrage féminin, suivi d'une stabilisation ou d'un changement de direction au fil des années.

## Chapitre 4 – Résultats et discussions

Après avoir opérationnalisé les variables et justifié le choix de méthode, ce chapitre présente les résultats. Dans un premier temps, une analyse descriptive des résultats électoraux est effectuée. Cette analyse présente les raisons expliquant la victoire ou la défaite des partis politiques au Québec. Dans un second temps, l'analyse descriptive laisse place à l'analyse de régression permettant d'expliquer plus en détail les relations entre les variables. Dans un dernier temps, des tests de robustesse spécifiques au contexte québécois sont effectués pour renforcer la validité des résultats obtenus.

### 4.1 L'analyse descriptive

L'analyse descriptive se concentre uniquement sur la province du Québec, puisque l'objectif de ce mémoire est de déterminer si les partis politiques de droite ont été favorisés après l'obtention du droit de vote dans cette province. Bien que les provinces canadiennes fassent l'objet d'une analyse dans la section suivante, il n'est pas nécessaire de procéder à une analyse descriptive détaillée pour chacune d'entre elles. Une telle approche risquerait de disperser l'attention, éloignant l'étude de l'objectif central de cette recherche.

Au Québec, le Parti libéral se maintient au pouvoir entre 1897 et 1936 régnant sans interruption pendant 39 ans (Guay et Gaudreau 2018; Lacoursière 2013, 2018, 2022; Lacoursière, Provencher, et Vaugeois 2002). Durant cette période, il a été le parti politique à remporter le plus grand nombre de voix et de sièges à chaque élection. Cette dominance des libéraux prend fin lorsque Maurice Duplessis remporte sous la bannière de l'Union nationale l'élection de 1936 (Guay et Gaudreau 2018; Lacoursière 2013, 2022; Lacoursière, Provencher, et Vaugeois 2002, 2018; Rumilly 1973). La victoire de l'Union nationale est attribuée à la mauvaise gestion de la Grande Dépression par le gouvernement libéral ainsi que par ses politiques économiques (Guay et Gaudreau 2018 ;Lacoursière 2013, 2022; Lacoursière, Provencher, et Vaugeois 2002, 2018; Rumilly 1973). Bien que la crise économique ait révélé l'inaptitude du Parti libéral à gouverner, elle a aussi révélé la précarité et l'infériorité des Canadiens-français sur le marché du travail (Dépatie 1965; Guay et Gaudreau 2018; Lacoursière 2013; Lacoursière, Provencher, et Vaugeois 2002, 2018, 2022; Maillé 1990; Rumilly 1973). En effet, l'économie québécoise reposait sur les grandes entreprises canadiennes-anglaises ainsi que sur les investisseurs étrangers (Dickinson,

Young, et Filion 2014). Le coup fatal a pourtant été le scandale concernant les allégations de corruption dont le gouvernement Taschereau a fait face en 1936. Le scandale ayant terni l'image du Parti libéral ainsi que le Premier ministre Taschereau entraîne la défaite du parti et la démission de son chef (Taschereau et Monière 2010).

Pourtant, le Parti libéral reprend le pouvoir en 1939 sous la direction d'Adélard Godbout. À ce moment, l'enjeu principal de l'élection est la participation des Canadiens à la Seconde Guerre mondiale. Maurice Duplessis avait lui-même déclenché quatre semaines après le début de la guerre le scrutin afin de démontrer son opposition à l'effort de guerre du Canada et ainsi d'obtenir le soutien de la population (Guay et Gaudreau 2018; Lacoursière 2013, 2022; Lacoursière, Provencher, et Vaugeois 2002, 2018; Rumilly 1973). Toutefois, le gouvernement fédéral menace la population québécoise en indiquant que si elle s'alliait à Maurice Duplessis lors de l'élection provinciale de 1939, elle priverait le Québec d'une représentation au Parlement fédéral (Guay et Gaudreau 2018; Lacoursière 2013, 2022; Lacoursière, Provencher, et Vaugeois 2002, 2018; Rumilly 1973). Les Québécois ayant reçu la promesse du fédéral que la conscription ne leur serait pas imposée comme en 1917, la population vote contre l'Union nationale (Warren et Mongeon 2018). Le gouvernement Godbout remporte l'élection de 1939 avec plus de 53% des voix électorales (Guay et Gaudreau 2018). C'est après cette victoire que Godbout accorde le suffrage aux femmes en 1940.

En 1944, l'Union nationale, encore dirigée par Maurice Duplessis, remporte l'élection et défait le gouvernement libéral. La victoire de Maurice Duplessis est causée par le même enjeu qui a prévalu lors de l'élection de 1939, puisque le fédéral ne respecte pas sa promesse et impose la conscription aux Québécois (Lacoursière, Provencher, et Vaugeois 2002; Lacoursière 2013; 2018; 2022; Guay et Gaudreau 2018; Rumilly 1973). Bien que Duplessis remporte l'élection, le Parti libéral obtient un nombre de voix supérieur à celui de l'Union nationale avec 523 316 votes, soit 39,3% des voix, contre 505 661 votes, soit 38% des voix pour l'Union nationale (Guay et Gaudreau 2018). L'Union nationale remporte donc les élections avec la majorité des sièges, mais le Parti libéral remporte le vote populaire.

L'Union nationale demeure au pouvoir après l'élection de 1944 jusqu'en 1960, date à laquelle elle perd à nouveau face aux libéraux. Sur l'ensemble des élections au Québec entre 1900 et 1960, celle de 1944 est la seule où le parti gagnant n'a pas remporté le plus grand nombre de

voix. Il est à se demander si la participation des femmes y est pour quelque chose, car il s'agit de la première élection où elles ont le droit de vote au Québec. Afin d'examiner l'impact potentiel de l'élargissement du suffrage féminin sur les résultats électoraux, l'analyse se concentre spécifiquement sur les partis politiques de droite.

Le Tableau 6 offre une synthèse de la distribution des voix lors des élections au Québec, englobant toutes les classifications des partis politiques (1) de droite, (2) de gauche, et (3) les partis divers et indépendants. Cette approche permet d'obtenir une vision plus complète du paysage politique québécois, présentant la répartition en pourcentage des votes pour chaque position adoptée par les partis politiques au cours des élections de 1900 à 1960.

Il est possible de constater que les partis politiques de gauche ont un taux plus élevé jusqu'en 1936. Cela concorde avec l'histoire et la dominance du Parti libéral. Il faut préciser que le Parti libéral représente la majorité des voix obtenues par les partis politiques de gauche et est accompagné d'un faible pourcentage de voix provenant des petits partis.

En 1936, les partis politiques de droite obtiennent 57% des votes. Encore une fois, le haut pourcentage attribuable aux partis politiques de droite concorde avec le moment où l'Union nationale remporte l'élection provinciale. La répartition des voix présentée dans le Tableau 6 correspond également à la victoire du Parti libéral en 1939 et 1944. Autrement, les partis politiques de gauche obtiennent plus de 50% des votes entre 1900 à 1944 à l'exception des élections de 1935 et 1936.

Un changement dans la répartition des voix est observable à partir des élections de 1948. Les partis politiques de droite obtiennent la majorité de voix jusqu'en 1960. Durant cette période, les partis politiques de droite, principalement l'Union nationale, sont alliés à l'Église catholique (Guay et Gaudreau 2018; Lacoursière 2013, 2022; Lacoursière, Provencher, et Vaugeois 2002, 2018; Rumilly 1973). L'État agit donc de pair avec l'instance cléricale. L'obtention du suffrage par l'électorat féminin en 1940 et leur participation à la politique aurait pu résulter au soutien des partis politiques de droite, puisque les femmes sont considérées comme plus religieuses que les hommes (Butler et Stokes 1974; Duverger 1955; Norris 1996; Tingsten 1975). Bien entendu, cela sera vérifié dans la prochaine section. Quoiqu'il en soit, un changement dans le soutien des partis politiques de droite est constatable à partir de l'élection de 1944.

Tableau 6. – Répartition des voix en pourcentage lors des élections provinciales québécoises

<b>Répartition des voix en pourcentage : élections provinciales (Québec)</b>			
<b>Élections</b>	Partis politiques de droite	Partis politiques de gauche	Divers et indépendants
1900	41,9	53,1	5,0
1904	27,8	59,6	12,5
1908	42,5	53,5	4,0
1912	43,9	54,8	1,3
1916	35,1	61,5	3,5
1919	17,0	61,6	21,4
1923	39,3	51,8	8,9
1927	34,3	61,4	4,2
1931	43,5	55,3	1,2
1935	48,5	48,5	4,3
1936	57,0	40,6	2,4
1939	43,9	54,0	0,9
1944	39,4	56,9	3,7
1948	60,5	37,2	2,4
1952	51,1	47,1	1,9
1956	51,8	46,0	2,2
1960	46,6	51,4	0,9

Source : Sayers (2017)

Concernant les autres provinces canadiennes, il n'existe pas de tendance générale avant et après l'obtention du droit de vote des femmes attribuable à l'ensemble des provinces (voir l'Annexe 2). Il est possible de constater que l'Ontario et le Manitoba soutenant davantage les partis politiques de droite avant la réforme électorale permettant aux femmes de voter, mais leurs orientations changent après cette réforme. Le positionnement de l'Alberta change en 1926. Cette province passe d'un soutien majoritaire pour les partis de gauche à un soutien majoritaire des partis de droite. Il n'y a aucun changement majeur en Colombie-Britannique. Elle demeure une province qui soutient les partis politiques de droite. Finalement, la Saskatchewan, l'Île-du-Prince-Édouard, le Nouveau-Brunswick, et la Nouvelle-Écosse continuent à soutenir les partis politiques de gauche après la réforme.

## 4.2 L'analyse de régression

Ce mémoire propose une série de modèles statistiques visant à analyser l'impact du suffrage féminin sur le soutien aux partis politiques de droite au Canada entre 1900 et 1960 (Tableau 7) et au Québec entre 1927 à 1960 (Tableau 8 et Tableau 9). Il existe des différences constatables entre l'analyse sur les provinces canadiennes et celle sur le Québec.

Tableau 7. – Modèle de régression linéaire lors des élections provinciales entre 1898 à 1960

	<b>Modèle 1</b>	<b>Modèle 2</b>	<b>Modèle 3</b>	<b>Modèle 4</b>
<b>Constante</b>	49,11*** (2,21)	56,14*** (3,83)	48,89*** (3,02)	54,91*** (3,97)
<b>Suffrage pour les femmes</b>	-3,03 (2,76)	-4,18 (2,29)	-3,96 (5,67)	-10,77* (5,19)
<b>Période</b>				
<i>1910 – 1919</i>			0,97 (4,57)	3,64 (3,58)
<i>1920 – 1929</i>			-4,69 (6,82)	2,37 (5,81)
<i>1930 – 1939</i>			0,65 (6,47)	8,06 (5,61)
<i>1940 – 1949</i>			-1,48 (7,20)	5,52 (6,18)
<i>1950 – 1960</i>			8,04 (7,07)	14,98* (6,18)
<b>Effets Fixes : Les provinces canadiennes</b>	Non	Oui	Non	Oui
<b>N</b>	144	144	144	144

Erreurs standards entre parenthèses ° p<0.1 \* p<0.05, \*\* p<0.01, \*\*\* p<0.001

Le modèle 1 à 4 présentent les résultats des analyses concernant les provinces canadiennes. Le premier modèle, basé sur une régression linéaire simple, ne montre pas d'effet significatif entre l'obtention du suffrage féminin et le pourcentage de vote obtenu par les partis de droite, bien que la relation soit négative. Le modèle 2, intégrant des effets fixes pour les provinces, maintient cette tendance négative et demeure non significatif. Le modèle 3, introduisant une variable temporelle, confirme les résultats des deux modèles précédents et n'identifie pas de périodes spécifiques ayant un impact significatif.

Seulement le modèle 4 qui incorpore des effets fixes pour les provinces et une variable temporelle révèle un résultat significatif. Après l'obtention du droit de vote par les femmes, le soutien aux partis politiques de droite diminue de manière significative, avec un coefficient de régression de -10,77. Ce coefficient implique qu'après l'obtention du suffrage féminin, les partis politiques de droite ont en moyenne obtenu 10,77 points de pourcentage moins de vote qu'avant l'obtention du droit de vote des femmes. Cette diminution, observable à travers les provinces canadiennes, suggère un effet global négatif de l'obtention du droit de vote des femmes sur le soutien aux partis de droite.

L'ajout des effets fixes par province permet de prendre en compte les spécificités provinciales, et la variable temporelle offre une vision de l'évolution dans le temps. La combinaison de ces éléments fournit une interprétation plus approfondie de l'impact de l'obtention du suffrage féminin. Les résultats remettent en question l'hypothèse selon laquelle la participation des femmes favoriserait les partis politiques de droite, contredisant les attentes de ce mémoire (Butler et Stokes 1974; Duverger 1955; Norris 1996; Tingsten 1975).

Ces résultats pourraient suggérer que l'arrivée des femmes dans l'électorat a influencé les résultats politiques de manière à favoriser des idéologies opposées à celles associées aux partis politiques de droite. (Bertocchi 2010; Huber et Stephens 2000; Przeworki 2009). Cette inclination peut être motivée par des considérations économiques, étant donné la vulnérabilité économique des femmes en raison de disparités salariales, de leurs responsabilités liées à la maternité et à la vie conjugale (Bertocchi 2010; Edlund et Pande 2002; Folbre 1982; Iversen et Rosenbluth 2006; Lott et Kenny 1999). Il est toutefois important de noter que ces observations sont au niveau agrégé et ne permettent pas d'attribuer directement ces changements aux choix individuels des nouvelles électrices.

Bien que le modèle 4 soit significatif, il est impératif d'exercer une prudence interprétative quant à la validité des résultats, puisque les trois modèles précédents n'ont pas révélé de résultats statistiquement significatifs. La significativité soudaine de ce dernier modèle pourrait résulter de divers facteurs, tels que la spécificité des effets fixes par province combinée à la variable temporelle. La différence statistique entre les modèles souligne la nécessité d'une approche nuancée dans l'interprétation des données et suggère que la relation entre l'obtention du suffrage féminin et le soutien aux partis politiques de droite est plus complexe qu'il n'y paraît. Cela étant dit, en

considérant que les provinces canadiennes n’ont pas accordé le droit de vote aux femmes au même moment, le modèle 4 est le plus fiable pour évaluer l’impact de l’obtention du suffrage féminin sur les résultats électoraux.

En résumé, même si les résultats de ces quatre modèles ne sont pas tous statistiquement significatifs, ils suggèrent tout de même que l’élargissement du suffrage féminin a influencé la dynamique électorale au Canada en désavantageant les partis politiques de droite.

Bien que les modèles 1 à 4 du Tableau 7 contredisent l’hypothèse de ce mémoire, il en est à se demander si l’étude du Québec produirait les mêmes résultats. Au Québec, le contexte historique diffère grandement du reste du Canada. Par leur langue, leur culture, leur tradition et leur économie, la société québécoise se retrouve séparée des autres provinces canadiennes. Les résultats obtenus dans l’étude sur les provinces canadiennes peuvent s’appliquer différemment au Québec. Ce faisant, la seconde analyse se penche sur le Québec et examine l’appui pour des partis de droite dans des circonscriptions québécoises avant et après le suffrage féminin dans cette province.

Tableau 8. – Modèle de régression lors des élections québécoises entre 1927 à 1960

	<b>Modèle 1</b>	<b>Modèle 2</b>	<b>Modèle 3</b>	<b>Modèle 4</b>
<b>Constante</b>	44,47*** (0,58)	41,46*** (3,13)	62,23*** (6,97)	78,91*** (5,95)
<b>Suffrage pour les femmes</b>	8,23*** (0,81)	8,18*** (0,74)	10,53*** (11,57)	9,54*** (9,1)
<b>Femmes</b>			-0,23 (-1,35)	-0,06 (-0,3)
<b>Rural</b>			-0,03 (-1,46)	-0,18 (-1,76)
<b>Religion</b>			-0,05 (1,36)	-0,18* (-2,34)
<b>Effets Fixes : Les circonscriptions québécoises</b>	Non	Oui	Non	Oui
<b>N</b>	740	740	489	489

Erreurs standards entre parenthèses ° p<0.1 \* p<0.05, \*\* p<0.01, \*\*\* p<0.001

Les résultats des modèles 1 et 2 au Québec semblent contredire les conclusions nationales. Contrairement aux tendances observées au niveau national, l'élargissement du suffrage féminin au Québec est associé à une augmentation significative du pourcentage de vote en faveur des partis politiques de droite. L'inclusion des effets fixes pour les circonscriptions dans le modèle 2 renforce cette observation en montrant une augmentation continue du soutien aux partis de droite après l'élargissement du suffrage féminin. Les deux coefficients de régression sont similaires, soit de 8,23 pour le modèle 1 et 8,18 pour le modèle 2. Cela signifie qu'après l'obtention du droit de vote des femmes les partis politiques de droite obtiennent en moyenne 8 points de pourcentage plus de vote qu'avant.

Le modèle 3, incorporant des variables de contrôle telles que le genre, le caractère rural, et la religion dans la circonscription, confirme la tendance positive. Après l'obtention du droit de vote par les femmes, le soutien aux partis politiques de droite au Québec semble significativement plus élevé qu'avant le droit de vote des femmes. Le coefficient est d'ailleurs plus élevé que dans le modèle 1 et 2. En revanche, les variables de contrôle ne présentent pas de résultats significatifs, suggérant que ces facteurs ne sont pas déterminants dans le soutien aux partis politiques de droite dans le contexte québécois.

Enfin, le modèle 4, qui inclut des effets fixes pour les circonscriptions, confirme l'impact significatif de l'obtention du droit de vote par les femmes au Québec. Le coefficient positif indique une augmentation statistiquement significative du soutien aux partis politiques de droite après l'introduction du suffrage féminin. Ce résultat est similaire aux trois modèles précédents. La seule variable de contrôle significative est la religion, montrant que dans des circonscriptions où le pourcentage de catholiques augmentait, le soutien pour les partis politiques de droite était moindre.

Parmi l'ensemble de ces modèles, le modèle 2 est considéré comme plus fiable dans le contexte québécois, car il intègre des effets fixes pour les circonscriptions. En incluant ces effets fixes, le modèle 2 prend en compte les spécificités locales qui pourraient influencer la relation entre l'obtention du suffrage féminin et le soutien aux partis politiques de droite.

Cependant, les modèles précédents révèlent des limites, justifiant l'introduction de deux modèles complémentaires dans l'analyse des circonscriptions québécoises. L'intégration de ces deux modèles complémentaires, l'estimation de panel et l'estimation des effets curvilinéaires temporels, se justifie par la nécessité de mieux appréhender la complexité des relations entre

l'obtention du suffrage féminin et le soutien aux partis politiques de droite. Ces modèles, opérant sur un échantillon plus restreint en excluant délibérément les circonscriptions avec des changements à la carte électorale, visent à pallier ces lacunes.

Tableau 9. – Modèle de régression complémentaire sur les élections québécoises entre 1927 à 1960

	<b>Modèle 1</b>	<b>Modèle 2</b>
<b>Constante</b>	46,40*** (0,65)	-91212,33*** (20626,52)
<b>Suffrage pour les femmes</b>	8.65*** (0,91)	5,54* (2,07)
<b>Année élection</b>		93,75*** (21,2)
<b>Année élection<sup>2</sup></b>		-0.02*** (0,01)
<b>Effets Fixes :</b>	Oui	Non
<b>Les circonscriptions québécoises</b>		
<b>N</b>	317	317

Erreurs standards entre parenthèses ° p<0.1 \* p<0.05, \*\* p<0.01, \*\*\* p<0.001

Le Tableau 9 présente les résultats de deux modèles de régression évaluant l'impact de l'élargissement du suffrage féminin sur le soutien aux partis politiques de droite au Québec entre 1927 et 1960.

Dans le modèle 1, contrôlant pour l'autocorrélation temporelle, la constante significative de 46,40 indique le niveau moyen de soutien aux partis de droite lorsque toutes les autres variables sont égales à zéro. L'effet positif et significatif du suffrage pour les femmes (8,65) suggère une augmentation du soutien après la réforme électorale ayant permis aux femmes de voter, corroborant les résultats des modèles antérieurs.

Dans le modèle 2, le contrôle des changements temporels est renforcé avec l'introduction d'une variable d'interaction quadratique pour l'année électorale. Les résultats indiquent une augmentation significative du soutien aux partis de droite au fil des années, exprimés par le

coefficient positif (93,75) associé à la variable année de l'élection. L'interaction négative avec l'année au carré (-0,02) suggère une légère modulation de cette tendance, soulignant une croissance non linéaire du soutien au fil du temps. Le coefficient de la variable suffrage pour les femmes est de 5,54. Cette variable demeure positive et significative suggérant une augmentation substantielle du soutien aux partis de droite à la suite de l'élargissement du suffrage féminin.

Pour l'ensemble des modèles du Tableau 8 et 9, les résultats indiquent de manière significative que, à la suite de l'introduction du suffrage féminin, le pourcentage de vote en faveur des partis politiques de droite au Québec a augmenté. Ces résultats confirment l'hypothèse de l'étude selon laquelle l'extension du droit de vote aux femmes bénéficierait aux partis politiques de droite dans cette province. Cette tendance diverge des conclusions nationales, soulignant l'importance des particularités régionales dans l'analyse politique. Le Parti libéral du Québec avait ainsi raison de craindre que les partis politiques de droite seraient avantagé au moment d'élargir le suffrage aux femmes (Teele 2020; Warren et Mongeon 2018).

Ces résultats pourraient être interprétés comme une conséquence de la transformation de la composition de l'électorat, intégrant désormais les femmes. Selon la littérature, les femmes ont souvent été associées à des valeurs plus conservatrices et religieuses, en alignement avec les positions des partis politiques de droite (Butler et Stokes 1974; Duverger 1955; Tingsten 1975; Norris 1996). Il est toutefois important de souligner que cette analyse ne permet pas de conclure que l'effet direct de ce changement est associé aux votes des femmes.

Ce lien entre l'obtention du suffrage par les femmes et le soutien aux partis de droite dans le contexte québécois souligne une dynamique unique dans cette province. Au cœur de cette relation complexe se trouvent des facteurs socioculturels spécifiques au Québec qui ont évolué au fil du temps. Les traditions culturelles profondément enracinées dans la province, ainsi que les valeurs sociales qui ont façonné l'identité québécoise, ont probablement contribué à cette connexion particulière entre le suffrage féminin et le soutien aux partis de droite.

En conclusion, l'étude menée sur le Québec suggère que, contrairement aux tendances nationales, l'introduction du suffrage féminin favorise les partis politiques de droite dans cette province. Les résultats confirment l'hypothèse initiale selon laquelle l'obtention du droit de vote par les femmes a un impact positif sur le pourcentage de vote des partis de droite au Québec. L'inclusion des effets fixes pour les circonscriptions offre une meilleure compréhension de cette

relation, car ceci permet d'analyser l'impact du suffrage féminin au sein des circonscriptions, contrôlant ainsi pour les variations spécifiques liées aux circonscriptions qui pourraient influencer l'appui pour les partis de droite. Ainsi, ces résultats mettent en lumière le contexte unique du Québec et soulignent l'importance des différences régionales dans l'analyse de l'impact du suffrage féminin sur le comportement électoral.

## Conclusion

Ce mémoire de maîtrise a tenté d'analyser l'impact de la réforme électorale qui a permis aux femmes de voter sur les résultats électoraux au Québec. Pour comprendre pleinement l'importance de cette réforme, il faut avant tout prendre en considération le contexte général de l'élargissement du suffrage au Canada et le retard que connaît la province du Québec sur les autres provinces.

L'extension du droit de vote représente une étape essentielle dans la transformation de la société et de la consolidation de la démocratie. En obtenant le droit de vote, les femmes deviennent des citoyennes à part entière et peuvent ainsi participer activement au processus politique. Cependant, contrairement aux autres provinces canadiennes qui avaient déjà inclus les femmes dans le processus démocratique, le Québec se voit confronté à une forte résistance sociétale retardant l'élargissement du droit de vote aux femmes. Cette différence dans le moment d'octroyer le suffrage féminin met en évidence l'importance d'étudier l'impact de l'obtention du suffrage féminin sur les résultats électoraux.

En examinant les élections qui ont succédé l'introduction du suffrage féminin, il est possible d'évaluer si un changement significatif s'est produit dans les résultats obtenus. Ainsi, ce mémoire a tenté de déterminer si l'inclusion des femmes dans le processus politique a favorisé certains partis politiques. Plus particulièrement, il a voulu déterminer si l'introduction du suffrage féminin a favorisé les partis politiques de droite. Autrement, l'analyse de ce mémoire s'est concentrée sur le pourcentage de vote que reçoivent les partis politiques de droite, avant et après la réforme électorale qui a permis aux femmes de voter, afin d'évaluer si cette réforme influence sur les résultats électoraux.

L'objectif principal de cette recherche fut donc d'analyser l'impact de l'obtention du droit de vote par les femmes sur le pourcentage de vote reçu par les partis politiques de droite. Le choix d'étudier les partis politiques de droite découle de l'idée selon laquelle l'élargissement du suffrage aux femmes aurait bénéficié spécifiquement à ces partis, compte tenu du contexte social, culturel et religieux du Québec. Les attentes que les partis politiques de droite bénéficient du vote après l'élargissement du suffrage féminin s'appuient sur le caractère distinctif de cette province tel que la culture de cette province, son retard dans l'adoption du suffrage féminin et son statut économique qui est inférieur aux autres provinces.

À l'aide des données électorales des provinces canadiennes allant de 1897 à 1960, la méthode de régression linéaire est utilisée pour évaluer l'impact de l'obtention du droit de vote par les femmes sur le pourcentage de vote reçu par les partis politiques de droite. Les résultats obtenus dans ce mémoire révèlent une tendance générale dans le soutien aux partis politiques de droite après la réforme électorale ayant permis aux femmes de voter au sein de la province québécoise. Bien entendu les résultats obtenus ne sont pas les mêmes pour l'ensemble des modèles de ce mémoire.

Dans le cadre de l'analyse concernant l'ensemble des provinces, les résultats obtenus aux modèles 1 à 4 indiquent que l'obtention du droit de vote des femmes à travers les provinces canadiennes n'a pas systématiquement avantagé les partis politiques de droite. Il convient de noter que seul le modèle 4 présente des résultats concluants. En effet, ce modèle, incluant une variable temporelle ainsi que des effets fixes liés aux provinces canadiennes, possède un coefficient de régression négatif et significatif. Cela suggère que les résultats confirment avec certitude que partis politiques de droite ne sont pas favorisé après l'obtention du droit de vote des femmes. Bien que les modèles 1 à 4 suggèrent qu'il y a une diminution du soutien des partis politiques de droite après que les femmes ont obtenu le droit de vote, seul le modèle 4 présente des résultats fiables permettant de tirer des conclusions solides sur l'impact de la l'obtention du droit de vote des femmes sur le soutien aux partis politiques de droite. Le niveau de confiance est donc plus important pour le modèle 4 que pour les autres modèles.

Contrairement à l'analyse sur les provinces canadiennes, la seconde analyse a porté uniquement sur le Québec. En se concentrant sur les élections de 1927 à 1960, les résultats confirment l'hypothèse de ce mémoire. Ainsi, les modèles 1 à 4 du Tableau 8 montrent que la réforme électorale ayant permis aux femmes de voter influence positivement le soutien aux partis politiques de droite. Ces résultats s'enlignent avec les recherches antérieures sur le sujet. Ces recherches considérant que les partis politiques à tendance religieux et conservatrices bénéficieraient de l'élargissement du suffrage féminin seraient soutenues par les résultats de ce mémoire. L'introduction du suffrage féminin en 1940 au Québec aurait ainsi favorisé les partis politiques de droite après l'obtention du suffrage féminin. En conséquence, les craintes du gouvernement libéral de Godbout concernant le soutien aux partis politiques de droite après l'arrivée des femmes dans l'électorat semblent justifiées ( Dumas 2016; Dupont 1972, 415).

Des tests de robustesse ont confirmé les résultats initiaux, soulignant la validité des résultats obtenus. Le modèle d'estimation panel ainsi que le modèle d'estimation des effets curvilinéaire temporelles ont consolidé les résultats. Ces démarches méthodologiques approfondies confirment l'influence positive du suffrage féminin sur le soutien aux partis politiques de droite au Québec entre 1927 et 1960, renforçant ainsi la validité des conclusions de l'analyse de régression initiale.

Le choix d'étudier le Québec dans ce mémoire relève du caractère distinctif de cette province. Celle-ci se distingue des autres provinces canadiennes par sa culture, sa langue, son héritage religieux et sa géographie. Étant un cas unique d'étude, le Québec offre un cadre idéal pour explorer les effets de l'élargissement du droit de vote des femmes sur les résultats électoraux. Les résultats obtenus dans l'analyse sur les provinces canadiennes et celle sur le Québec ne sont pas similaires. Pour le Québec, les résultats suggèrent que les partis politiques de droite bénéficient de l'élargissement du suffrage féminin. Cependant, les résultats obtenus pour les provinces canadiennes ne corroborent pas cette tendance. Cela suggère que le cas du Québec est plus complexe que ce qu'il y paraît.

Ce mémoire contribue ainsi à une meilleure compréhension de l'impact de l'obtention du droit de vote des femmes sur les résultats électoraux. Mettant en évidence le changement démocratique résultant de l'élargissement du suffrage féminin, ce mémoire enrichit la recherche de science politique concernant les répercussions qu'a pu entraîner l'élargissement du droit de vote aux femmes sur le soutien aux partis politiques de droite.

## **Critique méthodologique et théorique**

Cette recherche contient plusieurs limites méthodologiques et théoriques. Sur le plan méthodologique, une des principales limites concerne la classification des partis politiques. Cette classification est un exercice délicat, puisqu'aucune autre étude n'a tenté de classer les partis selon leur orientation politique durant la période couverte. Bien que cette recherche repose sur des informations disponibles comme les positions et politiques économiques et sociales des partis politiques, il n'en demeure pas moins qu'une partie de cette classification est subjective. Ce faisant, la subjectivité introduite par la classification des partis politiques pourrait inclure un biais dans l'analyse. Cette subjectivité pourrait ainsi influencer les résultats et leur interprétation. Il faut donc prendre en considération cet élément lors de l'interprétation des résultats.

Une autre limite méthodologique concerne l'exclusion de certains partis de cette étude. L'exclusion comprend les candidats indépendants et les partis politiques dont l'existence fut brève. La décision d'exclure certains partis politiques repose sur le manque d'informations disponibles pour les classer. Ces exclusions pourraient entraîner un biais dans les résultats obtenus, puisque ces partis politiques auraient pu exercer une influence sur le pourcentage de vote obtenu par les partis politiques de droite. En ce sens, l'exclusion de ces partis politiques pourrait limiter la compréhension de l'impact de la réforme électorale permettant aux femmes de voter. Il est ainsi important de reconnaître cette limite dans l'interprétation des résultats.

Il convient également de souligner que l'étude de l'impact de l'obtention du suffrage féminin sur le pourcentage de vote obtenu par les partis politiques de droite peut être affectée par d'autres facteurs. N'ayant pas été mesurés ni contrôlés dans cette recherche, ces facteurs auraient pu affecter les résultats obtenus attribuables à l'impact de l'obtention du suffrage féminin. Ces variables qui n'ont pas été prises en compte incluent le contexte politique, les changements économiques et les guerres. Une analyse plus approfondie permettrait une meilleure compréhension de la relation entre la réforme électorale permettant aux femmes de voter et le pourcentage de vote des partis politiques de droite.

Dans cette perspective, les événements comme la guerre, notamment la Première et la Seconde Guerre mondiale, ainsi que la Grande Dépression sont arrivés au même moment que l'élargissement du suffrage féminin. La proximité de ces événements ne permet pas d'isoler l'effet du suffrage de celui de la guerre ni de la crise économique. Indépendamment, la guerre et la crise économique auraient pu influencer le choix politique des électeurs dans le contexte québécois (Baillargeon 2019). En effet, les électeurs auraient pu soutenir un parti politique qu'ils considèrent plus apte à gérer la guerre ou l'économie (Ramirez, Soysal et Shanahan 1997). En ce sens, les électeurs auraient pu soutenir, lors des élections provinciales de 1944 au Québec, l'Union nationale, un parti politique ayant un positionnement de droite (Warren et Mongeon 2018). La décision des électeurs de soutenir l'Union nationale peut également venir du désir de punir le gouvernement précédent dirigé par le Parti libéral du Québec. Il est nécessaire de souligner cette limite, puisqu'elle peut avoir eu une incidence sur les résultats obtenus dans ce mémoire.

Le regroupement des circonscriptions électorales constitue une autre limite méthodologique de cette étude. En effet, certaines circonscriptions ont été modifiées, combinées ou divisées ce qui

entraîne des changements dans la composition électorale et dans le découpage électoral. Ces modifications peuvent avoir des effets sur les résultats électoraux, puisque les valeurs et préférences de chaque circonscription peuvent différer l'une de l'autre.

En revanche, une limitation analytique substantielle de cette étude réside dans l'incapacité à établir une relation causale claire entre l'attribution du droit de vote aux femmes et les effets mesurés par la variable dichotomique, notamment dans le contexte du Québec. Cette variable pourrait simplement refléter une variation générale des résultats électoraux, surtout considérant que l'Union Nationale a obtenu de meilleurs résultats en moyenne pendant la période postérieure. Ce mémoire a tenté en partie d'établir une relation causale à l'aide des tests de robustesse, cependant cette étude est imparfaite. Ainsi, l'étude ne permet pas de conclure avec certitude que l'élargissement du suffrage féminin a eu un impact significatif sur le vote. La victoire de l'Union Nationale aurait pu être causée par un changement d'opinion général dans la population, indépendamment du droit de vote des femmes.

En outre, cette recherche sur l'impact de l'obtention du suffrage féminin et le pourcentage de vote obtenu par les partis politiques de droite présente des limites pouvant affecter les résultats ainsi que leur interprétation. Il est donc nécessaire de tenir compte de ces limites.

## **Contribution et recherches futures**

Ce mémoire apporte une contribution importante concernant la recherche de l'impact de la réforme électorale ayant permis aux femmes de voter. En examinant le cas canadien, cette recherche permet plus particulièrement d'approfondir la connaissance sur ce sujet, soit de déterminer l'impact de l'élargissement du suffrage aux femmes sur les résultats du vote et par ce fait le soutien aux partis politiques.

Les résultats obtenus apportent une contribution significative concernant le lien de l'élargissement du suffrage féminin et le pourcentage de vote reçu par les partis politiques de droite. Bien que les attentes initiales suggèrent que l'introduction de la réforme électorale permettant aux femmes de voter avantage les partis politiques de droite, certains résultats contredisent cette hypothèse. En effet, l'analyse sur les provinces canadiennes indique que le soutien aux partis politiques de droite diminue après l'obtention du suffrage féminin alors que l'analyse du Québec

révèle une tendance contraire. Cette différence peut être attribuable aux particularités du Québec. Autrement, ces résultats mettent en évidence la nécessité d'approfondir la recherche davantage.

La classification des partis politiques dans cette étude est la deuxième contribution de ce mémoire. En effet, il s'agit de la première tentative visant à classer les partis politiques provinciaux en fonction de leurs positions politiques au Canada sur la période allant de 1897 à 1960. Cette classification fournit une première base pour les futures études. Ce mémoire offre donc une contribution importante dans la recherche en science politique.

Cette recherche ouvre la voie aux futures analyses s'attardant aux partis politiques du Canada. Dans ce mémoire, la classification des partis politiques s'étend sur plusieurs décennies fournissant un meilleur portrait du paysage politique. Les résultats résultant de cette classification témoignent de l'existence d'un effet entre l'obtention du droit de vote des femmes et le pourcentage reçu par les partis politiques de droite. Les chercheurs peuvent s'appuyer sur cette recherche pour explorer davantage les effets de l'élargissement du suffrage féminin ou pour utiliser la classification établie.

## Références bibliographiques

- Acemoglu, D., et J. A. Robinson. 2000. « Why Did the West Extend the Franchise? Democracy, Inequality, and Growth in Historical Perspective ». *The Quarterly Journal of Economics* 115 (4): 1167-99. <https://doi.org/10.1162/003355300555042>.
- Adams, Christopher. 2008. *Politics in Manitoba: parties, leaders, and voters*. Winnipeg: University of Manitoba Press.
- Adams, Jad. 2016. *Women and the Vote: A World History*. First published in paperback. Oxford New York, NY: Oxford University Press.
- Almond, Gabriel A., et Sidney Verba. 1963. *The Civic Culture: Political Attitudes and Democracy in Five Nations*. Princeton University Press. <https://www.jstor.org/stable/j.ctt183pnr2>.
- Anderson, Karen. 1981. *Wartime women: sex roles, family relations, and the status of women during World War II*. Contributions in women's studies, no. 20. Westport, Conn: Greenwood Press.
- Assemblée nationale du Québec. 2015. « Chronologie parlementaire depuis 1764 - Assemblée nationale du Québec ». 2015. <https://www.assnat.qc.ca/fr/patrimoine/chronologie/index.html>.
- Auger, Geneviève, et Raymonde Lamothe. 1981. *De la poêle à frire à la ligne de feu: la vie quotidienne des Québécoises pendant la guerre '39- '45*. Montréal: Boréal Express.
- Baillargeon, Denyse. 2015. « Les Québécoises et le vote ». *Bulletin d'histoire politique* 23 (2): 165-71. <https://doi.org/10.7202/1028890ar>.
- . 2019. *Repenser la nation: histoire du suffrage féminin au Québec*. Montréal, Québec: les Éditions du Remue-ménage.
- Beauvoir, Simone de. 2011. *The Second Sex*. Traduit par Constance Capisto-Borde et Sheila Malovany-Chevallier. First Vintage Books ed. New York: Vintage Books.
- Bélanger, Réal. 2006. « Ligue nationaliste ». *l'Encyclopédie Canadienne*. 2006. <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/ligue-nationaliste>.
- Bertocchi, Graziella. 2011. « The Enfranchisement of Women and the Welfare State ». *European Economic Review* 55 (4): 535-53. <https://doi.org/10.1016/j.eurocorev.2010.07.003>.
- Blais-Lacombe, Ariane, et Marc André Bodet. 2017. « Les Députés et Les Partis Politiques Sortants Profitent-Ils d'un Avantage Électoral? Une Analyse Des Résultats Électoraux Au Québec ». *Canadian Journal of Political Science/Revue Canadienne de Science Politique* 50 (3): 723-46. <https://doi.org/10.1017/S0008423917000464>.
- Blake, Donald E., R. Kenneth Carty, et Lynda Erickson. 1991. *Grassroots politicians: party activists in British Columbia*. Vancouver: UBC Press.
- Bobbio, Norberto, et Allan Cameron. 1996. *Left and Right: The Significance of a Political Distinction*. Chicago: University of Chicago Press.
- Boily, Frédéric. 2010. *Le conservatisme au Québec: retour sur une tradition oubliée*. Collection Prisme. Québec: Presses de l'Univ. Laval.
- Boyer, J. Patrick. 2015. *Big blue machine: how Tory campaign backrooms changed Canadian politics forever*. Toronto: Dundurn.
- Broca, Paul. 1861. « Sur le volume et la forme du cerveau suivant les individus et les races ». *Bulletin de la Société d'Anthropologie* 2: 82.
- Butler, David, et Donald Stokes. 1974. « The Political Life Cycle ». In *Political Change in Britain*, par David Butler et Donald Stokes, 48-66. London: Palgrave Macmillan UK. [https://doi.org/10.1007/978-1-349-02048-5\\_3](https://doi.org/10.1007/978-1-349-02048-5_3).

- Campbell, Angus, Philip E. Converse, Warren E. Miller, et Donald E. Stokes. 1980. *The American Voter*. Unabridged ed. Midway Reprints. Chicago [Ill.]: University of Chicago Press.
- Canada-Québec: *synthèse historique, 1534-2018*. 2018. Nouvelle édition mise à jour. Québec (Québec): Septentrion.
- Carty, R. Kenneth, éd. 1996. *Politics, policy, and government in British Columbia*. Vancouver: UBC Press.
- Chafe, William H. 1974. *The American woman: her changing social, economic, and political roles, 1920-1970*. A Galaxy book, GB 406. London, New York: Oxford University Press.
- Cleverdon, Catherine L. 1974. *The Woman Suffrage Movement in Canada: Second Edition*. University of Toronto Press. <https://www.jstor.org/stable/10.3138/j.ctt1gxxslg>.
- Cliche, Paul. 1961. « Les élections provinciales dans le Québec, de 1927 à 1956 ». *Recherches sociographiques* 2 (3-4): 343-65. <https://doi.org/10.7202/055094ar>.
- Coffé, Hilde, et Ariana Need. 2010. « Similarity in husbands and wives party family preference in the Netherlands ». *Electoral Studies* 29 (2): 259-68. <https://doi.org/10.1016/j.electstud.2010.02.001>.
- Cohen, Yolande. 2012. « Retours sur le droit de vote des femmes au Québec avant 1940 : le rôle du parti libéral ». *Bulletin d'histoire politique* 20 (2): 13-24. <https://doi.org/10.7202/1055941ar>.
- Corder, J. Kevin, et Christina Wolbrecht. 2006. « Political Context and the Turnout of New Women Voters after Suffrage ». *Journal of Politics* 68 (1): 34-49. <https://doi.org/10.1111/j.1468-2508.2006.00367.x>.
- . 2016. *Counting Women's Ballots: Female Voters from Suffrage through the New Deal*. Cambridge: Cambridge University Press. <https://doi.org/10.1017/CBO9781316492673>.
- Courtney, John, et David Smith. 2010. *The Oxford Handbook of Canadian Politics*. OUP USA.
- Darsigny, Maryse. 1990. « Les femmes à l'isolement : la lutte pour le droit de vote ». *Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec*, n° 21: 19-21.
- Darsigny, Maryse, Lyne Kurtzman, Danielle Couillard, et Comité conjoint UQAM-Relais-femmes. 1990. *L'épopée du suffrage féminin au Québec, 1920-1940*. Montréal: Protocole d'entente UQAM/Relais-femmes.
- De Graaf, Nan Dirk, et Anthony Heath. 1992. « Husbands' and Wives' Voting Behaviour in Britain: Class-dependent Mutual Influence of Spouses\* ». *Acta Sociologica* 35 (4): 311-22. <https://doi.org/10.1177/000169939203500404>.
- Dépatie, Francine. 1965. « Comportement électoral au Canada français ». Département de science politique, Université de Montréal.
- Dickinson, John Alexander, Brian Young, et Hélène Filion. 2014. *Brève histoire socio-économique du Québec*. Nouvelle édition. Montréal: Bibliothèque québécoise.
- Dogan, Mattei. 1985. « Les Conséquences Politiques Du Vote Féminin: Comment Les Femmes Ont Porté Les Conservateurs Au Pouvoir En Europe ». *International Political Science Review* 6 (3): 306-16. <https://doi.org/10.1177/019251218500600305>.
- Drouilly, Pierre. s. d. « Atlas des élections au Québec - Données Québec ». Consulté le 30 août 2023. <https://www.donneesquebec.ca/recherche/fr/dataset/atlas-des-elections-au-quebec>.
- DuBois, Ellen. 1975. « The Radicalism of the Woman Suffrage Movement: Notes toward the Reconstruction of Nineteenth-Century Feminism ». *Feminist Studies* 3 (1/2): 63-71. <https://doi.org/10.2307/3518956>.
- Dumas, Alexandre. 2016. « Le droit de vote des femmes à l'Assemblée législative du Québec (1922-1940) ». *Bulletin d'histoire politique* 24 (3): 137-57. <https://doi.org/10.7202/1036737ar>.

- . 2021. « L'Action libérale nationale et L'Union nationale : le renouveau politique des années 1930 ». *Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec*, n° 144: 9-13.
- Dumont, Micheline, Michèle Jean, Marie Lavigne, et Jennifer Stoddart. 1992. *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*. Le collectif Clio. Montreal: Jour.
- Dupont, Antonin. 1972. « Louis-Alexandre Taschereau et la législation sociale au Québec, 1920-1936 ». *Revue d'histoire de l'Amérique française* 26 (3): 397-426. <https://doi.org/10.7202/303194ar>.
- Duverger, Maurice. 1955. *The Political Role of Women*. UNESCO. Paris.
- Edlund, Lena, et Rohini Pande. 2002. « Why Have Women Become Left-Wing? The Political Gender Gap and the Decline in Marriage\* ». *The Quarterly Journal of Economics* 117 (3): 917-61. <https://doi.org/10.1162/003355302760193922>.
- Eisler, Dale. 2022. *From Left to Right: Saskatchewan's Political and Economic Transformation*. Regina, Saskatchewan, Canada: University of Regina Press.
- English, John R. 2006. « Loi des élections en temps de guerre ». l'Encyclopédie Canadienne. 7 février 2006. <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/wartime-elections-act>.
- Finkel, Alvin. 1989. *The Social Credit Phenomenon in Alberta*. Toronto, Ont.: University of Toronto Press.
- Folbre, Nancy. 1982. « Exploitation comes home: a critique of the Marxian theory of family labour ». *Cambridge Journal of Economics* 6 (4): 317-29. <https://doi.org/10.1093/oxfordjournals.cje.a035517>.
- Gagnon, Alain, et Brian Tanguay, éd. 2017. *Canadian parties in transition: recent trends and new paths for research*. Fourth edition. North York, Ontario, Canada: University of Toronto Press.
- Gagnon, Mona-Josée. 1974. *Les femmes vues par le Québec des hommes: 30 ans d'histoire des ideologies 1940-1970*. Montréal: Éditions du Jour.
- Garland, Robert E., et Gregory Machum. 1979. *Promises, promises: an almanac of New Brunswick elections, 1870-1980*. Social science monograph series. Special issue, #1. Saint John, N.B., Canada: University of New Brunswick at Saint John, Division of Social Science.
- Goldin, Claudia. 1995. *Investment in Women's Human Capital and Economic Development*. University of Chicago Press.
- Goldstein, Charles. 1974. « Structured Information Files. Richard A. Kaimann: Melville Publishing Company, Los Angeles (1973). » *Journal of the American Society for Information Science* 25 (5): 336-336. <https://doi.org/10.1002/asi.4630250509>.
- Gould, Stephen Jay, Jacques Chabert, et Marcel Blanc. 1997. *La mal-mesure de l'homme*. Nouv. éd. rev. et Augm. Paris: O. Jacob.
- Greer, Allan. 1991. « La république des hommes : les Patriotes de 1837 face aux femmes ». *Revue d'histoire de l'Amérique française* 44 (4): 507-28. <https://doi.org/10.7202/304922ar>.
- Guay, Jean H., et Serge Gaudreau. 2018. *Les élections au Québec: 150 ans d'une histoire mouvementée*. Québec: Presses de l'Université Laval.
- Hartmann, Susan M. 1982. *The Home Front and beyond: American Women in the 1940s*. American Women in the Twentieth Century Series. Boston: Twayne Publ.
- Huber, Evelyne, Dietrich Rueschemeyer, et John D. Stephens. 1993. « The Impact of Economic Development on Democracy ». *Journal of Economic Perspectives* 7 (3): 71-86. <https://doi.org/10.1257/jep.7.3.71>.
- Huber, Evelyne, et John D. Stephens. 2000. « Partisan Governance, Women's Employment, and the Social Democratic Service State ». *American Sociological Review* 65 (3): 323-42. <https://doi.org/10.2307/2657460>.

- Imatz, Arnaud. 2016. *Droite-gauche: pour sortir de l'équivoque: histoire des idées et des valeurs non conformistes du XIXe au XXIe siècle: essai*. Paris: Pierre-Guillaume de Roux.
- Inglehart, Ronald, et Pippa Norris. 2000. « The Developmental Theory of the Gender Gap: Women's and Men's Voting Behavior in Global Perspective ». *International Political Science Review* 21 (4): 441-63. <https://doi.org/10.1177/0192512100214007>.
- Irving, John. 2019. *The Social Credit Movement in Alberta*. Toronto: University of Toronto Press.
- Iversen, Torben, et Frances Rosenbluth. 2006. « The Political Economy of Gender: Explaining Cross-National Variation in the Gender Division of Labor and the Gender Voting Gap ». *American Journal of Political Science* 50 (1): 1-19. <https://doi.org/10.1111/j.1540-5907.2006.00166.x>.
- Jackel, Susan. 2019. « Droit de vote des femmes ». l'Encyclopédie Canadienne. 14 juin 2019. <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/droit-de-vote-des-femmes>.
- Janovicek, Nancy, et Melanee Thomas. 2019. « Canada: Uneven Paths to Suffrage and Women's Electoral Participation ». In *The Palgrave Handbook of Women's Political Rights*, édité par Susan Franceschet, Mona Lena Krook, et Netina Tan, 169-84. Gender and Politics. London: Palgrave Macmillan UK. [https://doi.org/10.1057/978-1-137-59074-9\\_12](https://doi.org/10.1057/978-1-137-59074-9_12).
- Jennings, M. Kent, et Laura Stoker. 2001. « Political Similarity And Influence Between Husbands And Wives ». <https://escholarship.org/uc/item/9s54f2mc>.
- Kraditor, Aileen S. 1981. *The ideas of the woman suffrage movement, 1890-1920*. New York: Norton.
- Lacoursière, Jacques. 2013. *Histoire populaire du Québec*. Québec: Les éditions du Septentrion.
- . 2022. *Une histoire du Québec*. Édition hommage. Québec (Québec): Les éditions du Septentrion.
- Lacoursière, Jacques, Jean Provencher, et Denis Vaugeois. 2002. *Canada, Québec: synthèse historique: 1534 - 2000*. 4. tir. Sillery (Québec): Septentrion.
- Lamoureux, Diane. 1989. *Citoyennes? femmes, droit de vote et démocratie*. Collection Itinéraires féministes. Montréal, Québec: Editions du Remue-ménage.
- Lampard, Richard James. 1997. « Party Political Homogamy in Great Britain ». *European Sociological Review* 13 (1): 79-99. <https://doi.org/10.1093/oxfordjournals.esr.a018207>.
- Lavergne, France. 1990. *Le suffrage féminin*. Etudes électorales. Sainte-Foy: Directeur général des élections du Québec.
- Lavigne, Marie, et Yolande Pinard, éd. 1977. *Les Femmes dans la société québécoise: aspects historiques*. Études d'histoire du Québec ; no 8. Montréal: Boréal express.
- Lipset, Seymour Martin. 1981. *Political man: the social bases of politics*. Expanded ed. Baltimore: Johns Hopkins University Press.
- Lott, Jr., John R., et Lawrence W. Kenny. 1999. « Did Women's Suffrage Change the Size and Scope of Government? » *Journal of Political Economy* 107 (6): 1163-98. <https://doi.org/10.1086/250093>.
- MacKinnon, Frank. 2020. *The Government of Prince Edward Island*. Toronto: University of Toronto Press.
- Macpherson, C. B. 2013. *Democracy in Alberta: Social Credit and the Party System*. Toronto: University of Toronto Press.
- Maillé, Chantal. 1990. « Le vote des Québécoises aux élections fédérales et provinciales depuis 1921 : une assiduité insoupçonnée ». *Recherches féministes* 3 (1): 83-95. <https://doi.org/10.7202/057586ar>.
- Manthorpe, Jonathan. 1974. *The power & the Tories: Ontario politics, 1943 to the present*. Toronto: Macmillan.

- Marquis, Greg. 2004. « Alcohol and the Family in Canada ». *Journal of Family History* 29 (3): 308-27. <https://doi.org/10.1177/0363199004266850>.
- McConaughy, Corrine M. 2013. *The Woman Suffrage Movement in America: A Reassessment*. Cambridge: Cambridge University Press. <https://doi.org/10.1017/CBO9781139005104>.
- Miller, Warren E. 1958. « The Socio-Economic Analysis of Political Behavior ». *Midwest Journal of Political Science* 2 (3): 239-55. <https://doi.org/10.2307/2109180>.
- . 1992. « Generational Changes and Party Identification ». *Political Behavior* 14 (3): 333-52. <https://doi.org/10.1007/BF00991984>.
- Morgan-Collins, Mona. 2016. « First Women at the Polls: Examination of Women’s Early Voting Behaviour ». London: London School of Economics and Political Science. <http://etheses.lse.ac.uk/id/eprint/3320>.
- Norris, Pippa. 1985. « THE GENDER GAP IN BRITAIN AND AMERICA ». *Parliamentary Affairs* 38 (2): 192-201. <https://doi.org/10.1093/oxfordjournals.pa.a051985>.
- . 1996. « Mobilising the “Women’s Vote”: The Gender-Generation Gap in Voting Behaviour ». *Parliamentary Affairs* 49 (2): 333-42. <https://doi.org/10.1093/oxfordjournals.pa.a028683>.
- Ogburn, William F., et Inez Goltra. 1919a. « How Women Vote ». *Political Science Quarterly* 34 (3): 413-33. <https://doi.org/10.2307/2141684>.
- . 1919b. « How Women Vote ». *Political Science Quarterly* 34 (3): 413. <https://doi.org/10.2307/2141684>.
- Okin, Susan Moller. 1989. *Justice, Gender and the Family*. New York: Basic books.
- Pierson, Ruth Roach. 1986. *They’re still women after all: the Second World War and Canadian womanhood*. The Canadian social history series. Toronto, Ont: McClelland and Stewart.
- Pomper, Gerald M. 1978. « The Impact of The American Voter on Political Science ». *Political Science Quarterly* 93 (4): 617-28. <https://doi.org/10.2307/2150106>.
- Przeworski, Adam. 2009. « Conquered or Granted? A History of Suffrage Extensions ». *British Journal of Political Science* 39 (2): 291-321. <https://doi.org/10.1017/S0007123408000434>.
- Ramirez, Francisco O., Yasemin Soysal, et Suzanne Shanahan. 1997. « The Changing Logic of Political Citizenship: Cross-National Acquisition of Women’s Suffrage Rights, 1890 to 1990 ». *American Sociological Review* 62 (5): 735-45. <https://doi.org/10.2307/2657357>.
- Randall, Vicky. 1993. *Women and Politics: An International Perspective*. 2. ed., Repr. Women in Society. Basingstoke: Macmillan.
- Rayside, David Morton, et James Harold Farney, éd. 2013. *Conservatism in Canada*. Toronto ; Buffalo ; London: University of Toronto Press.
- Reid, John G., et Brenda Conroy. 2009. *Nova Scotia: a pocket history*. Halifax: Fernwood Pub.
- Rueschemeyer, Dietrich, Evelyne Huber, et John D. Stephens. 1992. *Capitalist development and democracy*. Chicago: University of Chicago Press.
- Rumilly, Robert. 1973. *Maurice Duplessis et son temps*. Vies canadiennes. Montréal: Fides.
- Sayers, Anthony M. 2017. « Canadian Elections Database ». 2017. <http://canadianelectionsdatabase.ca>.
- Shorrocks, Rosalind. 2021. *Women, men, and elections: policy supply and gendered voting behaviour in Western democracies*. Gender and comparative politics 7. New York: Routledge, Taylor & Francis Group.
- Skocpol, Theda. 1992. *Protecting soldiers and mothers: the political origins of social policy in the United States*. Cambridge, Mass: Belknap Press of Harvard University Press.
- Steele, Graham. 2021. *Nova Scotia politics, 1945-2020: from Macdonald to McNeil*. Lawrencetown Beach, Nova Scotia: Pottersfield Press.

- Strong-Boag, Veronica. 1994. *Les femmes au Canada pendant l'entre-deux-guerres*. Ottawa: Société historique du Canada. <http://biblio.uqar.qc.ca/archives/30259451.pdf>.
- Taschereau, Louis-Alexandre, et Denis Monière. 2010. *Louis-Alexandre Taschereau vous parle: discours*. Collection Société du patrimoine politique du Québec. Montréal: Histoire Québec.
- Teele, Dawn Langan. 2020. *Forging the Franchise The Political Origins of the Women's Vote*. <http://www.vlebooks.com/vleweb/product/openreader?id=none&isbn=9780691184272>.
- Thomas, L. G. 2019. *The Liberal Party in Alberta: A History of Politics in the Province of Alberta 1905-1921*. Toronto: University of Toronto Press.
- Tilly, Louise A., et Joan W. Scott. 2016. *Women, Work and Family*. 0 éd. Routledge. <https://doi.org/10.4324/9780203819395>.
- Tingsten, Herbert. 1975. *Political behavior: studies in election statistics*. European sociology. New York: Arno Press.
- Towns, Ann. 2019. « Global Patterns and Debates in the Granting of Women's Suffrage ». In *The Palgrave Handbook of Women's Political Rights*, édité par Susan Franceschet, Mona Lena Krook, et Netina Tan, 3-19. London: Palgrave Macmillan UK. [https://doi.org/10.1057/978-1-137-59074-9\\_1](https://doi.org/10.1057/978-1-137-59074-9_1).
- Towns, Ann E. 2013. *Women and States: Norms and Hierarchies in International Society*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Van Der Donckt, Pierre. 1968. « L'Action libérale nationale, 1934-1936 ». Montréal: Université de Montréal.
- Warren, Jean-Philippe, et Philippe Mongeon. 2018. « Le comportement électoral des Québécoises: Participation politique et « gender gap » sur la scène provinciale de l'après-guerre1 ». *Politique et Sociétés* 37 (3): 99-113. <https://doi.org/10.7202/1053488ar>.
- White, Randall. 1985. *Ontario, 1610-1985: a political and economic history*. Ontario Heritage Foundation local history series 1. Toronto: Dundurn Press.

# Annexes

## Annexe 1 : Classification des partis politiques par provinces

Tableau 10. – Québec : Classification des partis politiques par année

<b>Année</b>	<b>Partis politiques</b>	<b>Positionnement</b>
<b>1900</b>	Parti libéral	Gauche
	Conservateur	Droite
	Libéral indépendant	Divers et indépendant
	Conservateur indépendant	Divers et indépendant
	Indépendant	Divers et indépendant
<b>1904</b>	Libéral	Gauche
	Conservateur	Droite
	Libéral indépendant	Divers et indépendant
	Ouvrier	Gauche
	Ligue nationaliste	Droite
<b>1908</b>	Libéral	Gauche
	Conservateur	Droite
	Ligue nationaliste	Droite
	Libéral indépendant	Divers et indépendant
	Indépendant	Divers et indépendant
<b>1912</b>	Libéral	Gauche
	Conservateur	Droite
	Ouvrier	Gauche
	Libéral indépendant	Divers et indépendant
	Ligue nationaliste	Droite
	Indépendant	Divers et indépendant
<b>1916</b>	Libéral	Gauche
	Conservateur	Droite
	Libéral indépendant	Divers et indépendant
	Ouvrier	Gauche
<b>1919</b>	Libéral	Gauche
	Conservateur	Droite
	Libéral indépendant	Divers et indépendant
	Ouvrier	Gauche
	Libéral démocrate	Divers et indépendant
	Libéral ouvrier	Divers et indépendant

Tableau 10. – (Suite) Québec : Classification des partis politiques par année

<b>Année</b>	<b>Parti Politique</b>	<b>Positionnement</b>
<b>1923</b>	Libéral	Gauche
	Conservateur	Droite
	Libéral indépendant	Divers et indépendant
	Ouvrier ministériel	Divers et indépendant
	Libéral opposition	Divers et indépendant
	Fermier opposition	Divers et indépendant
	Ouvrier opposition	Divers et indépendant
	Ouvrier	Gauche
	Conservateur indépendant	Divers et indépendant
	Indépendant	Divers et indépendant
<b>1927</b>	Libéral	Gauche
	Conservateur	Droite
	Libéral indépendant	Divers et indépendant
	Ouvrier	Gauche
	Indépendant	Divers et indépendant
<b>1931</b>	Libéral	Gauche
	Conservateur	Droite
	Ouvrier	Gauche
	Conservateur indépendant	Divers et indépendant
	Libéral indépendant	Divers et indépendant
	Indépendant	Divers et indépendant
<b>1935</b>	Libéral	Gauche
	ALN	Droite
	Conservateur	Droite
	Libéral indépendant	Divers et indépendant
	Ouvrier	Gauche
	Libéral ouvrier	Divers et indépendant
	Conservateur indépendant	Divers et indépendant
	Indépendant	Divers et indépendant
<b>1936</b>	Union nationale	Droite
	Libéral	Gauche
	Libéral indépendant	Divers et indépendant
	Union nationale indépendant	Divers et indépendant
	Communiste	Gauche
	Commonwealth coopératif	Gauche
	Conservateur opposition	Divers et indépendant
	Candidat du peuple	Droite
	Ouvrier	Gauche
	Indépendant	Divers et indépendant

Tableau 10. – (Suite) Québec : Classification des partis politiques par année

<b>Année</b>	<b>Parti Politique</b>	<b>Positionnement</b>
<b>1939</b>	Libéral	Gauche
	Union nationale	Droite
	Libéral indépendant	Divers et indépendant
	ALN	Droite
	Commonwealth coopératif	Gauche
	Conservateur	Droite
	Aln indépendant	Divers et indépendant
	Union nationale indépendant	Divers et indépendant
	Ouvrier	Gauche
	ALN ouvrier	Divers et indépendant
	Communiste	Gauche
	Indépendant	Divers et indépendant
<b>1944</b>	Union nationale	Droite
	Libéral	Gauche
	Bloc populaire	Gauche
	Commonwealth coopératif	Gauche
	Union des électeurs	Droite
	Libéral indépendant	Divers et indépendant
	Ouvrier indépendant	Divers et indépendant
	Ouvrier progressiste	Gauche
	Union nationale indépendant	Divers et indépendant
	FCC indépendant	Divers et indépendant
	Candidat du peuple	Droite
	Nationaliste indépendant	Divers et indépendant
	Bloc populaire indépendant	Divers et indépendant
	Indépendant	Divers et indépendant
<b>1948</b>	Union nationale	Droite
	Libéral	Gauche
	Union des électeurs	Droite
	Commonwealth coopératif	Gauche
	Union nationale indépendant	Divers et indépendant
	Ouvrier progressiste	Gauche
	Libéral indépendant	Divers et indépendant
	Ouvrier	Gauche
	FCC indépendant	Divers et indépendant
	Indépendant	Divers et indépendant

Tableau 10. – (Suite) Québec : Classification des partis politiques par année

<b>Année</b>	<b>Parti Politique</b>	<b>Positionnement</b>
<b>1952</b>	Union nationale	Droite
	Libéral	Gauche
	Social démocratique	Gauche
	Union nationale indépendant	Divers et indépendant
	Parti national	Droite
	Libéral indépendant	Divers et indépendant
	Ouvrier progressiste	Gauche
	Ouvrier	Gauche
	Indépendant	Divers et indépendant
<b>1956</b>	Union nationale	Droite
	Libéral	Gauche
	Social démocratique	Gauche
	Ouvrier progressiste	Gauche
	Libéral indépendant	Divers et indépendant
	Union nationale indépendant	Divers et indépendant
	Ouvrier	Gauche
	Union nationale ouvrier	Divers et indépendant
	Capital familial	Divers et indépendant
	Indépendant	Divers et indépendant
<b>1960</b>	Libéral	Gauche
	Union nationale	Droite
	Union nationale indépendant	Divers et indépendant
	Libéral indépendant	Divers et indépendant
	Communiste	Gauche
	Libéral républicain	Divers et indépendant
	Social démocratique	Gauche
	Capital familial	Divers et indépendant
	Union nationale ouvrier	Divers et indépendant
	Ouvrier	Gauche
Indépendant	Divers et indépendant	

Sources : Boily (2010) et Imatz (2016)

Tableau 11. – Ontario : Classification des partis politiques par année

<b>Année</b>	<b>Parti Politique</b>	<b>Positionnement</b>
<b>1898</b>	Liberal	Gauche
	Conservateur	Droite
	Independant conservateur	Divers et indépendant
	Independant	Divers et indépendant
	Labour	Gauche
<b>1902</b>	Liberal	Gauche
	Conservateur	Droite
	Independant conservateur	Divers et indépendant
	Independant	Divers et indépendant
	Prohibitionist	Droite
	Socialist	Gauche
	Socialist-Labour	Gauche
<b>1905</b>	Liberal	Gauche
	Conservateur	Droite
	Independant-liberal	Divers et indépendant
	Independant conservateur	Divers et indépendant
	Independant	Divers et indépendant
	Prohibitionist	Droite
	Socialist	Gauche
	Temperance	Droite
<b>1908</b>	Liberal	Gauche
	Conservateur	Droite
	Labour	Gauche
	Independant-liberal	Divers et indépendant
	Independant conservateur	Divers et indépendant
	Independant	Divers et indépendant
	Socialist	Gauche
	Progressive	Gauche
	Liberal-Temperance	Divers et indépendant
<b>1911</b>	Liberal	Gauche
	Conservateur	Droite
	Labour	Gauche
	Liberal-Conservative	Droite
	Independant conservateur	Divers et indépendant
	Independant	Divers et indépendant
	Socialist	Gauche
	Conservative-Temperance	Droite

Tableau 11. – (Suite) Ontario : Classification des partis politiques par année

<b>Année</b>	<b>Parti Politique</b>	<b>Positionnement</b>
<b>1914</b>	Liberal	Gauche
	Conservateur	Droite
	Labour	Gauche
	Independant-liberal	Divers et indépendant
	Temperance	Droite
	Liberal-Temperance	Divers et indépendant
	Conservative-Temperance	Divers et indépendant
	Prohibitionist	Droite
	Independant conservateur	Divers et indépendant
	Independant	Divers et indépendant
	Socialist	Gauche
	Liberal-Anti-Temperance	Gauche
	<b>1919</b>	United Farmers
Labour		Gauche
Farmer-Labour		Gauche
Farmer-Liberal		Gauche
Soldier		Divers et indépendant
Liberal		Gauche
Conservateur		Droite
Independant-liberal		Divers et indépendant
Liberal-Temperance		Divers et indépendant
Independant		Divers et indépendant
Independant conservateur		Divers et indépendant
Soldier-Labour		Divers et indépendant
Socialist		Gauche
<b>1923</b>		Conservateur
	United Farmers	Gauche
	Liberal	Gauche
	Labour	Gauche
	Independant	Divers et indépendant
	Independant-liberal	Divers et indépendant
	Progressive	Gauche

Tableau 11. – (Suite) Ontario : Classification des partis politiques par année

<b>Année</b>	<b>Parti Politique</b>	<b>Positionnement</b>
<b>1926</b>	Conservateur	Droite
	Liberal	Gauche
	Progressive	Gauche
	Liberal-Progressive	Gauche
	United Farmers	Gauche
	Labour	Gauche
	Independant-liberal	Divers et indépendant
	Independant conservateur	Divers et indépendant
	Independent Progressive	Divers et indépendant
	Liberal-Prohibitionist	Gauche
	Independant	Divers et indépendant
	Prohibitionist	Droite
	Liberal-Labour	Gauche
	Progressive-Liberal	Gauche
	Liberal-Labour-Prohibitionist	Gauche
<b>1929</b>	Conservateur	Droite
	Liberal	Gauche
	Progressive	Gauche
	Liberal-Progressive	Gauche
	United Farmers	Gauche
	Labour	Gauche
	Independant conservateur	Divers et indépendant
	Prohibitionist	Droite
	Communist	Gauche
	Independant	Divers et indépendant
	<b>1934</b>	Liberal
Conservateur		Droite
Liberal-Progressive		Gauche
Co-operative Commonwealth		Gauche
Independant		Divers et indépendant
United Farmers		Gauche
Labour		Gauche
Independant conservateur		Divers et indépendant
Independant liberal		Divers et indépendant
Communist		Gauche
Socialist-Labour		Gauche
Farmer-Labour		Gauche
Workers		Gauche

Tableau 11. – (Suite) Ontario : Classification des partis politiques par année

<b>Année</b>	<b>Parti Politique</b>	<b>Positionnement</b>
<b>1937</b>	Liberal	Gauche
	Conservateur	Droite
	Liberal-Progressive	Gauche
	Independant liberal	Divers et indépendant
	United Farmers	Gauche
	Co-operative Commonwealth	Gauche
	Labour	Gauche
	Independant	Divers et indépendant
	Farmer-Labour	Gauche
	Labour-Progressive	Gauche
	Independant conservateur	Divers et indépendant
	Socialist-Labour	Gauche
	Social credit	Droite
	Communist	Gauche
<b>1943</b>	Progressive Conservative	Droite
	Co-operative Commonwealth	Gauche
	Liberal	Gauche
	Labour-Progressive	Gauche
	Independant liberal	Divers et indépendant
	Liberal-Progressive	Gauche
	Labour	Gauche
	Independant	Divers et indépendant
	Independent CCF	Divers et indépendant
	Socialist-Labour	Gauche
	Soldier	Divers et indépendant
<b>1945</b>	Progressive Conservative	Droite
	Liberal	Gauche
	Co-operative Commonwealth	Gauche
	Liberal-Labour	Gauche
	Labour-Progressive	Gauche
	Independant	Divers et indépendant
	Liberal-Progressive	Gauche
	Labour	Gauche
	Socialist-Labour	Gauche
Social credit	Droite	

Tableau 11. – (Suite) Ontario : Classification des partis politiques par année

<b>Année</b>	<b>Parti Politique</b>	<b>Positionnement</b>
<b>1948</b>	Progressive Conservative	Droite
	Co-operative Commonwealth	Gauche
	Liberal	Gauche
	Labour-Progressive	Gauche
	Liberal-Labour	Gauche
	United Farmers	Gauche
	Independant CCF	Divers et indépendant
	Independant PC	Divers et indépendant
	Independant	Divers et indépendant
	Social credit	Droite
	Socialist-Labour	Gauche
	Labour	Gauche
<b>1951</b>	Progressive Conservative	Droite
	Liberal	Gauche
	Co-operative Commonwealth	Gauche
	Labour-Progressive	Gauche
	Liberal-Labour	Gauche
	Independant	Divers et indépendant
	Independant-Labour	Divers et indépendant
	Independant PC	Divers et indépendant
	Socialist-Labour	Gauche
<b>1955</b>	Progressive Conservative	Droite
	Liberal	Gauche
	Co-operative Commonwealth	Gauche
	Labour-Progressive	Gauche
	Liberal-Labour	Gauche
	Independant PC	Divers et indépendant
	Independant	Divers et indépendant
	Independant liberal	Divers et indépendant
	Independant Social Credit	Divers et indépendant
	Socialist-Labour	Gauche
<b>1959</b>	Progressive Conservative	Droite
	Liberal	Gauche
	Co-operative Commonwealth	Gauche
	Liberal-Labour	Gauche
	Independant PC	Divers et indépendant
	Labour-Progressive	Gauche
	Social credit	Droite
	Labour CCF	Gauche
	Indépendant	Divers et indépendant
	White Canada	Droite

Source : White (1985) et Finkel (1989)

Tableau 12. – Nouveau-Brunswick : Classification des partis politiques par année

<b>Année</b>	<b>Parti politique</b>	<b>Positionnement</b>
<b>1899</b>	Liberal	Gauche
	Liberal-conservative	Droite
	Indépendant	Divers et indépendant
<b>1903</b>	Liberal	Gauche
	Conservative	Droite
	Indépendant	Divers et indépendant
<b>1908</b>	Conservative	Droite
	Liberal	Gauche
	Indépendant-liberal	Divers et indépendant
	Indépendant	Divers et indépendant
<b>1912</b>	Conservative	Droite
	Liberal	Gauche
	Liberal conservative	Droite
<b>1917</b>	Conservative	Droite
	Liberal	Gauche
	Indépendant-liberal	Divers et indépendant
<b>1920</b>	Conservative	Droite
	Liberal	Gauche
	United farmer	Gauche
	Indépendant	Divers et indépendant
<b>1925</b>	Conservative	Droite
	Liberal	Gauche
<b>1930</b>	Liberal	Gauche
	Conservative	Droite
	Indépendant	Divers et indépendant
<b>1935</b>	Liberal	Gauche
	Conservative	Droite
	Indépendant	Divers et indépendant
<b>1939</b>	Liberal	Gauche
	Conservative	Droite
	Indépendant-liberal	Divers et indépendant
	Co-operative Commonwealth	Gauche
<b>1944</b>	Liberal	Divers et indépendant
	Conservative	Droite
	Co-operative Commonwealth	Gauche

Tableau 12. – (Suite) Nouveau-Brunswick : Classification des partis politiques par année

<b>Année</b>	<b>Parti politique</b>	<b>Positionnement</b>
<b>1948</b>	Liberal	Gauche
	Progressive Conservative	Droite
	Co-operative Commonwealth	Gauche
	Social Credit	Droite
	Indépendant	Divers et indépendant
<b>1952</b>	Progressive Conservative	Droite
	Liberal	Gauche
	Indépendant	Divers et indépendant
	Co-operative Commonwealth	Gauche
<b>1956</b>	Progressive Conservative	Droite
	Liberal	Gauche
	Social Credit	Droite
<b>1960</b>	Progressive Conservative	Droite
	Liberal	Gauche
	Indépendant	Divers et indépendant

Source : Garland et Machum (1979)

Tableau 13. – Nouvelle-Écosse : Classification des partis politiques par année

<b>Année</b>	<b>Parti Politique</b>	<b>Positionnement</b>
<b>1897</b>	Liberal	Gauche
	Liberal-Conservative	Droite
	Independant/Other	Divers et indépendant
<b>1901</b>	Liberal	Gauche
	Liberal-Conservative	Droite
	Independant/Other	Divers et indépendant
<b>1906</b>	Liberal	Gauche
	Liberal-Conservative	Droite
	Independant/Other	Divers et indépendant
<b>1911</b>	Liberal	Gauche
	Liberal-Conservative	Droite
	Independant/Other	Divers et indépendant
	Labour	Gauche
<b>1916</b>	Liberal	Gauche
	Liberal-Conservative	Droite
	Independant/Other	Divers et indépendant
	Labour	Gauche
<b>1920</b>	Liberal	Gauche
	Liberal-Conservative	Droite
	United Farmers	Gauche
	Labour	Gauche
<b>1925</b>	Liberal	Gauche
	Liberal-Conservative	Droite
	Labour	Gauche
<b>1928</b>	Liberal	Gauche
	Liberal-Conservative	Droite
	Labour	Gauche
<b>1933</b>	Liberal	Gauche
	Liberal-Conservative	Droite
	Labour	Gauche
	Co-operative Commonwealth	Gauche
<b>1937</b>	Liberal	Gauche
	Progressive Conservatice	Droite
	Labour	Gauche
<b>1941</b>	Liberal	Gauche
	Progressive Conservatice	Droite
	Co-operative Commonwealth	Gauche

Tableau 13. – (Suite) Nouvelle-Écosse : Classification des partis politiques par année

<b>Année</b>	<b>Parti Politique</b>	<b>Positionnement</b>
<b>1945</b>	Liberal	Gauche
	Progressive Conservatrice	Droite
	Co-operative Commonwealth	Gauche
	Indépendant/Other	Divers et indépendant
<b>1949</b>	Liberal	Gauche
	Progressive Conservatrice	Droite
	Co-operative Commonwealth	Gauche
	Indépendant/Other	Divers et indépendant
<b>1953</b>	Liberal	Gauche
	Progressive Conservatrice	Droite
	Co-operative Commonwealth	Gauche
	Indépendant/Other	Divers et indépendant
<b>1956</b>	Progressive Conservatrice	Droite
	Liberal	Gauche
	Co-operative Commonwealth	Gauche
	Indépendant/Other	Divers et indépendant
<b>1960</b>	Progressive Conservatrice	Droite
	Liberal	Gauche
	Co-operative Commonwealth	Gauche
	Indépendant/Other	Divers et indépendant

Source : Steele (2021), Reid et Conroy 2009 et Steele (2021)

Tableau 14. – Manitoba : Classification des partis politiques par année

<b>Année</b>	<b>Parti Politique</b>	<b>Positionnement</b>
<b>1899</b>	Conservative	Droite
	Liberal	Gauche
	Liberal-Conservative	Droite
	Independant Conservative	Divers et indépendant
	Independant	Divers et indépendant
<b>1903</b>	Conservative	Droite
	Liberal-Conservative	Droite
	Liberal	Gauche
	Labour	Gauche
	Prohibition	Droite
	Independant	Divers et indépendant
<b>1907</b>	Conservative	Droite
	Liberal	Gauche
	Labour	Gauche
<b>1910</b>	Conservative	Droite
	Liberal	Gauche
	Labour	Gauche
	Socialist	Gauche
	Independant	Divers et indépendant
<b>1914</b>	Conservative	Droite
	Liberal	Gauche
	Independant	Divers et indépendant
<b>1915</b>	Conservative	Droite
	Liberal	Gauche
	Social Democratic	Gauche
	Independant	Divers et indépendant
<b>1920</b>	Liberal	Gauche
	Farmer	Gauche
	Labour	Gauche
	Socialist	Gauche
	Social Democratic	Gauche
	Conservative	Droite
	Independant	Divers et indépendant

Tableau 14. – (Suite) Manitoba : Classification des partis politiques par année

<b>Année</b>	<b>Parti Politique</b>	<b>Positionnement</b>
<b>1922</b>	Progressive	Gauche
	Liberal	Gauche
	Conservative	Droite
	Dominion Labour Party	Gauche
	Independant	Divers et indépendant
	Moderation league	Divers et indépendant
	Independant workers	Divers et indépendant
	Brandon Labour Party	Divers et indépendant
	Labour	Gauche
	Socialist	Gauche
	Independant Farmer	Divers et indépendant
	Independant-Conservative	Divers et indépendant
	<b>1927</b>	Progressive
Conservative		Droite
Liberal		Gauche
Independant Labour		Divers et indépendant
Independant		Divers et indépendant
Independant Modernist		Divers et indépendant
Communist		Gauche
Independant progressive		Divers et indépendant
Independant farmer		Divers et indépendant
<b>1932</b>	Liberal progressive	Gauche
	Conservative	Droite
	Independant Labour	Divers et indépendant
	Continuing liberal	Droite
	United Front Workers	Gauche
	Independant	Divers et indépendant
	Independant Farmer-Labour	Divers et indépendant
	Independant LP	Divers et indépendant
	Independant Ukrainian	Divers et indépendant
	Independant progressive	Divers et indépendant
	Labour	Gauche
	Independant Farmer	Divers et indépendant
	Socialist	Gauche
	Independant Conservative	Divers et indépendant

Tableau 14. – (Suite) Manitoba : Classification des partis politiques par année

<b>Année</b>	<b>Parti Politique</b>	<b>Positionnement</b>
<b>1936</b>	Liberal progressive	Gauche
	Conservative	Droite
	ILP-CCF	Gauche
	Independant	Divers et indépendant
	Social Credit	Droite
	Communist	Gauche
	Independant Liberal	Divers et indépendant
	Independant LP	Divers et indépendant
	Independant progressive	Divers et indépendant
	Independant Farmer Labour	Divers et indépendant
<b>1941</b>	Liberal progressive	Gauche
	Cooperative Commonwealth	Gauche
	Conservative	Droite
	Independant	Divers et indépendant
	Social Credit	Droite
	Conservative	Droite
	Independant	Divers et indépendant
	Communist	Gauche
	Sound Money Economics	Droite
	Liberal	Gauche
<b>1945</b>	Liberal progressive	Gauche
	Progressive Conservative	Droite
	Independant	Divers et indépendant
	Independant Liberal Progressive	Divers et indépendant
	Independant liberal	Divers et indépendant
	Social Credit	Droite
	Cooperative Commonwealth	Gauche
	Social Credit	Droite
	Conservative	Droite
	Independant	Divers et indépendant
	Labor-Progressive	Gauche
	Independant CCF	Divers et indépendant
	Socialist	Gauche
	Sound Money Economics	Droite
Liberal	Gauche	

Tableau 14. – (Suite) Manitoba : Classification des partis politiques par année

<b>Année</b>	<b>Parti Politique</b>	<b>Positionnement</b>
<b>1949</b>	Liberal progressive	Gauche
	Progressive Conservative	Droite
	Independant	Divers et indépendant
	Liberal	Gauche
	Independant Liberal Progressive	Divers et indépendant
	Independant liberal	Divers et indépendant
	Social credit	Droite
	Cooperative Commonwealth	Gauche
	Progressive Conservative	Droite
	Independant	Divers et indépendant
	Labor-Progressive	Gauche
	Independant PC	Divers et indépendant
	Independant liberal	Divers et indépendant
	Independant CCF	Divers et indépendant
	Independant liberal-progressive	Divers et indépendant
	Independant Labour	Divers et indépendant
	Social Credit	Droite
	Socialist	Gauche
<b>1953</b>	Liberal-Progressive	Gauche
	Independant Liberal Progressive	Divers et indépendant
	Progressive Conservative	Droite
	Cooperative Commonwealth	Gauche
	Social credit	Droite
	Labor-Progressive	Gauche
	Independant	Divers et indépendant
<b>1958</b>	Progressive Conservative	Droite
	Liberal progressive	Gauche
	Cooperative Commonwealth	Gauche
	Social credit	Droite
	Labor-Progressive	Gauche
	Independant	Divers et indépendant
<b>1959</b>	Progressive Conservative	Droite
	Liberal progressive	Gauche
	Cooperative Commonwealth	Gauche
	Labor-Progressive	Gauche
	Independant	Divers et indépendant

Source : Adams (2008)

Tableau 15. – Colombie-Britannique : Classification des partis politiques par année

<b>Année</b>	<b>Parti Politique</b>	<b>Positionnement</b>
<b>1900</b>	Conservative	Droite
	Liberal	Gauche
<b>1903</b>	Conservative	Droite
	Liberal	Gauche
	Socialist	Gauche
	Labour	Gauche
	Socialist Labour	Divers et indépendant
<b>1907</b>	Conservative	Droite
	Liberal	Gauche
	Socialist	Gauche
	Canadian Labour	Gauche
	Independant Labour	Divers et indépendant
	Independant Socialist	Divers et indépendant
	Independant	Divers et indépendant
<b>1909</b>	Conservative	Droite
	Liberal	Gauche
	Socialist	Gauche
	Independant	Divers et indépendant
	Canadian Labour	Gauche
	Independant Conservative	Divers et indépendant
	Independant Labour	Divers et indépendant
<b>1912</b>	Conservative	Droite
	Socialist	Gauche
	Independant Conservative	Divers et indépendant
	Social Democratic	Divers et indépendant
	Liberal	Gauche
	Independant	Divers et indépendant
<b>1916</b>	Liberal	Gauche
	Conservative	Droite
	Independant	Divers et indépendant
	Independant Socialist	Divers et indépendant
	Independant Conservative	Divers et indépendant
	Socialist	Gauche
	Social Democratic	Divers et indépendant
	Independant Labour	Divers et indépendant
	Independant Liberal	Divers et indépendant
	Independant Progressive	Divers et indépendant

Tableau 15. – (Suite) Colombie-Britannique : Classification des partis politiques par année

<b>Année</b>	<b>Parti Politique</b>	<b>Positionnement</b>
<b>1920</b>	Liberal	Gauche
	Conservative	Droite
	Independant	Divers et indépendant
	Federated Labour	Gauche
	People's party	Gauche
	Independant Socialist	Divers et indépendant
	Socialist	Gauche
	Soldier Farmer	Divers et indépendant
	Grand Army of United Veterans	Divers et indépendant
	Independant Liberal	Divers et indépendant
	United farmers	Gauche
	Independant Conservative	Divers et indépendant
	Independant soldier	Divers et indépendant
	Independant farmer	Divers et indépendant
	Liberal Conservative	Divers et indépendant
	Independant Labour	Divers et indépendant
	Independant Progressive	Divers et indépendant
Social Democratic	Divers et indépendant	
<b>1924</b>	Liberal	Droite
	Conservative	Droite
	Provincial	Gauche
	Canadian Labour	Gauche
	Independant Labour	Divers et indépendant
	Socialist	Gauche
	Independant	Divers et indépendant
	Independant Conservative	Divers et indépendant
	Farmer-Labour	Gauche
<b>1928</b>	Conservative	Droite
	Liberal	Droite
	Independant Labour Party	Divers et indépendant
	Independant	Divers et indépendant
	Independant Conservative	Divers et indépendant
	Independant Liberal	Divers et indépendant
	Independant Labour	Divers et indépendant
	Independant Farmer	Divers et indépendant

Tableau 15. – (Suite) Colombie-Britannique : Classification des partis politiques par année

<b>Année</b>	<b>Parti Politique</b>	<b>Positionnement</b>
<b>1933</b>	Liberal	Droite
	Cooperative Commonwealth	Gauche
	Non-Partisan independant group	Divers et indépendant
	Independant	Divers et indépendant
	Unionist	Gauche
	Labour	Gauche
	Independant Conservative	Divers et indépendant
	United Front	Gauche
	Independat cooperative commonwealth	Divers et indépendant
	Independant Liberal	Divers et indépendant
	Socialist	Gauche
	Progressive liberal	Gauche
<b>1937</b>	Liberal	Droite
	Conservative	Droite
	Cooperative Commonwealth	Gauche
	Independant	Divers et indépendant
	Labour	Gauche
	Social Constructive	Divers et indépendant
	Social credit league	Droite
	Communist	Gauche
	Socialist	Gauche
Financial Justice	Divers et indépendant	
<b>1941</b>	Liberal	Droite
	CCF	Gauche
	Conservative	Droite
	Labour	Gauche
	Official Conservative	Droite
	Independant	Divers et indépendant
	Socialist Labour	Divers et indépendant
	Independant Farmer	Divers et indépendant
	Emancipation	Divers et indépendant
	Victory Without Debt	Divers et indépendant
	Religious Political Brotherhood	Divers et indépendant
	Independant socialist	Divers et indépendant

Tableau 15. – (Suite) Colombie-Britannique : Classification des partis politiques par année

<b>Année</b>	<b>Parti Politique</b>	<b>Positionnement</b>
<b>1945</b>	Liberal	Droite
	Progressive Conservative	Divers et indépendant
	Cooperative Commonwealth	Divers et indépendant
	Labour	Gauche
	Labour Progressive	Gauche
	Sociali Credit	Droite
	People's CCF	Gauche
	Independant	Divers et indépendant
	Independant progressive conservative	Divers et indépendant
	Democratic	Gauche
	Socialist Labour	Gauche
	Independant Liberal	Divers et indépendant
	Independant Labour	Divers et indépendant
	Socialist	Gauche
	Progressive Liberal	Gauche
<b>1949</b>	Liberal	Droite
	Progressive Conservative	Divers et indépendant
	Cooperative Commonwealth	Gauche
	Independant	Divers et indépendant
	Labour	Gauche
	Social Credit Party	Droite
	Social Credit League	Droite
	Union of electors	Divers et indépendant
	Labour Progressive	Gauche
	Independant Conservative	Divers et indépendant
	people's cooperative commonwealth	Divers et indépendant
	Social Labour	Gauche
	Common Herd	Divers et indépendant
	<b>1952</b>	Social Credit
Cooperative Commonwealth		Gauche
Liberal		Droite
Progressive Conservative		Droite
Labour		Gauche
Christian Democratic		Divers et indépendant
Labour Progressive		Gauche
Independant		Divers et indépendant
Labour Representation committee		Divers et indépendant
Socialist		Divers et indépendant

Tableau 15. – (Suite) Colombie-Britannique : Classification des partis politiques par année

<b>Année</b>	<b>Parti Politique</b>	<b>Positionnement</b>
<b>1953</b>	Social Credit	Droite
	CCF	Gauche
	Liberal	Droite
	Progressive Conservative	Droite
	Labour	Gauche
	Labour Progressive	Gauche
	Christian Democratic	Divers et indépendant
	Independant	Divers et indépendant
	People's	Divers et indépendant
<b>1956</b>	Social Credit	Droite
	CCF	Gauche
	Liberal	Droite
	Labour	Gauche
	Progressive Conservative	Droite
	Labour Progressive	Gauche
	Independant	Divers et indépendant
	Peoples	Divers et indépendant
	<b>1960</b>	Social Credit
CCF		Gauche
Liberal		Gauche
Progressive Conservative		Droite
Communist		Gauche
Independant		Divers et indépendant

Source : Blake, Carty, et Erickson (1991) et Carty (1996)

Tableau 16. – l'Île-du-Prince-Édouard : Classification des partis politiques par année

<b>Année</b>	<b>Parti Politique</b>	<b>Positionnement</b>
<b>1900</b>	Liberal	Gauche
	Conservative	Droite
<b>1904</b>	Liberal	Gauche
	Conservative	Droite
<b>1908</b>	Liberal	Gauche
	Conservative	Droite
<b>1912</b>	Liberal	Gauche
	Conservative	Droite
<b>1915</b>	Liberal	Gauche
	Conservative	Droite
<b>1919</b>	Liberal	Gauche
	Conservative	Droite
	Independant	Divers et indépendant
<b>1923</b>	Conservative	Gauche
	Liberal	Droite
	Progressive	Gauche
	Independant	Divers et indépendant
<b>1927</b>	Liberal	Gauche
	Conservative	Droite
<b>1931</b>	Conservative	Gauche
	Liberal	Gauche
<b>1935</b>	Liberal	Gauche
	Conservative	Droite
<b>1939</b>	Liberal	Gauche
	Conservative	Droite
<b>1943</b>	Liberal	Gauche
	Progressive Conservative	Droite
	Cooperative Commonwealth	Gauche
	Independant Liberal	Divers et indépendant
<b>1947</b>	Liberal	Gauche
	Progressive Conservative	Droite
	Cooperative Commonwealth	Gauche
	Independant	Divers et indépendant
<b>1951</b>	Liberal	Gauche
	Progressive Conservative	Droite
	Cooperative Commonwealth	Gauche
<b>1955</b>	Liberal	Gauche
	Progressive Conservative	Droite
<b>1959</b>	Progressive Conservative	Droite
	Liberal	Gauche

Source :

Tableau 17. – Alberta : Classification des partis politiques par année

<b>Année</b>	<b>Parti Politique</b>	<b>Positionnement</b>
<b>1905</b>	Liberal	Gauche
	Conservative	Droite
	Others	Divers et indépendant
<b>1909</b>	Liberal	Gauche
	Conservative	Droite
	Independant	Divers et indépendant
	Independant Liberal	Divers et indépendant
	Socialist	Gauche
	Labour	Gauche
<b>1913</b>	Liberal	Gauche
	Conservative	Droite
	Independant	Divers et indépendant
	Independant Liberal	Divers et indépendant
	Socialist	Gauche
	Labour	Gauche
<b>1917</b>	Liberal	Gauche
	Conservative	Droite
	Non-partisan League	Divers et indépendant
	Labour representation	Gauche
	Socialist	Gauche
	Independant	Divers et indépendant
<b>1921</b>	United Farmers	Gauche
	Liberal	Gauche
	Dominion Labor	Gauche
	Independant	Divers et indépendant
	Conservative	Droite
	Independant labour	Divers et indépendant
	Socialist	Gauche
	Independant Liberal	Divers et indépendant
<b>1926</b>	United Farmers	Gauche
	Liberal	Gauche
	Labour	Gauche
	Conservative	Droite
	Independent Labour	Divers et indépendant
	Independent Liberal	Divers et indépendant
	Independent	Divers et indépendant
	Independent UFA	Divers et indépendant
	Liberal–Progressive	Gauche

Tableau 17. – (Suite) Alberta : Classification des partis politiques par année

<b>Année</b>	<b>Parti Politique</b>	<b>Positionnement</b>
<b>1930</b>	United Farmers	Gauche
	Liberal	Gauche
	Conservative	Droite
	Labour	Gauche
	Communist	Gauche
	Independant	Divers et indépendant
<b>1935</b>	Social Credit	Droite
	Liberal	Gauche
	Conservative	Droite
	United Farmers	Gauche
	Communist	Gauche
	Labour	Gauche
	Independant	Divers et indépendant
	Independent Liberal	Divers et indépendant
	United Front	Gauche
	Independant Conservative	Divers et indépendant
	Independant labour	Divers et indépendant
	Reconstruction	Gauche
<b>1940</b>	Social Credit	Droite
	Independant	Divers et indépendant
	Labour	Gauche
	Liberal	Gauche
	Cooperative Commonwealth	Gauche
	Independant Progressive	Divers et indépendant
	Independent Liberal	Divers et indépendant
	Communist	Gauche
	Independant social credit	Divers et indépendant
	Independant farmer	Divers et indépendant
	Independant labour	Divers et indépendant
<b>1944</b>	Social Credit	Droite
	Independant	Divers et indépendant
	Canadian armed forces	Divers et indépendant
	Cooperative Commonwealth	Gauche
	Veterans and active force	Divers et indépendant
	Labor-progressive	Gauche
	Labor united	Gauche
	Single tax	Gauche
	Farmer-labour	Gauche
	Others	Divers et indépendant

Tableau 17. – (Suite) Alberta : Classification des partis politiques par année

<b>Année</b>	<b>Parti Politique</b>	<b>Positionnement</b>
<b>1948</b>	Social Credit	Droite
	Cooperative Commonwealth	Gauche
	Liberal	Gauche
	Independant	Divers et indépendant
	Independant social credit	Divers et indépendant
	Independant citizen	Divers et indépendant
	Labour	Gauche
	Labor-progressive	Gauche
	United labour	Gauche
	Veterans and active force	Divers et indépendant
<b>1952</b>	Social Credit	Droite
	Liberal	Gauche
	Cooperative Commonwealth	Gauche
	Conservative	Droite
	Progressive conservative	Droite
	Independant social credit	Divers et indépendant
	Independant labour	Divers et indépendant
	Labor-progressive	Gauche
	Independant	Divers et indépendant
	Farmers candidate	Droite
	Labour	Gauche
	Non Partisan farmer	Droite
	People's candidate	Divers et indépendant
<b>1955</b>	Social Credit	Droite
	Liberal	Gauche
	Conservative	Droite
	Cooperative Commonwealth	Gauche
	Coalition	Divers et indépendant
	Independant	Divers et indépendant
	Liberal conservative	Divers et indépendant
	Independant social credit	Divers et indépendant
	Labor-progressive	Gauche
<b>1959</b>	Social Credit	Droite
	Progressive conservative	Droite
	Liberal	Gauche
	Independant Social Credit	Divers et indépendant
	Coalition	Divers et indépendant
	Cooperative Commonwealth	Gauche
	Independant	Divers et indépendant
	Labor-progressive	Gauche

Source : MacKinnon (2020)

Tableau 18. – Saskatchewan : Classification des partis politiques par année

<b>Année</b>	<b>Parti Politique</b>	<b>Positionnement</b>
<b>1905</b>	Liberal	Gauche
	Provincial rights	Droite
	Independant	Divers et indépendant
<b>1908</b>	Liberal	Gauche
	Provincial rights	Droite
	Independant Liberal	Divers et indépendant
	Independant	Divers et indépendant
<b>1912</b>	Liberal	Gauche
	Provincial rights	Droite
	Independant	Divers et indépendant
<b>1917</b>	Liberal	Gauche
	Conservative	Droite
	Independant	Divers et indépendant
	Non partisan League	Divers et indépendant
	Labour	Gauche
<b>1921</b>	Liberal	Gauche
	Independant	Divers et indépendant
	Progressive	Gauche
	Conservative	Droite
	Independant Conservative	Divers et indépendant
	Independant Pro-government	Divers et indépendant
	Labour	Gauche
	Non partisan League	Divers et indépendant
	Independant labour	Divers et indépendant
	gouvernement	Divers et indépendant
	Independant non partisan league	Divers et indépendant
<b>1925</b>	Liberal	Gauche
	Progressive	Gauche
	Conservative	Droite
	Independant	Divers et indépendant
	Liberal-Labour	Gauche
	Independant Liberal	Divers et indépendant
	Independant Conservative	Divers et indépendant
<b>1929</b>	Liberal	Gauche
	Conservative	Droite
	Independant	Divers et indépendant
	Progressive	Gauche
	Liberal-Labour	Gauche
	Economic group	Divers et indépendant
	Independant Liberal	Divers et indépendant

Tableau 18. – (Suite) Saskatchewan : Classification des partis politiques par année

<b>Année</b>	<b>Parti Politique</b>	<b>Positionnement</b>
<b>1934</b>	Liberal	Gauche
	Farmer-Labour	Gauche
	Conservative	Droite
	Independant	Divers et indépendant
	Labour	Gauche
	United Front	Gauche
	Independant Liberal	Divers et indépendant
<b>1938</b>	Liberal	Divers et indépendant
	Cooperative Commonwealth	Gauche
	Social Credit	Droite
	Unity	Divers et indépendant
	Conservative	Droite
	Independant Labour	Divers et indépendant
	Labour Progressive	Gauche
	Independant	Divers et indépendant
	Independant Conservative	Divers et indépendant
	Independant social credit	Divers et indépendant
<b>1944</b>	Cooperative Commonwealth	Gauche
	Liberal	Droite
	Progressive Conservative	Droite
	Labor-Progressive	Gauche
	Independant	Divers et indépendant
	Social Credit	Droite
	Independant Liberal	Divers et indépendant
<b>1948</b>	Cooperative Commonwealth	Gauche
	Liberal	Divers et indépendant
	Social Credit	Droite
	Independant	Divers et indépendant
	Conservative Liberal	Droite
	Progressive Conservative	Droite
	Liberal-PC	Droite
	Independant Liberal	Divers et indépendant
Labour Progressive	Gauche	

Tableau 18. – (Suite) Saskatchewan : Classification des partis politiques par année

<b>Année</b>	<b>Parti Politique</b>	<b>Positionnement</b>
<b>1952</b>	Cooperative Commonwealth	Gauche
	Liberal	Divers et indépendant
	Social Credit	Droite
	Progressive Conservative	Droite
	Independant PC	Divers et indépendant
	Independant	Divers et indépendant
	Labor-Progressive	Gauche
	Independant Liberal	Divers et indépendant
<b>1956</b>	Cooperative Commonwealth	Gauche
	Liberal	Divers et indépendant
	Social Credit	Droite
	Progressive Conservative	Droite
	Independant	Divers et indépendant
	Labor-Progressive	Gauche
<b>1960</b>	Cooperative Commonwealth	Gauche
	Liberal	Divers et indépendant
	Progressive Conservative	Droite
	Social Credit	Droite
	Independant	Divers et indépendant
	Communist	Gauche

Source : Eisler (2022)

## Annexe 2 : Répartition des voix en pourcentage lors des élections provinciales

Tableau 19. – Répartition des voix en pourcentage lors des élections provinciales de l'Ontario

<b>Répartition des voix en pourcentage : élections provinciales (Ontario)</b>			
<b>Élections</b>	Partis politiques de droite	Partis politiques de gauche	Divers et indépendants
1898	47,69	47,29	5,02
1902	49,65	47,54	2,81
1905	53,37	44,61	2,02
1908	55,1	39,45	5,45
1911	55,59	38,51	5,9
1914	53,87	37,92	8,21
1919	34,09	59,36	6,55
1923	49,56	42,47	7,97
1926	63,81	28,89	7,3
1929	59,2	37,43	3,37
1934	39,77	50,08	10,15
1937	39,44	56,35	4,21
1943	35,75	62,15	2,1
1945	44,25	49,89	5,86
1948	41,28	55,86	2,86
1951	48,46	50,16	1,38
1955	48,06	49,75	2,19
1959	46,15	53,28	0,57

Source : Sayers (2017)

Tableau 20. – Répartition des voix en pourcentage lors des élections provinciales du Nouveau-Brunswick

<b>Répartition des voix en pourcentage : élections provinciales (Nouveau-Brunswick)</b>			
<b>Élections</b>	Partis politiques de droite	Partis politiques de gauche	Divers et indépendants
1899	42,11	41,51	17,88
1903	37,82	43,58	18,60
1908	46,7	43,5	9,8
1912	58,6	39,9	1,5
1917	47,7	52,3	
1920	27,1	46,5	26,4
1925	53,2	44,6	2,2
1930	52,4	47,5	0,1
1935	40,6	59	0,4
1939	45,3	54,4	0,3
1944	40	60	
1948	31,2	63,8	5
1952	48,9	50,2	0,9
1956	52,2	46,1	1,7
1960	46,2	53,4	0,4

Source : Sayers (2017)

Tableau 21. – Répartition des voix en pourcentage lors des élections provinciales du Nouvelle-Écosse

Élections	Répartition des voix en pourcentage : élections provinciales (Nouvelle-Écosse)		
	Partis politiques de droite	Partis politiques de gauche	Divers et indépendants
1897	44,03	55,57	0,4
1901	40,97	58,79	0,24
1906	43,56	55,09	1,35
1911	45,38	51,09	3,53
1916	48,4	50,77	0,83
1920	23,29	44,44	32,27
1925	59,07	36,3	4,63
1928	49,11	48,2	2,69
1933	45,71	52,34	1,95
1937	45,77	52,69	1,54
1941	39,96	60,04	
1945	33,03	66,75	0,22
1949	39,21	60,57	0,22
1953	43,18	55,74	1,08
1956	48,58	51,18	0,24
1960	48,11	51,25	0,64

Source : Sayers (2017)

Tableau 22. – Répartition des voix en pourcentage lors des élections provinciales du Manitoba

<b>Répartition des voix en pourcentage : élections provinciales (Manitoba)</b>			
<b>Élections</b>	Partis politiques de droite	Partis politiques de gauche	Divers et indépendants
1899	47,63	49,5	2,87
1903	50,59	44,6	4,81
1907	50,57	47,9	1,53
1910	49,5	46	4,5
1914	46,91	42,36	10,73
1915	55,1	33	11,9
1920	18,5	35,1	46,4
1922	15,51	23,21	61,28
1927	27,2	20,7	52,1
1932	35,4	39,6	25
1936	27,8	35,3	36,9
1941	20,26	50,8	28,94
1945	15,91	68,56	15,53
1949	21,76	64,29	13,95
1953	21,43	56,87	21,7
1958	40,84	55,04	4,12
1959	45,98	52,39	1,63

Source : Sayers (2017)

Tableau 23. – Répartition des voix en pourcentage lors des élections provinciales de la Colombie-Britannique

<b>Répartition des voix en pourcentage : élections provinciales (Colombie-Britannique)</b>			
<b>Élections</b>	Partis politiques de droite	Partis politiques de gauche	Divers et indépendants
1900	41,16	30,35	28,49
1903	84,21	15,32	0,47
1907	85,85	12,82	1,33
1909	85,54	11,66	2,8
1912	85,02	11,08	3,9
1916	90,52	1,17	8,31
1920	69,09	12,6	18,31
1924	60,79	12,56	26,65
1928	93,34	4,95	1,71
1933	73,27	0,72	26,01
1937	65,94	1,13	32,93
1941	30,91	66,3	2,79
1945	55,83	37,62	6,55
1949	61,35	35,1	3,55
1952	65,1	34,3	0,6
1953	70,01	29,48	0,51
1956	70,72	28,32	0,96
1960	66,45	32,73	0,85

Source : Sayers (2017)

Tableau 24. – Répartition des voix en pourcentage lors des élections provinciales de l'Île-du-Prince-Édouard

<b>Répartition des voix en pourcentage : élections provinciales (l'Île-du-Prince-Édouard)</b>			
<b>Élections</b>	Partis politiques de droite	Partis politiques de gauche	Divers et indépendants
1900	46,5	53,5	
1904	45,9	54,1	
1908	48,4	51,6	
1912	59,2	40,8	
1915	50,1	49,9	
1919	44,8	53,5	1,7
1923	52,3	44,1	3,6
1927	46,9	53,1	
1931	51,7	48,3	
1939	42,1	57,9	
1943	47	53	
1947	49,6	50,3	0,1
1951	48,4	51,6	
1955	44,97	55,03	
1959	50,95	49,05	

Source : Sayers (2017)

Tableau 25. – Répartition des voix en pourcentage lors des élections provinciales de l'Alberta

<b>Répartition des voix en pourcentage : élections provinciales (l'Alberta)</b>			
<b>Élections</b>	Partis politiques de droite	Partis politiques de gauche	Divers et indépendants
1905	37,13	55,95	6,92
1909	31,7	59,26	9,04
1913	45,1	49,23	5,67
1917	41,79	48,14	10,07
1921	10,98	74,39	14,63
1926	22,1	73,64	4,26
1930	54,26	24,59	21,15
1935	71,66	23,14	5,2
1940	54,01	0,89	45,1
1944	74,7	4,14	21,76
1948	74,76	17,86	7,38
1952	73,96	22,37	3,67
1955	63,85	31,13	5,02
1959	83,9	13,88	2,22

Source : Sayers (2017)

Tableau 26. – Répartition des voix en pourcentage lors des élections provinciales de la Saskatchewan

<b>Répartition des voix en pourcentage : élections provinciales (Saskatchewan)</b>			
<b>Élections</b>	Partis politiques de droite	Partis politiques de gauche	Divers et indépendants
1905	47,47	52,25	0,28
1908	47,88	50,79	1,33
1912	41,98	56,96	1,06
1917	36,3	56,68	7,02
1921	3,94	51,39	44,67
1925	18,35	51,51	30,14
1929	36,44	45,56	18
1934	26,75	71,96	1,29
1938	27,77	64,18	8,05
1944	46,11	53,13	0,79
1948	38,69	47,56	13,75
1952	45,14	54,06	0,8
1956	53,8	45,25	0,95
1960	58,97	40,76	0,27

Source : Sayers (2017)